

CUNGRESSU
INTERNAZIUNALE
RÉSEAU FRANCOPHONE
DE SOCIOLINGUISTIQUE

*Les locuteurs et les langues :
pouvoirs, non-pouvoirs
et contre-pouvoirs*

Da u 3 à u 5 di lugliu di u 2013, Corti. Corsica

La réouverture de l'université de Corse en 1981 a permis de développer tout un courant de sociolinguistique qui a fortement influencé le devenir du corse en termes d'individuation et d'élaboration et également la réflexion autour de la minoration linguistique et de l'extension sociale des langues minorées. Cette dynamique s'est inscrite dans le cadre d'une sociolinguistique habituellement qualifiée de « périphérique ».

Cette activité, en prise directe avec les réalités sociolangagières de l'île, avait conduit, notamment, l'université à organiser en 1991 un congrès international portant sur les langues polynomiques. Concept qui a permis d'envisager de façon originale la normalisation du corse. Depuis et malgré l'organisation de nombreuses manifestations portant sur les questions éducatives, linguistiques et identitaires, il nous a semblé opportun d'envisager de nouveau une manifestation sociolinguistique internationale à l'université de Corse. Nous avons donc choisi de poser une nouvelle fois la question du rapport entre langue et pouvoir, sous toutes ses déclinaisons. Ouvrir encore les débats sur cette question aussi vive qu'essentielle pour la sociolinguistique et la société dans son ensemble nous est apparu ô combien nécessaire. C'est toute la sociolinguistique francophone que nous devons réunir afin de traiter les nombreuses problématiques soulevées par cette thématique.

Au-delà des enjeux pour la sociolinguistique, cette manifestation trouve aussi tout son intérêt au niveau local puisque la Collectivité Territoriale de Corse vient de voter (mai 2013) la coofficialité du corse et du français sur l'île. Malgré les écueils politiques que rencontrera un tel vote dans le cadre français, il pose néanmoins de nombreuses questions essentielles et il ouvre de réelles perspectives.

Dans ces conditions et à l'heure de grands bouleversement mondiaux, de l'émergence de nouveaux pouvoirs liés à ces changements, de questions identitaires qui se posent avec toujours davantage d'acuité, à l'heure où le modèle de l'État-nation est contesté par certains... la question entre langue et pouvoir apparaît toujours aussi primordiale pour la compréhension des faits langagiers, des politiques linguistiques et elle nous permet enfin d'envisager une possible définition d'une nouvelle citoyenneté, davantage culturelle qu'administrative.

Autant de points que vous ne manquerez pas de traiter, avec force et passion et nous l'espérons, avec l'application et l'implication qui guident continuellement notre démarche commune de chercheur.

Au nom du comité d'organisation, du comité scientifique, de l'université de Corse et du RFS, je vous souhaite une très bonne participation, à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres.



Romain Colonna

Coordinateur du congrès RFS 2013

Table des matières

. Présentation du RFS	9
. Présentation de l'UMR CNRS 6240 LISA	10
. Présentation du congrès RFS 2013	11
. Comité scientifique du Congrès	15
. Comité d'organisation	16
. Communication et Evénements	16
. Programmes	17/25
. Conférences plénières	26
. L'école comme lieu de pouvoirs linguistiques : immigration, intégration, place des langues, plurilinguisme, norme, levier linguistique	27
. Le sociolinguiste et le pouvoir politique	28
. La sociolinguistique francophone : Passage et frontières	29
. Vu de l'ailleurs : Questions de pouvoir sociolinguistique en Corse.....	34
. Langues et frontières en milieu minoritaire francophone	38
. La capitalisation du français : sous quelles conditions et pour qui ?	41
. Pouvoir, contre-pouvoir et non-pouvoir de la sociolinguistique ?	46
. Résumés des communications.....	48
. Arezki Abdenour.....	50
. Abdellaoui Aomar	51
. Messaoudi Leila.....	54
. Bouziri Raja	55
. Mahdi Ahmed	56
. Ouabdelmoumen Nadia	57
. Ottavi Pascal.....	58
. Trovato Loredana.....	59
. Troncy Christel.....	60
. Yahiaoui Kheira.....	61
. Ndibnu Messina Ethé Julia.....	63
. Pelletier Aurore.....	64
. Lorenzi Nolwenn.....	65
. Mathis Noëlle.....	66
. Amary Sylvaine.....	68

. Ribeiro Camila.....	69
. Ait Yala Camila	70
. Moussouri Evangelia.....	71
. Vincent Nadine.....	73
. Goudet Laura-Gabrielle.....	74
. Joshi Madhura	75
. Iwauchi Kayoko	76
. Marin Brigitte.....	77
. Ben Rejeb Inès	78
. Gérin-Lajoie Diane	79
. Volle Rose-Marie	80
. Tirvassen Rada.....	81
. Boyer Henri.....	82
. Eloy Jean-Michel	84
. Matthey Marinette	85
. Jablonka Frank	86
. Alén Garabato Carmen.....	88
. Etrillard Aude	90
. Kadi Latifa / Mabrour Abdelouahed.....	91
. Debono Marc.....	92
. de Robillard Didier / Debono Marc.....	93
. Zerva Maria.....	94
. Razafimandimbimanana Elatiana.....	96
. Stoumen Denis.....	98
. Mugnier Saskia.....	99
. Feussi Valentin.....	100
. Ali-Bencherif Mohammed Zakaria.....	102
. Chateauvert Julie.....	103
. Becetti Abdelali	104
. Miguel Addisu Véronique.....	105
. Saint-Martin Cécile.....	106
. Giaufret Anna.....	107
. Morvan Malo.....	108
. Aissaoui Sabrina.....	109
. Planchenault Gaele	110
. Blanchard Jean-François	111
. Mick Carola	112
. Vandeputte-Tavo Leslie	113
. Sini Chérif	114

. Vernet Samuel	115
. Galal Ahmed.....	116
. Salaün Marie / Vernaudon Jacques.....	117
. Forlot Gilles - Martin Fanny.....	118
. Graux Elisabeth	119
. Bennafa Samira	120
. Hakim Chiraz.....	121
. Leroy Marie.....	122
. Anciaux Frédéric / Jeannot-Fourcaud Béatrice / Champagnac Kathia	123
. Garin Virginia.....	126
. Jeannot-Fourcaud Béatrice / Anciaux Frédéric.....	127
. Lambert Patricia.....	128
. Maillard Nadja.....	130
. Totozani Marine.....	131
. Barontini Alexandrine.....	132
. Hambye Philippe	133
. Romainville Anne-Sophie / Hambye Philippe	134
. Delage Vanessa	135
. Comiti Jean-Marie	136
. Urbain Emilie.....	137
. Arfa née Khamassi Mongia	138
. Mahieddine Azzeddine / Mgharfaoui Khalil.....	139
. Talamoni Jean-Guy	141
. Garnier Bruno	142
. Cortier Claude / Bouziri Raja	143
. Assoumou Jules	144
. Meksem Zahir	145
. Bektache Mourad.....	146
. Chibane Rachid.....	147
. Lvasseur Catherine	149
. Diab Duranton Salam	150
. Tamas Christian	151
. Etter Barbla	152
. Fiordelisi Letizia	153
. Gonzalez Marc	154
. Munoz Ludivynn.....	155
. Rodin Isabelle	157
. Bichurina Natalia	158
. Chenoufi-Ghalleb Raja	159

. Paulin Pascale	160
. Chiarini Silvia	161
. Mathieu Cecile / Martin Fanny.....	163
. Bernard Barbeau Geneviève	164
. Fagyal Zsuzsanna	165
. Leconte Fabienne	166
. Moal Stefan	167
. Blanchet Philippe	168
. Fillol Véronique / Salaün Marie.....	170
. Armand Françoise / Combes Elodie / Thamin Nathalie	171
. Viangalli François.....	173
. Quenot Sébastien	175
. Kobelt Emilienne	176
. Verdegal Joan / Burdeus Maria Dolores	177
. Géa Jean-Michel	178
. Devilla Lorenzo.....	179
. Pivot Benedicte	180
. Sorba Nicolas	181
. Marielle Rispaill	183
. Bretegnier Aude	184
. Clerc Stéphanie / Claude Manchet	185
. Index	187

Présentation du RFS

Le Réseau Francophone de Sociolinguistique a pour but de fédérer les chercheurs qui, de par le monde, se reconnaissent un intérêt pour la sociolinguistique, et qui travaillent - principalement ou en partie ou entre autres langues - en français.

Quelle sociolinguistique ? Il en existe de multiples définitions, ce qui témoigne, somme toute, du dynamisme de notre domaine de recherche : nous affirmons avec force que le RFS est ouvert à tous les courants et tendances de la sociolinguistique, et qu'il a vocation à créer le dialogue et le débat, éventuellement sous forme de controverses - courtoises. Cependant les statuts du RFS désignent positivement le contenu du concept de « sociolinguistique », dans les termes minima suivants : « l'étude du langage et des langues, dans la prise en compte permanente, concrète et de principe de leurs réalités complexes, inséparablement cognitives et anthropologiques, sociales, politiques et historiques ». Et l'on pourrait ajouter un « etc. »

Le RFS a pour but de contribuer au développement de ces recherches, et à cette fin il « favorise les échanges nationaux et internationaux entre les chercheurs qui se placent dans cette perspective ».

Les statuts indiquent que « le français est la langue de travail première » du RFS, mais que celui-ci « encourage en son sein et dans tout autre cadre les modes de fonctionnement plurilingues ».

Après avoir fonctionné plusieurs années en tant que « réseau français » informel, le Réseau Francophone de Sociolinguistique s'est donné en 2009 une existence plus structurée (adhésions, élection d'un Conseil et d'un Bureau...).

Ce fonctionnement représente bien sûr une certaine charge, mais surtout c'est un pari sur l'avenir. Oui, nous pensons et nous affirmons que notre domaine de recherche est porteur d'avenir : l'avenir des sciences du langage exige la largeur de nos intérêts scientifiques, et l'avenir de nos sociétés exige que les humains se donnent les moyens d'une intelligence toujours plus approfondie des questions de langues et de langage. Voilà pourquoi adhérer au Réseau Francophone de Sociolinguistique est un geste porteur d'avenir.

<http://www.rfs.socioling.org/>

Présentation de l'UMR CNRS 6240 LISA

Le projet scientifique de l'UMR LISA est articulé sur l'étude des relations sociétés – nature en milieu insulaire en particulier méditerranéen. L'unité aborde cette question des points de vue multidimensionnel, pluridisciplinaire et comparatiste. Multidimensionnel car l'étude des milieux humains (Berque, 2000), leur permanence comme leur transformation demandent que soient abordées non seulement les dimensions spatiales mais aussi temporelles et culturelles des interactions hommes-milieux. La durabilité du développement des territoires insulaires interroge les impacts économiques, écologiques et sociaux des activités humaines.

Pluridisciplinaire parce que les problématiques posées par les membres de l'unité requièrent des compétences différenciées sur un plan fondamental comme sur un plan appliqué.

Comparatiste car il s'agit, au-delà du cas insulaire corse qui reste le terrain d'analyse privilégié de l'unité, d'identifier dans le « vécu insulaire » un rapport au milieu mais aussi au monde à la fois singulier et universel.

. Directrice : Marie-Antoinette Maupertuis. Professeuse en science économique

. Directeur-adjoint : Bruno Garnier. Professeur en sciences de l'éducation

<http://umrlisa.univ-corse.fr/>

L'objectif de ce congrès est d'explorer la manière dont, dans des espaces sociaux diversifiés (institutions politiques, école, milieux de travail, milieux associatifs etc.), le langage (en tant que pratiques, discours et idéologie) constitue un instrument de pouvoir, de non-pouvoir et de contre-pouvoir. Ce congrès cherchera avant tout à comprendre les processus sociaux complexes qui font du langage un terrain de lutte, de consensus ou encore de construction de la différence.

En effet, la diversité des langues et leur variabilité intrinsèque s'inscrivent dans de véritables processus liés à la distribution du pouvoir, qu'il soit économique, social, politique ou symbolique. À ce titre, langues et langage contribuent à structurer nos sociétés, et les individus qui la composent, dévoilant alors des tensions et des rapports de pouvoir.

On peut y trouver des dispositifs de domination et de minoration, des panoplies de représentations symboliques exprimant des outils et des postures, qu'il s'agisse de l'interaction, des activités métalinguistiques, des processus normatifs, de transmission des langues et d'éducation linguistique, de variationnisme et de co-variationnisme, de politique linguistique, d'élaboration des langues, et d'autres questions encore. Au sein des sciences du langage, la sociolinguistique est en position d'éclairer cette thématique, dont on ne saurait trop souligner les enjeux sociaux, et donc la responsabilité que doivent assumer les chercheurs en travaillant à produire des résultats socialement pertinents. C'est toute la sociolinguistique francophone que nous devrions réunir sur cette thématique.

Dans un tel but, le Réseau Francophone de Sociolinguistique et l'UMR CNRS 6240 LISA s'organisent en congrès durant le mois de juillet 2013 à l'université de Corse, dans la ville de Corti. Bien que la thématique annoncée brasse de nombreux sujets, le congrès s'articulera autour des axes suivants :

1. Mondialisation, (dés)ordres linguistiques, nouveaux pouvoirs

Cet axe a pour but d'interroger la distribution du pouvoir linguistique selon les enjeux mondiaux actuels. On abordera ici davantage les questions liées :

- . à la prédominance, réelle ou pas, de certaines langues, au sein d'institutions internationales par exemple, ou comme lingua franca dans divers contextes ;
- . à l'émergence de nouvelles idéologies comme le plurilinguisme européen ;
- . aux politiques des États-nations anciens et émergents face à cette nouvelle donne mondiale.

2. Analyses sociolinguistique de la vie quotidienne ou le pouvoir inconscient

En 1901, Freud publiait son ouvrage *Psychopathologie de la vie quotidienne*

où il tentait de démontrer les manifestations permanentes de notre infatigable inconscient. Dans le même esprit, cet axe mettra en relief les manifestations constantes du pouvoir langagier et ce dans les interactions et les actes les plus anodins de la vie quotidienne des individus, la nôtre donc. Cet axe accueillera particulièrement les études microsociolinguistiques et les analyses discursives.

3. Pour une nouvelle compréhension du pouvoir par les langues

Cet axe privilégiera les communications dont l'apport théorique permet de comprendre de manière originale le pouvoir par les langues, d'exposer/évaluer les appareils critiques utilisés dans les situations de langues en conflit. Il permettra ainsi de critiquer, de réévaluer positivement ou négativement, voire de dépasser certains concepts fondateurs de la sociolinguistique comme la diglossie, la domination, l'hégémonie, l'inégalité ou le conflit linguistiques.

4. Pouvoir des normes et des représentations

Bien que balisés, les jeux de pouvoirs issus du lien dialectique entre les jugements épilinguistiques et la norme peuvent être aujourd'hui revisités à l'aune des mutations sociolinguistiques en cours : nouveaux langages (texto, internet,...), renégociation de la diglossie, analyse des marchés linguistiques, nouvelle approche de la démocratie linguistique, plurilinguisme vs multilinguisme,... Normes et sur-normes peuvent alors connaître de profonds changements paradigmatiques, afin d'aller vers une approche plus fine que la simple opposition majorité / minorité, domination / oppression, etc. Cet axe permettra une nouvelle caractérisation de ce rapport, notamment dans ses évolutions récentes et fondamentales.

5. Une mise en perspective historique du pouvoir des langues

On envisage ici un éclairage précis sur les processus historiques qui aboutissent à la constitution du pouvoir langagier. Cet axe s'intéressera en particulier au pouvoir langagier comme processus socio-historique s'opposant à une forme d'essentialisation du pouvoir des langues et à l'effet d'évidence qu'il induit (cf. par exemple les travaux de Nicole Gueunier sur les langues de la Bible). Il s'agit par exemple de solliciter des travaux de sociolinguistique historique (sur l'ex-URSS et les nations slaves, l'Inde, les pays du Maghreb, les pays africains, etc.). En France particulièrement, on constate une confusion au sujet de la langue française entre un ordre au caractère « naturel » non problématique (émancipation, universalité...) et un ordre normatif (« La langue de la République est le français »).

6. La minoration dans tous ses États ou les langues de non-pouvoir

Comment un groupe s'organise-t-il en collectif pour défendre une identité et une langue propre ? L'une des conséquences du pouvoir langagier, plus ou moins immédiates selon les contextes, est l'inclusion et la promotion de certains groupes et individus au détriment des autres. Dans le cadre des langues, on peut aborder cette dialectique à travers les processus de minoration. Cet axe s'intéressera par conséquent à la minoration dans toutes ses déclinaisons, associant toujours à l'ensemble minoritaire un ensemble majoritaire. Les langues dites « mino-

ritaires » ou « régionales » ont le plus souvent comme caractéristique commune d'être exclues des principales sphères du pouvoir. Mais dire cela suffit-il pour les caractériser ou pour parler de langues de non-pouvoir ?

7. Le pouvoir d'agir

Il s'agit d'analyser les divers processus en cours de dépassement de la domination linguistique et de leurs effets (attendus, inattendus, pervers...) et qui fondent ipso facto des problématiques nouvelles. Le concept de polynomie, avec son application en Corse, est à ce titre illustratif d'éventuels dépassements de la minoration. Cet axe pose la question des voies de « sortie », de « résistance » et de « redistribution » du pouvoir langagier, la question des contenus concrets d'une nouvelle démocratie culturelle, et engage d'autres questionnements en termes de légitimité et de politique linguistiques. Selon une orientation glottopolitique, les communications pourront mettre en exergue les comportements et attitudes des différents acteurs de la langue : acteurs sociaux, scientifiques et politiques. Cet axe permettra aussi d'éclairer les limites et les perspectives de certaines politiques linguistiques en cours.

Comité scientifique du Congrès :

Jules Assoumou *Université de Douala (Cameroun)*
Michelle Auzanneau *Université Paris Descartes (France)*
Marie-Madeleine Bertucci *Université de Cergy-Pontoise (France)*
Raja Bouziri *Université du 7 novembre à Carthage Tunis (Tunisie)*
Jacqueline Billiez *Université de Grenoble (France)*
Philippe Blanchet *Université de Rennes 2 (France)*
Henri Boyer *Université de Montpellier 3 (France)*
Louis-Jean Calvet *Université d'Aix-Marseille (France)*
Stéphanie Clerc *Université d'Aix-Marseille (France)*
Romain Colonna *Université de Corse*
Jean-Marie Comiti *Université de Corse*
James Costa *ENS de Lyon (France)*
Phyllis Dalley *Université d'Ottawa (Canada)*
Alain Di Meglio *Université de Corse (France)*
Alexandre Duchêne *Université de Fribourg et HEP (Suisse)*
Jean-Michel Eloy *Université de Picardie (France)*
Sabine Ehrhart *Université du Luxembourg (Luxembourg)*
André Fazi *Université de Corse*
Carmen Alén Garabato *Université de Montpellier 3 (France)*
Bruno Garnier *Université de Corse*
Jean-Michel Gea *Université de Corse*
Luca Greco *Université Sorbonne Nouvelle (France)*
Monica Heller *Université de Toronto (Canada)*
Anne-Marie Houdebine *Université Paris Descartes (France)*
Franck Jablonka *Université de Picardie (France) et de Vienne (Autriche)*
Attika Kara *LISODIP-ENS de Bouzaréah, Alger (Algérie)*
Malika Kebbas *Université Saad Dahlab (Algérie)*
Abdelouahed Mabrouk *Université Chouaïb Doukkali. El Jadida. (Maroc)*
Zahir Meksem *Université de Bejaïa (Algérie)*
Leïla Messaoudi *Université Ibn Tofail (Maroc)*
Claudine Moïse *Université de Grenoble (France)*
Pascal Ottavi *Université de Corse*
Jean-Aimé Pambou *ENS/Université de Libreville (Gabon)*
Marielle Rispail *Université de St-Etienne (France)*
Jacques Thiers *Université de Corse*
Rada Tirvassen *Mauritius Institute of Education, l'IUFM national de Maurice*
Dominique Verdoni *Université de Corse*
Georges Moracchini *Université de Corse*

Véronique Fillol *Université de Nouvelle-Calédonie*
Bruno Maurer *Université de Montpellier 3 (France)*
Sylvie Wharton *Université Aix-Marseille (France)*
Marinette Matthey *Université de Grenoble (France)*
Thierry Bulot *Université de Rennes 2 (France)*

Comité d'organisation :

Romain Colonna (*Maître de Conférences, Université de Corse*)
Alain Di Meglio (*Professeur, Université de Corse-IUFM de Corse*)
Jean-Michel Eloy (*Professeur, Université de Picardie*)
Marielle Rispaïl (*Professeur, Université de St-Etienne*)
Christophe Luzi (*Ingénieur de recherche CNRS, Université de Corse*)
Véronique Lepidi (*Ingénieur d'études CNRS, Université de Corse*)
Aurélien Leoni (*Ingénieur d'études contractuel, Université de Corse*)
Johanna Casanova (*Assistant-Ingénieur contractuel, Université de Corse*)

Communication et Événements :

Sylvia Flore, *responsable de la communication*
Dominique Grandjean, *responsable des événements*
Gaëlle Piferini, *chargée de communication*
Lesia Dottori, *chargée des événements*
Philippe Rocchi, *chargé de communication*

Mercuri u 3 di lugliu di u 2013 : A mane

10 ore :

Apartura ufficiale

Anfiteatru Farrandu Etori

11 ore - Meziornu :

Cunfarenza pienaria di Jacques Thiers (Università di Corsica)

Anfiteatru Farrandu Etori

*La corse à l'épreuve
d'une sociolinguistique impliquée*

Marcuri u 3 di lugliu : 1 ora è mezu - 3 ore è mezu. Sissione 1

Panel 1-1 (Sala Deca 103) <i>La sociolinguistique francophone. Pasages et frontières</i>	Sala DECA 105	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Mireille McLaughlin	Kheira Yahiaoui <i>Pouvoir et/ou hiérarchie conversationnelle dans les interactions entre des hommes et des femmes : les interactions radio-phoniques d'Alger chaine 3</i>	Malo Morvan <i>Esprit, es-tu là ? Stratégies concurrentes pour s'approprier la définition de « l'esprit de la langue bretonne »</i>	Anna Giaufet <i>Normes et représentations du français québécois dans la BD québécoise contemporaine</i>	Philippe Hambye <i>La norme en francophonie : le purisme sous la polynomie</i>
Alexandra Jaffe	Madhura Joshi <i>Enonciation du choix matrimonial et processus de subjectivation dans le contexte indien contemporain : une approche sociolinguistique</i>	Frédéric Anciaux, Béatrice Jeannot-Fourcaud, Katia Champagnac <i>le langage sms des jeunes en guadeloupe</i>	Brigitte Marin <i>Du pouvoir à la violence symboliques : le statut de de la langue en contexte scolaire</i>	Jean-Marie Comiti <i>Le Renversement des Pôles Sociolinguistiques de Référence (RPSR) en absence de normes officielles : le cas de la Corse.</i>
Monica Heller	Camila Ribeiro <i>Discours et pouvoir dans un journal télévisé brésilien</i>	Jean-François Blanchard <i>Les réseaux numériques, espace d'individuation et d'aménagement linguistique pour une langue minorée ? Etude d'un corpus en langue bretonne</i>	Marielle Rispaïl <i>Etre sociolinguistique et enseignant-e : quels enjeux</i>	Virginia Garin <i>Espagnol « pluricentrique » et « panhispanique » : les représentations de la norme légitime chez les professeurs des Instituts Cervantes du Brésil</i>
James Costa	Julia Ndibnu Messina Ethé <i>Langues et insertion des communautés ethnolinguistiques minoritaires dans les institutions publiques camerounaises</i>	Gilles Forlot Fanny Martin <i>Les enjeux sociolinguistiques et identitaires de la visibilité / invisibilisation d'une langue. Le cas du picard</i>		Gaëlle Planche-nault <i>L'articulation : concept de l'imaginaire linguistique français et instrument de violence symbolique</i>

Marcuri u 3 di lugliu : 4 ora - 6 ore. Sessione 2

Panel 1-2 (Sala DECA 103)	Sala DECA 105	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Patricia Lamarre	Aurore Pelletier <i>Pouvoir et évidence : analyse linguistique des mécanismes d'idéologisation dans la critique artistique actuelle</i>	Anne-Sophie Romainville Philippe Hambye <i>«Il faut d'abord leur apprendre à parler français» : analyse du discours sur le français l'immigration et l'intégration</i>	Samuel Vernet <i>Le pouvoir de la norme dans l'interaction : analyse des discours métalinguistiques spontanés sur Internet</i>	Jules Assoumou <i>Français, anglais et langues nationales comme instruments de pouvoir dans les espaces universitaires au Cameroun</i>
Annette Boudreau	Marie-Rose Volle <i>Le sujet aux prises avec le langage : discours de résistance à l'idéologie des réformes de l'enseignement supérieur</i>	Alexandrine Barontini <i>Normes et représentations courantes et : ou scientifiques. Le cas de la transmission de l'arabe maghrébien en France</i>	Cécile Mathieu Fanny Martin <i>Pouvoirs et petites langues : le picard et la conquête de l'internet</i>	Ludivynn Munoz <i>La cas de l'hégémonie contestée d'une langue internationale dominante : l'usage de l'anglais dans la sphère politique au Cameroun</i>
Alexandre Duchêne (Discussione)	Inès Bev Rejeb <i>Langage et pouvoir : quand les graffitis disent la révolution tunisienne</i>	Marie Salaün Jacques Vernaudon <i>Actualité du Grand Partage : oral versus écrit dans l'apprentissage de:en langue, le cas du tahitien en Polynésie française aujourd'hui</i>	Leslie Vandeputte-Tavo <i>Nouvelles technologies et évolutions linguistiques en contexte plurilingue mélanésien (Vanuatu)</i>	Fabienne Leconte <i>Des langues africaines à l'hôpital : un espace de contre-pouvoir ?</i>
Claudine Moise (Discussione)	Nadine Vincent <i>Créativité et identité dans la langue de la contestation : le cas du printemps érable</i>		Elatiana Razafimandimbimanana <i>L'IMAGE ou ce qui ne semble pas être vu dans l'étude des tensio,s langue(s) - pouvoirs (s) en sociolinguistique</i>	

À parte si da 6 ore è quartu : Riunione di u RFS

Anfiteatru Farrandu Etori

U ghjovi u 4 di lugliu : 9 ora - 11 ore. Sissione 3

Sala DECA 103	Sala DECA 105	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
<p>Kayoko Iwauchi <i>Manipulation du langage par les femmes et détournement du pouvoir</i></p>	<p>Laura-Gabrielle Goudet « That foo just talks to much » : Légimité et Rapports de Pouvoir dans un Forum de Gang Afro-Américain</p>	<p>Stéphanie Clerc Claude manchot Stratégies glottopologiques en terrain scolaire</p>	<p>Marine Totozani Activité « téléopérateur » : entre plurilinguisme et insécurité linguistique ? Le cas des centres d'appel implantés en Albanie</p>	<p>Sylvaine Amary Ce que les souvenirs disent de la langue. Récits de vie de deux locutrices de l'arabe maghrébin établies en France.</p>
<p>Camila Ait Yala La politesse linguistique chez les femmes comme marque de subordination ? Analyse comparative auprès des locuteurs hommes et femmes</p>	<p>Nolwenn Lorenzi Autorité refusée, autorité renforcée : l'usage de la menace et/ou de l'insulte dans la prise de pouvoir</p>	<p>Aude Bretegnier « FLI » : l'intégration énoncée comme naturellement assimilationniste, un coup de force multiple</p>	<p>Patricia Lambert L'atelier, les apprentis et la Revue Technique Automobile. Ethnographie d'un espace de socialisation langagière et professionnelle</p>	<p>Carola Mick Stigmatisation sociale et norme scolaire - Les employés de maison eu pérou</p>
<p>Evangelia Moussouri « Tensions, rétentions, détentions, prorensions ? » : Quels pouvoirs des langues via quel discours « détenus » sur le plurilinguisme ?</p>	<p>Cécile Saint-Martin « La maîtrise de la langue française » à l'école de la Polynésie française : un mythe au service de quel pouvoir ?</p>	<p>Françoise Armand Elodie Combes Les enseignants québécois et les approches plurilingues « Mais je peux pas me mettre contre le vent non plus, parce que je suis qui, moi, pour faire autrement »</p>	<p>Marie Leroy Visibilité et mouvance des cadres : Ateliers mobilisant la photographie et la réflexion sur les cloisonnements linguistiques à Bolzano (Tyrol du Sud/Haut-Adige)</p>	<p>Béatrice Jeannot-Fourcaud Frédéric Anciaux Créole et représentations en Guadeloupe : une étude exploratoire auprès d'élèves d'école primaire</p>
		<p>Véronique Fillol Marie Salaün Entre instrumentalisation politique et impensé didactique : un destin postcolonial des langues kanak comme langue d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie</p>	<p>Nadia Ouabdelmoum Le volet linguistique du Contrat d'Accueil et d'Intégration : un dispositif de contrôle externalisé de la division du travail</p>	<p>Sabrina Aissaoui Représentations des descendants de migrants algériens sur l'arabe classique et l'arabe dialectal : une notion de diglossie à interroger ?</p>

U ghjovi u 4 di lugliu : 11 ore è mezu - Meziornu è mezu.

Cunfarenza Pienaria : Ofélia Garcia (Graduate Center of the City University of New York)
Anfiteatru Farrendu Ettore

L'école comme lieu de pouvoirs linguistiques : immigration, intégration, place des langues, plurilinguisme, norme, levier linguistique.

U ghjovi u 4 di lugliu : 2 ora - 3 ore è mezu. Sissione 4

Panel 2-1 (Sala DECA 103) <i>Vu d'ailleurs : questions de pouvoir sociolinguistique en Corse</i>	Sala DECA 105	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Alexandra Jaffe	Abdenour Arezki <i>Les langues de l'école, l'arabe, le tamazight, entre mythification et faire-valoir idéolo- gique</i>	Bruno Garnier <i>Universalisme et Régionalisme : une utopie vivante au cœur de l'école de la République</i>	Raja Bouziri <i>Quand le poids de la langue l'emporte</i>	Natalia Bichuria <i>Les usages des langues minoritaires par les militants : représentations et pratiques (les cas de l'occitan et du francoprovençal)</i>
Megan Cotnam-Kappel	Pascal Ottavi <i>En relisant Bruno Maurer</i>	Emilie Urbain <i>Quelle autorité pour quelle minorité ? Langue et pouvoir en Louisiane depuis la fin du 19^e siècle</i>	Leila Messaoudi <i>Plurilinguisme et pouvoir économique au Maroc. Quelle place pour la langue française ?</i>	Carmen Alén Garabato <i>Pertinence et actua- lité de quelques concepts issus de la sociolinguistique catalane et occi- tane : «Auto-odi» et autres concepts associés</i>
Rolf Kailuweit	Philippe Blanchet <i>Sociolinguistique, didactique et critique sociale : des raisons d'agir</i>	Zsuzsanna Fagyal <i>Dominations et subversions de minoration linguis- tique dans l'Union Européenne</i>	Ahmed Mahdi <i>Le « Printemps arabe » ou le bougeonnement linguistique</i>	Letizia Fiordelisi <i>Langue corse entre minoration et mino- rization</i>

U ghjovi u 4 di lugliu : 4 ore - 6 ore. Sissione 5

Panel 2-2 (Sala DECA 103)	Sala DECA 105	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Janne Bleeg	Pascale Paulin <i>Les chasseurs-cueilleurs baka du Gabon sont-ils sous domination lorsqu'ils parlent la langue fang de leurs voisins ?</i>	Jean-Guy Talamoni <i>Emergence d'une littérature en langue vernaculaire : l'exemple du polysystème corse</i>	Claude Cortier Raja Bouziri <i>Ideologies, représentations et pouvoir des langues : le cas de l'arabe et du français dans l'enseignement au Maghreb</i>	Mourad Bektache <i>Minoration et dénomination des parlers berbères</i>
Robert Blackwood	Vanessa Delage <i>De la norme à la pluralité : négociations discursives du gendarme, du symbolique de la fonction à l'investissement individuel</i>	Stefan Moal <i>L'écrivain en langue minoritaire / minorisée : un agent glottopolitique ? L'exemple de Yann Gerven, auteur de langue bretonne</i>	Azzeddine Mahieddine Khalil Mgharfaoui <i>Le Français au Maghreb entre les politiques linguistiques nationale et familiale</i>	Marc Gonzalez <i>Pouvoirs et enjeux symboliques de la nomination ethnonymique en Louisiane franco-phone</i>
Romain Colonna (Discussione)	Mohammed Zakaria Ali-Bencherif <i>Le poids et le pouvoir du français dans les échanges entre clients et commerçants lors des transactions commerciales en Algérie</i>	Chiraz Hakim <i>Réception de la littérature beur par un public d'étudiants algériens</i>	Salam Diab Duranton Abdenbi Lachkar <i>Un combat pour la survie : le syriaque dans la sphère arabophone</i>	Mongia Arfa <i>La langue arabe : langue de pouvoir et de contre pouvoir</i>
	Aomar Abdellaoui <i>Le texte officiel face à la réalité sociolinguistique algérienne : quels arguments pour quelle place pour le Français dans l'enseignement ?</i>	Rachid Chibane <i>Les écrits muraux réalisés dans la ville de Tizi-Ouzou : luttes de pouvoir autour d'enjeux symboliques et espaces inventés pour les locuteurs minorisés.</i>		

U vennari u 5 di lugliu : 9 ore - 10 ore è mezu. Sissione 6

Panel 3 (Sala DECA 103) <i>Langues et frontières en milieu minoritaire francophone</i>	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Phyllis Dalley	Noëlle Mathis <i>Être (ou ne pas être) un acteur social plurilingue : identités négociées entre participants à un atelier d'écriture plurielle</i>	Aude Etrillard <i>« English is spoken here » : des rapports de forces sociolinguistiques dans l'espace rural breton</i>	Zahir Meksem <i>La minoration dans la minoration : ou comment une langue minorée peut- elle minorer une autre ?</i>
Sylvie Lamoureux	Joan Verdegai Maria Dolores Burdeus <i>Le pouvoir de la traduction pour le redressement d'une langue identitaire ou adoptive</i>	Samira Bennafa <i>L'environnement graphique tizi-ouzéen : Contacts, conflits, repré- sentation et domination</i>	Christian Tamas <i>Evolutions linguistiques en Roumanie. De minoration à auto-minoration</i>
Nathalie Bélanger	Jean-Michel Géa <i>Editer un bulletin scienti- fique bilingue : quelle(s) logique(s) de pouvoir</i>	Frank Jablonka <i>Qu'est ce qui émerge dans les variétés émergentes ? Sur émergentisme linguis- tique et pouvoir</i>	Geneviève Bernard Barbeau <i>Lutte légitime ou domi- nation d'un groupe sur un autre ? Analyse de discours citoyens à propos des revendications identitaires et linguistique au Québec</i>

U vennari u 5 di lugliu : 11 ore - meziornu

Cunfarenza Pienaria : Louis-Jean Calvet (Université d'Aix-Marseille)

Anfiteatru Farrendu Etori

Le sociolinguistique et le pouvoir politique

U vennari u 5 di lugliu : 1 ora è mezu - 3 ore. Sissione 7

Panel 4-1 (Sala DECA 103) <i>La capitalisation du français : sous quelles conditions et pour qui ?</i>	Sala DECA 105	Sala DECA 106	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Alfonso Del Percio	Ahmed Galal <i>L'engagement verbal / politique de Wael Gonim pendant la révolution égyptienne de 2011</i>	Abdeleli Becetti <i>Approcher les pratiques langagières en Algérie : quel usage faire du concept de « diglossie » ?</i>	Saskia Mugnier <i>Locuteurs sourds et langues : comment sortir d'un figement institutionnalisé ?</i>	Raja Chenoufi-Ghalleb <i>Variétés régionales en Tunisie, réconciliation et pouvoirs</i>
Mi-Cha Flubacher	Latifa Kadi Abdelouaded Mabrou <i>L'affichage public maghrébien : un contre-pouvoir ?</i>	Marinette Matthey <i>Le concept de diglossie est-il périmé ?</i>	Catherine Levasseur <i>« Moi j'suis pas francophone ! » : Quand les discours et les pratiques multilingues d'élèves de francisation viennent bousculer les frontières de la communauté linguistique minoritaire</i>	Nicilas Sorba <i>La polynomie ou la redistribution des pouvoirs</i>
Martina Zimmermann	Julie Chateauvert <i>De la poésie comme action directe</i>	Henri Boyer <i>Modélisation conflictiviste et modélisation irénique dans le traitement des situations sociolinguistiques de type diglossique : la preuve par le terrain</i>	Lorenzo Devilla <i>« C'est pas ma France à moi... » : identités plurielles et contre-culture dans le rap français</i>	Jean-Michel Eloy <i>La langue comme attribut du pouvoir</i>

U vennari u 5 di lugliu : 3 ora è mezu - 5 ore. Sissione 8

Panel 4-2 (Sala DECA 103)	Sala DECA 105	Sala DECA 107	Sala DECA 108
Shirely Yeung	Marc Debono <i>Linguistes et juristes : communautés d'intérêts et enjeux de pouvoir</i>	Loredana Trovato <i>Francophonie, plurilinguisme et interculturalité dans le contexte méditerranéen. Le défi du français</i>	Isabelle Rodin <i>La langue espagnole au sein des couples dits linguistiquement mixtes en Ile de France : langue de non-pouvoir</i>
Monica Heller <i>(Discussion)</i>	Sébastien Quenot <i>La coofficialité du corse : motivations et méthode d'un processus politique</i>	Barbla Etter <i>Restructurations politiques en Suisse et luttes linguistiques : le cas des fusions de commune aux Grisons</i>	Elisabeth Graux <i>Représentations du Français et représentations du camfranglais : quel (s) pouvoir (s) et quel (s) contre-pouvoir (s)</i>
	François Viangalli <i>Réintroduction d'une langue et contentieux juridique</i>	Maria Zerva <i>Représentations du plurilinguisme en Grèce au début du 21^{ème} siècle à partir des discours épilinguistiques</i>	Emilienne Kobelt <i>Quotas linguistiques à l'administration fédérale suisse : tension, résistance et rapports de pouvoir</i>

U vennari u 5 di lugliu : 5 ore - 7 ore. Tavula ronda di Chjusura

Anfiteatru Farrendu Etori

Pouvoir, contre-pouvoir et non-pouvoir... de la sociolinguistiques ?

Annette Boudreau, Université de Moncton, Canada. Josiane Boutet, Université de Paris VII, France. Henri Boyer, Université de Montpellier, France. Monica Heller, Université de Toronto, Canada. Michel Francard, Université de Louvain, Belgique. Khaoula Taleb Ibrahim, Université d'Alger, Algérie

Moderatore : Alexandre Duchêne

Le Corse à l'épreuve d'une sociolinguistique impliquée

Jacques Thiers (Université de Corse)

Le mercredi 03 juillet à partir de 11h00

Amphithéâtre Fernand Etti

Figure culturelle emblématique du Riacquistu, auteur de nombreux écrits en langue corse dans le domaine littéraire. Agrégé de l'université (lettres classiques) avant de rejoindre en 1983 l'Université de Corse où il occupe actuellement une chaire de langue et culture régionales comme Professeur des Universités et où il dirige le *Centru Culturale Universitariu*. De la création du CAPES de langue corse (1991) à 2005, Jacques THIERS a été membre du jury dont il a assuré la présidence de 1995 à 1998, puis de 2003 à 2005.

Ses thèmes de recherche l'on conduit dès les années 80 à s'intéresser à la gestion du plurilinguisme en terrain minoritaire. Au contact notamment de Jean-Baptiste Marcellesi, il s'est intéressé à la question de la diglossie, de l'épilinguisme et de l'individuation en Corse avec comme articulation centrale les questions relatives aux identités. Ses travaux ont très largement éclairé les processus de domination à l'œuvre sur l'île et ont permis de développer ainsi une recherche universitaire qui a « aidé la conscience linguistique à se saisir de ce divorce entre réalité et représentation pour contribuer à une pratique corsophone plus efficace parce que plus résolument tournée vers la gestion langagière du présent », selon ses propres mots.

ghjthiers@wanadoo.fr

*L'école comme lieu de pouvoirs linguistiques :
immigration, intégration, place des langues,
plurilinguisme, norme, levier linguistique*

Ofelia García (Graduate Center of the City University of New York)

Le jeudi 04 juillet à partir de 11h30

Amphithéâtre Fernand Etori

Ofelia García is Professor in the Ph.D. programs of Urban Education and of Hispanic and Luso-Brazilian Literatures and Languages at the Graduate Center of the City University of New York. She has been Professor of Bilingual Education at Columbia University's Teachers College, Dean of the School of Education at the Brooklyn Campus of Long Island University, and Professor of Education at The City College of New York. Among her recent books are *Bilingual Education in the 21st Century: A Global Perspective*; *Educating Emergent Bilinguals* (with J. Kleifgen), *Handbook of Language and Ethnic Identity* (with J. Fishman), *Negotiating Language Policies in Schools: Educators as Policymakers* (with K. Menken), *Imagining Multilingual Schools* (with T. Skutnabb-Kangas and M. Torres-Guzmán), and *A Reader in Bilingual Education* (with C. Baker). She is the Associate General Editor of the *International Journal of the Sociology of Language*. García was the recipient of the 2008 NYSABE Gladys Correa Award, is a Fellow of the Stellenbosch Institute for Advanced Study (STIAS) in South Africa, and has been a Fulbright Scholar, and a Spencer Fellow of the U.S. National Academy of Education.

ogarcia@gc.cuny.edu
<http://ofeliagarcia.org/>

Le sociolinguiste et le pouvoir politique

Louis-Jean Calvet (Université d'Aix-Marseille)

Le vendredi 05 juillet à partir de 11h00

Amphithéâtre Fernand Etori

Professeur des Universités. Dès la publication de *Linguistique et colonialisme* (1974), dans laquelle il introduit le concept de *glottophagie*, il analyse les rapports entre le discours linguistique et le discours colonial sur les langues, puis les liens entre langue et pouvoir (*La guerre des langues*, 1987) et le rôle linguistique de la ville (*Les Voix de la ville*, 1994). Il participe ainsi à la création d'une sociolinguistique francophone dont il est un des représentants les plus connus, traduit en une vingtaine de langues et auteur de nombreux ouvrages qui expriment une pensée complexe, parfois controversée. À travers le parcours de Louis-Jean Calvet, les notions de pouvoir, pouvoir politique et langue trouvent une résonance particulière. Il s'intéresse par ailleurs à la chanson française et a publié plusieurs ouvrages à ce sujet.

louis-jean.calvet@wanadoo.fr

<http://louis-jean.calvet.pagesperso-orange.fr/>

Panels

1. La sociolinguistique francophone Passage et frontières

Le mercredi 03 juillet (13h30-15h30 et 16h-18h00)

Salle DECA 103

Proposé par **Mireille McLaughlin**

mireille.mclaughlin@uottawa.ca

Participants :

. **Alexandra Jaffe** (*California State University*)

. **Monica Heller** (*Université de Toronto*)

. **James Costa** (*Université Lyon 2*)

. **Patricia Lamarre** (*Université de Montréal*)

. **Mireille McLaughlin** (*Université d'Ottawa*)

. **Annette Boudreau** (*Université de Moncton*)

Commentateurs : Alexandre Duchêne et Claudine Moise

La mondialisation touche aujourd'hui à la fois aux pratiques des locuteurs et à la compréhension des enjeux sociolinguistiques dans lesquels les pratiques linguistiques évoluent. Dans le cadre de cet atelier, nous souhaitons questionner les outils de la sociolinguistique à la lumière de la problématique de la production, de la circulation et de l'appropriation du savoir sociolinguistique. Le Réseau francophone de sociolinguistique a posé, depuis son émergence, une série de questions quant à la place du réseau dans l'expansion, la reconnaissance et l'engagement de la sociolinguistique en français à l'échelle mondiale. De son côté, la linguistique anthropologique nord-américaine s'est penchée sur des questions de processus idéologiques qui font vivre des marchés et des hiérarchies sociolinguistiques. Malgré des centres d'intérêt communs, les échanges entre la tradition sociolinguistique française et l'anthropologie linguistique nord américaine ont été relativement limités. Cet atelier relance cette conversation transatlantique dans l'objectif de confronter les diverses traditions de recherche en présence, de comprendre les passages de l'une à l'autre et les obstacles à ces passages. Au-delà, nous cherchons à saisir quelques-unes des problématiques liées à cette circulation de savoirs, elle-même soumise à des contraintes idéologiques et à des enjeux

de pouvoir au sein des divers champs académiques en Europe ou en Amérique du Nord. Nous suivrons la circulation du savoir à partir du concept de passerelle, emprunté à un atelier présenté lors du American Anthropological Association (Duchêne et Jaffe 2011). Nous explorerons le concept de passerelle à partir de terrains variés, où se sont croisés, pour nous, les traditions francophones et américaines. Nous adoptons tous une perspective sociolinguistique critique qui combine des éléments des théories européennes et nord-américaines. Nous situons les enjeux théoriques de la sociolinguistique dans les contextes politico-économiques de la construction du savoir sociolinguistique. Quelles sont les conditions matérielles de la production du savoir sociolinguistique ? Qui est en mesure de participer et de définir la discipline de la sociolinguistique ? Nous questionnons, comme chercheurs, notre positions privilégiées entre deux traditions dominantes, ce pour permettre une réflexion qui offre les pistes d'un décloisonnement de la sociolinguistique francophone. Une sociolinguistique critique des idéologies linguistiques : une lecture franco-américaine de la polynomie Alexandra Jaffe (California State University) Dans cet exposé, je tracerai la double influence des courants intellectuels américains et français dans l'approche analytique que je suis vis-à-vis la polynomie en tant qu'idéologie et en tant que pratiques sur le terrain. Donc il y a double engagement avec la thématique du panel : d'une part, j'examinerai les conditions politiques et idéologiques dans lesquelles la notion de la polynomie a été introduite et la manière dont cette idéologie structurerait et structure la production et la représentation du savoir sociolinguistique sur le corse.

De l'autre part, j'interrogerai la manière dont la sociolinguistique du conflit et la notion des « représentations linguistiques » s'articulent avec les cadres théoriques issues de l'anthropologie linguistique américaine : précisément, la politique économique du langage et les idéologies linguistiques. J'avancerai, à partir des données ethnographiques, une lecture de la polynomie dans le champ sociolinguistique en Corse. Ce champ est marqué par une démocratie profonde (l'impossibilité d'imposer une seule norme, la contestation permanente de la légitimité de tel ou tel acteur social dans le domaine de la politique linguistique). En même temps, une perspective polynomique dans une corsophonie énormément hétérogène fait apparaître des tensions par rapport aux postures légitimes à partir desquels des locuteurs du corse peuvent entrer dans le jeu de reconnaissance de la diversité préconisé par la polynomie. Est-ce qu'il faut, par exemple, maîtriser une variété du corse pour échanger sur le champ polynomique ? D'un point de vue discursif, est-ce que l'hégémonie officielle de la polynomie permet/légitime des postures individuelles ou collectives qui ne valorisent pas (ou qui réduisent) la diversité parlée ou écrite ou qui valorisent des mélanges (inter-dialectales ou interlinguistiques (français-corse ou corse-italien) ? Ces questions seront abordées en tant qu'illustrations de processus idéologiques, soumis à une lecture sociolinguistique critique. Classe et culture : pour une passerelle dans l'exploration des inégalités sociales Monica Heller (Université de Toronto) Les réalités canadiennes soulèvent des questions que la sociolinguistique à toujours du mal à traiter. Dans

cette communication, je vais aborder la manière dont ces réalités tombent entre les outils anglophones et francophones, nécessitant une passerelle que nous, au Canada, avons été obligés d'inventer. Il s'agit de la problématique suivante : pourquoi et comment les différences langagières sont-elles impliquées dans la construction de catégories sociales imbriquées dans les relations de pouvoir? Les traditions anglophones insistent sur l'importance d'examiner les processus interactionnels. Adoptant une position constructiviste, elles privilégient l'action comme source de structuration, et comme base empirique d'argumentation.

Mais cette approche, aussi puissante soit-elle sur le plan du comment, ne permet pas d'avancer très loin sur le plan du pourquoi. Ou plutôt, elle limite l'explication à la culture, sans se demander pourquoi on culturalise de la manière dont on le fait, ni d'où viennent les cadres culturels mis en jeu. En tant que docteurante au Etats-Unis, je me suis trouvée confrontée à ce problème quand j'ai essayé de développer un projet qui avait pour but de découvrir comment les relations sociales en milieu de travail bilingue anglais-français à Montréal, vers la fin des années 70, étaient liées à des politiques linguistiques visant la mobilité sociale des francophones au Québec. Les questions posées en sociolinguistique française à l'époque, sur l'importance du milieu du travail, de la classe sociale, du positionnement de l'acteur dans un marché structuré, ont permis la construction d'une passerelle opérationnalisable entre action et structuration, entre classe et culture. Cependant, il demeure des questions importantes à résoudre à propos des liens entre matérialité et culture, et sur la circulation des discours, des acteurs et des objets. La sociolinguistique occitane peut-elle encore interpréter la situation sociolinguistique provençale ? James Costa (Université Lyon 2) Cette contribution vise à interroger les outils que propose la sociolinguistique occitane pour rendre compte et proposer des interprétations de la situation linguistique actuelle en pays d'oc – en posant notamment la question suivante: pourquoi la langue d'oc reste-t-elle un fort enjeu symbolique alors même que sa pratique n'a jamais été aussi faible? La sociolinguistique dite périphérique (catalane puis occitane) s'est développée dans les années 1960 à partir des travaux de Ferguson et Fishman sur la diglossie, en en proposant une reformulation dynamique fondée sur l'idée d'un conflit qui ne pourrait se résoudre que par la normalisation de la langue dominée, ou par sa disparition. Je défends ici l'idée que ces théories ont été mises au point pour un contexte dans lequel la langue d'oc était encore largement pratiquée, et que certains des outils élaborés alors ne permettent plus de rendre compte d'une situation linguistique que l'on peut désormais appeler post-vernaculaire (Shandler, 2006). A partir de données issues d'un travail sur les conflits à l'intérieur du mouvement de défense de la langue d'oc – et d'un questionnement sur le sens social de ces conflits en termes de production de ressources symboliques, je montrerai comment la sociolinguistique occitane peut bénéficier de l'apport de certains travaux d'anthropologie linguistique nord-américaine. Il s'agira de mieux comprendre comment le langage est utilisé par divers acteurs comme une ressource, négociée depuis une dizaine d'années à travers un dur conflit, dans la recherche

de nouveaux positionnements sociaux sous un régime de capitalisme tardif. Intersections et passerelles - une réflexion sur un cadre d'interprétation théorique déjà bâti d'éléments transatlantiques et sur le potentiel (ou l'éventualité ?) d'autres passerelles Patricia Lamarre Le cadre théorique de Monica Heller et sa proposition pour une sociolinguistique critique représentent une passerelle et une intersection importantes entre la sociologie et l'anthropologie linguistique américaines et la théorisation française, en particulier l'œuvre du sociologue français, Pierre Bourdieu. Dans cette présentation, je discuterai d'autres éléments transatlantiques qui peuvent s'ajouter à la passerelle lancée par Heller.

Plus spécifiquement, que peut-on tirer d'une tentative de rapprochement entre la socialisation langagière (dans la lignée d'Ochs et Schiefflin 1985) et le concept d'éthos/habitus de Bourdieu (1977) ? La socialisation langagière permet une analyse plus profonde de l'agentivité dans la théorie de Bourdieu sur la reproduction sociale. Cette théorie permet d'examiner, dans les contextes abordés comme sites de socialisation, les processus de continuité historique et intergénérationnelle. Elle permet aussi d'étudier la manière par lesquelles les transformations sociales prennent forme discursivement au fur et à mesure que les individus s'ajustent à des conditions changeantes. La théorisation de Bourdieu, pour sa part, apporte une dimension critique à la recherche sur la socialisation langagière en ancrant les processus de socialisation dans des conditions matérielles et historiques. Pour soutenir cette proposition, je ferai appel à des données d'études que j'ai menées à Montréal. J'irai au-delà des premiers sites de socialisation (famille et école) pour aborder la socialisation langagière comme un processus faisant partie intégral des trajectoires de vie (language socialization, a lifelong process). J'examinerai, d'une part, l'expérience vécue d'immigrants qui, suite à une expérience de mobilité géographique, ont connu des changements importants dans leur vie sociale et leur identité. Je lierai ces trajectoires aux expériences d'individus et de communautés bien ancrées dans leurs localités, mais s'ajustant aux transformations importantes en cours dans celles-ci. Cette présentation se veut la suite d'une discussion lancée par Trimaille et Lambert à Montréal en 2011. De la fragilité au global hip: la production culturelle acadienne en contexte de mondialisation. Mireille McLaughlin (Université d'Ottawa) La production artistique acadienne se trouve inscrite à la croisée des champs artistiques nord-américains, québécois, français et francophones. En Acadie, comme au Québec, le champ artistique a longtemps été imbriqué dans le champ des politiques identitaires (St-Jacques 1999). Cette inscription dans le politique s'appuyait sur des conceptions de la culture empruntée à l'anthropologie américaine et à une compréhension du pouvoir linguistique et de la socialisation empruntée à la sociolinguistique française et européenne.

La protection de la culture (produite par un centre et dont l'objectif était l'homogénéisation) passait, dans ce contexte, par la normalisation de la langue dominée. La production artistique était avant tout financée en vertu d'objectif politico-culturel : celui d'assurer la socialisation en français des locuteurs potentiellement francophone. Elle s'ancrait, aussi, dans une idéologie de la qualité de la

langue qui plaçait d'emblée la production Acadienne en situation de « fragilité » celle-ci était et continue d'être perçue la production d'une communauté minorée, « désavantagée » par la situation de contact de langue. La valeur accrue de produits artistiques cosmopolites en contexte de mondialisation vient transformer la structuration du champ politico-artistique. Ce passage du champ artistique du politique à l'économique fait émerger une crise identitaire qui touche l'ensemble du Canada francophone. Le discours de la fragilité est déstabilisé par un discours cosmopolite qui situe l'acadianité à l'avant-garde de la production culturelle. À partir de données ethnographiques et médiatiques, j'explorerai en quoi la mondialisation de la production artistique acadienne ouvre des pistes pour mieux comprendre les liens entre la circulation de concepts et théories françaises et américaines et leur mobilisation dans les sphères politiques et artistiques. Je conclurai en faisant une analyse des passerelles obscures, m'appuyant sur l'anthropologie critique nord-américaine et la sociolinguistique occitane pour réfléchir autrement à la situation des francophones du Canada. Savoirs scientifiques et voix d'autorité à l'épreuve des terrains. Le cas de l'Acadie Annette Boudreau (Université de Moncton) Depuis la fin du 19^e siècle, la langue française a été considérée, avec la religion catholique, comme le référent principal sur lequel s'est construite l'identité des francophones au Canada. Les départements de linguistique ont vu le jour dans les années 1970 au Québec et en Acadie, et différents courants, surtout le structuralisme et le fonctionnalisme, ont été privilégiés pour analyser les pratiques linguistiques des locuteurs, faisant souvent abstraction de ces derniers. Le courant de l'anthropologie linguistique provenant des États-Unis a été plutôt marginalisé et pourtant, il met l'accent sur l'historicité, les relations de pouvoir, les inégalités sociales et la réflexivité, concepts qui fournissent un éclairage fécond pour appréhender les phénomènes linguistiques observés dans la francophonie canadienne. Partant d'une interrogation sur la circulation de ces savoirs et m'inspirant d'exemples concrets tirés de la situation acadienne, j'essaierai de comprendre pourquoi et comment différents discours scientifiques deviennent légitimes à des moments précis de l'histoire.

Il s'agira ensuite d'examiner les effets des discours scientifiques, discours d'autorité par excellence, dans les milieux périphériques souvent dominés par des théories élaborées en fonction de situations tout à fait autres. Dans le cas précis de l'Acadie, j'examinerai les apports de concepts provenant de la Catalogne, de l'Occitan, de la Belgique et des États-Unis qui ont servi à décrire et à expliquer certains phénomènes linguistiques, concepts qu'il a fallu infléchir et remodeler afin de rendre compte plus adéquatement de la situation étudiée. Cela m'amènera finalement à interroger les conditions de légitimation du savoir dans les « petits » milieux.

Commentatrice : Claudine Moise

Commentateur : Alexandre Duchêne Shandler, J. (2006)

Adventures in Yiddishland : Postvernacular Language & Culture.

Berkeley & Los Angeles : University of California Press.

2. Vu de l'ailleurs : Questions de pouvoir sociolinguistique en Corse

Le jeudi 04 juillet (14h00-15h30 et 16h00-17h30)

Salle DECA 103

Proposé par **Alexandra Jaffe**

ajaffe@csulb.edu

Participants :

• **Janne Bleeg Jensen** (Aarhus University)

• **Megan Cotnam-Kappel** (U. d'Ottawa)

• **Rolf Kaluweit** (Freiburg U.)

• **Robert Blackwood** (Liverpool)

• **Alexandra Jaffe** (California State University, Long Beach)

Commentateur : **Romain Colonna** (Université de Corse)

Ce panel réunit cinq chercheurs d'horizons disciplinaires divers (sociolinguistique, linguistique, sciences de l'éducation, anthropologie linguistique) et de plusieurs pays (le Canada, la Suisse, l'Angleterre, les Etats-Unis et le Danemark) dans l'analyse des questions de pouvoir dans le champ sociolinguistique corse. Jensen jette un regard historique sur les débats sur l'officialisation du corse pendant les années 80 et 90, identifiant plusieurs positions idéologiques sur la nature et le rôle de la langue corse dans la société corse. Deux interventions portent sur le contexte scolaire : Cotnam-Kappel aborde la problématique de l'invisibilité des voix des enfants comme agents sociaux dans les choix scolaires vis-à-vis des cursus scolaires dans une langue minoritaire (le français au Canada, le corse en Corse), Jaffe explore le pouvoir d'agir créatif de l'apprentissage des chjam'è rispondi dans deux écoles bilingues qui harmonise la tradition et un monde sociolinguistique en mutation. Encore deux interventions (Kaluweit et Blackwood) explorent le « paysage linguistique » comme terrain de pouvoir représentationnel et symbolique. L'ensemble des interventions sera commenté par Romain Colonna et suivi par une discussion.

1. Politiques de la langue Corse dans les années 1980/90 Janne Bleeg Jensen (Aarhus University). En Europe, la langue est un moyen politiquement reconnu pour affirmer une autorité culturelle et politique pour les minorités. Mais la création d'une langue standardisée peut également être un thème de dissenti-

ments internes, liés à des différentes interprétations de ce que c'est et ce que doit être une langue et une identité culturelle. Je vais adresser comment les efforts de mobiliser un statut officiel de la langue Corse dans les années 1980/90 témoignent d'une complexité de positions politico-identitaires et civiles qui s'expriment autour de la langue. Parmi les acteurs sur le terrain, il y avait une diversité de « groupes d'intérêts » politiques et linguistiques, qui ont tous fait appel à la langue en tant qu'emblème d'identité mais qui étaient en désaccord sur les objectifs et les armes légitimes du combat. Un point de désaccord concernait l'appropriation d'une autorité linguistique pour la langue Corse. Une position questionnait si une telle autorité devrait accepter des idéologies politiquement dominantes de standardisation de la langue ou si une langue non-standardisée – dans ses capacités de résider hors de la norme – était un argument en soi. Une autre position refusait de parler d'une seule langue Corse. Et une troisième position contestait une standardisation de la langue qui, en créant des hiérarchies linguistiques nouvelles, allait réduire nombre de Corses, notamment la vieille génération, à une position d'illettrés ou même d'analphabètes. Les débats sur la langue Corse montrent comment différentes notions de capital culturel et politique étaient mobilisées à des niveaux différents de la communauté Corse. Les débats reflètent des ambitions diverses par rapport à une autorité culturelle et politique de la langue et donc un problème auquel la standardisation de la langue a fait face: le risque d'inclusion et de promotion de certains groupes au détriment des autres.

2. Les minorations multiples: l'intérêt particulier aux paroles d'enfants-acteurs en milieux linguistiques minoritaires Megan Cotnam-Kappel (U. d'Ottawa) Les enfants représentent un tiers de la population mondiale et sont des citoyens à part entière qui ont le droit de négocier les conditions les plus propices pour leur émancipation et leur succès. Cependant, nombreux sont les enfants qui vivent un processus de minoration par les adultes qui les entourent et qui restructurent ou marginalisent leurs paroles. En milieux linguistiques minoritaires, les effets de minorations imposées sur les enfants se voient multipliés en raison de processus sociaux d'oppression linguistique. Les données de recherche qualitatives qui seront présentées relèvent d'un projet de thèse doctoral en cours traitant des choix scolaires en milieux minoritaires tels que vécus par des enfants âgés de 12-14 ans en Ontario (Canada) et en Corse (France). Plus précisément, nous comparerons les trajectoires individuelles d'enfants lorsqu'ils s'apprentent à vivre un processus de choix scolaire : soit de rester ou de quitter leur programme scolaire de langue minoritaire. Force est de constater que la majorité des recherches dans le domaine du choix scolaire se concernent presque exclusivement du rôle des parents. Nous nous intéressons ainsi aux voix d'enfants sous-représentées et marginalisées dans les discours publics et académiques dans le domaine du choix scolaire. Dans le cadre de cette communication, nous présenterons les fondements théoriques et méthodologiques qui encadrent notre intérêt à la parole de l'enfant ainsi que les données ethnographiques comparatives du projet. En étant mieux à l'écoute des paroles des enfants-participants, souvent fois minorisées à multiples reprises,

nous tenterons de mieux comprendre comment les enfants font preuve d'agency à leur manière lors du processus de choix scolaire en milieux linguistiques minoritaires.

3. Chjam'è Rispondi Des outils anciens dans un répertoire actuel: le pouvoir d'agir dans un contexte de minorisation. Alexandra Jaffe (California State University Long Beach) Cette intervention fait état d'un projet mené en 2011-12 sur un apprentissage autour des «chjam'è rispondi» (joute poétique traditionnelle corse) dans deux écoles bilingues. Le choix de ce genre poétique et son apprentissage scolaire réunit des éléments contrastifs de continuité et de transformation culturelle et linguistique. Sa pratique illustre un « pouvoir d'agir » créatif qui dépasse le conflit diglossique et permet l'émergence d'une nouvelle communauté de pratique qui englobe la tradition mais qui la mobilise à des fins contemporains qui prennent en compte le contexte actuel d'une langue minorisée en voie de revitalisation. Moribond à la fin des années 70, le genre a été l'objet de réappropriation culturelle et identitaire. Sa pratique actuelle reproduit plusieurs éléments traditionnels: sa forme poétique, son esprit ludique, l'échange et la compétition entre poètes. En même temps, il y a eu des transformations dans la mode d'acquisition aussi bien que dans les médias d'échange. Ce qui était auparavant acquis par des locuteurs expérimentés à l'orale, dans des interactions face-à-face sur un temps long est maintenant acquis par des novices, à l'école et sur internet, à l'oral et à l'écrit. Donc une pratique linguistique plutôt réservée aux « experts » est de nos jours adoptée dans le cadre d'un enseignement de compétences « ordinaires » dans une langue minoritaire. L'analyse porte sur : 1) l'enseignement des formes, postures et styles culturels traditionnels, 2) le rôle central de l'échange, 3) les processus « d'échafaudage » pédagogiques et de composition/création collectives qui créent les conditions dans lesquelles les enfants acquièrent une « voix » et une expérience de maîtrise linguistique, 4) la tension autour des questions de compétence, entre processus et produit, savoir-faire et savoir-être.

4. Paysages linguistiques- les domaines de(s) corse(s) Rolf Kaluweit (Freiburg U.)

L'objectif de ma contribution sera de présenter des résultats d'une étude pilote de « paysage linguistique » menée en mai 2012 dans les localités de Solinzara, Corti, Bunifaziu et Bastia. L'approche du « paysage linguistique » (linguistic landscaping Gorter 2006) est devenue un puissant outil de recherche sur le multilinguisme au cours des dernières années. Il permet une analyse du pouvoir discursif lié à l'occupation linguistique de l'espace public, et la manière dont ce pouvoir contribue à l'élaboration des langues minoritaires. Un courant quantitatif dans ce courant de recherche comptera le nombre de signes dans chaque langue ou variété dans un espace déterminé. Une autre approche plutôt qualitative portera sur la présentation multimodale du contenu des signes, leur fonction communicative et les attitudes de producteurs et destinataires de signes, elle se sert des interviews socio-linguistiques. En prenant comme point de départ la recherche plutôt quantitatif de Blackwood (2011), je poursuis une analyse qualitative des données recensées

pendant l'étude pilote. Pendant la réalisation de l'étude pilote sus mentionnée, j'ai recensé une large variété de signes officiels (top-down) et privés (bottom-up) qui seront soigneusement interprétés sous le prisme de l'utilisation des variétés corse et françaises ainsi que de leurs présentations paragrammaticales et multimodales. Il sera démontré que différentes variétés du corse apparaissent dans l'espace public en raison de la polynomie, bien que leur usage soit loin d'être équilibré. L'étude pilote comprend une interview avec M. Sebastien Quenot, directeur du conseil linguistique (Direzione di a lingua corsa) en tant que membre de l'administration régionale (Cullettività territoriale di Corsica) responsable de la politique corse de signalisation. Je me référerai à cette interview au moment de commenter les signes officiels.

5. Le pouvoir des langues dans l'espace publique : le français, le corse et le paysage linguistique Robert Blackwood (Liverpool) Les questions de pouvoir et de rivalité entre la langue dominante de la France – le français – et une de ses langues régionales – le corse – peuvent être étudiées à partir de nombreux points de vue, notamment, le paysage linguistique fournit de nombreuses données pour l'étude des tensions entre les pratiques linguistiques dans une communauté multilingue telle que la Corse. En étendant la collecte des données linguistiques au paysage dit sémiotique, on peut évaluer les éléments linguistiques et non-linguistiques d'un terrain donné afin de mieux comprendre les attitudes envers les langues dans une communauté où deux langues sont devenues rivales. Cette contribution cherche à déterminer le rôle joué par le paysage linguistique – normalement ignoré en faveur de l'activisme « bottom-up » en France – dans la revitalisation top-down. Le paysage linguistique et la recherche sur la commodification offrent au chercheur la possibilité d'évaluer, à travers la présence (et l'absence) de la langue corse à Ajaccio, la participation de l'Etat, la Collectivité Territoriale, et la Ville d'Ajaccio dans la normalisation du corse.

Cette approche nous permet de re-conceptualiser le marché linguistique en Corse, où l'on peut re-examiner le rapport entre la langue nationale prestigieuse et la langue régionale qui a été, historiquement, minorisée.

3. Langues et frontières en milieu minoritaire francophone

Le vendredi 05 juillet (09h00-10h30)

Salle DECA 103

Proposé par **Sylvie Lamoureux**

slamoureux@uottawa.ca

Participants :

. Phyllis Dalley

. Nathalie Bélanger

. Sylvie Lamoureux

Résumé de la thématique et des 3 communications du panel proposé: Alors que le français est une langue légitime sur la scène internationale, il est minoré au Canada, notamment en Ontario, site de nos recherches, où la population de langue française compte pour 4,7% de la population totale (Statistique Canada, 2012). Au fait, la francophonie canadienne et ontarienne sont aujourd'hui marquées par le plurilinguisme réservé jusqu'à tout récemment à l'anglophonie. En même temps, force est de constater que la minorité francophone de l'Ontario se trouve dans une position forte vis-à-vis des autres communautés linguistiques en présence : le dernier recensement de la population canadienne dénombre 200 langues en usage dans les foyers autres que le français, l'anglais ou une langue autochtone (Statistique Canada, 2012), mais seuls le français et l'anglais ont une reconnaissance à titre de langues officielles du pays. Plus de 20% des canadiens identifient comme langue maternelle une langue autre que le français, l'anglais ou une langue autochtone (ibid.). En Ontario, sans y être une langue officielle, l'usage du français dans l'espace public profite également d'une certaine garantie.

Le statut du français en Ontario se situe ainsi entre deux pôles : la pleine reconnaissance et la pleine marginalisation. C'est ainsi qu'on observe sur le terrain trois phénomènes sociaux importants, soit l'assimilation vers l'anglais, la revendication par des francophones nouvellement arrivés au pays pour une légitimité au sein de la francophonie canadienne et de ses institutions, et la quête de reconnaissance de légitimité de l'identité francophone plurielle au sein même de la francophonie. Ce panel, qui s'insère dans le quatrième axe « Pouvoir des

normes et des représentations », a pour objet les représentations des normes de la francophonie ontarienne aux croisées de frontières.

1. À la croisée des français du monde

Cette communication s'inscrit dans le panel « Langues et frontières en milieu minoritaire francophone ». Elle prend comme objet d'étude deux classes d'introduction au système scolaire franco-ontarien, cours obligatoire du cursus en formation à l'enseignement dans notre université. Ce cours a pour objectif la préparation d'un personnel enseignant en devenir aux réalités sociales, linguistiques et politiques des écoles de langue française de l'Ontario, réalités traversées par les enjeux de la minorisation du français en Ontario. Chacune des classes est composée d'environ 120 étudiantes et étudiants, issus surtout de l'Ontario, du Québec, du Maghreb et de l'Afrique centrale, mais également d'autres provinces canadiennes et de la France. Il s'agit ainsi d'un contexte de rencontre des cultures, mais surtout de rencontre des normes de la langue française. Nous verrons qu'à ce carrefour, les négociations de ce qui compte comme pratique linguistique légitime donnent lieu à un questionnement sur le traitement pédagogique de la variation linguistique.

2. Un club de devoirs, des rapports à la langue et à l'enseignement d'ici et d'ailleurs

2. Cette communication porte sur la création et la mise en œuvre d'un club de devoirs créé par des portes parole d'une communauté ethnoculturelle d'Ottawa (Ontario) et destiné aux élèves de cette communauté. Notre présentation s'insère dans un plus grand projet qui s'intéresse aux clubs de devoirs dans la ville et aux liens qui les unissent (ou non) aux écoles de langue française de l'Ontario dans lesquelles les élèves sont inscrits. À partir d'une étude ethnographique, des observations, des entretiens et un recueil de matériels divers ont été analysés. Les résultats montrent qu'un bilinguisme autre que celui composé des deux langues officielles au Canada, organise le contenu et les échanges des acteurs du club. Dans ce contexte, nous analysons les rapports à la langue qui se dégagent des interactions entre enfants et jeunes et entre ceux-ci et les intervenants adultes, employés ou bénévoles au club. Nous discutons aussi du rapport à l'enseignement et à l'apprentissage véhiculé dans le pays d'accueil et parfois contesté à l'aune d'un rapport à l'enseignement et à l'apprentissage nostalgique du pays d'origine.

3. Représentations linguistiques et choc de la norme à l'université bilingue

Cette communication a comme objet d'étude le milieu universitaire en Ontario français. À partir des expériences de transition, d'appropriation du métier d'étudiant et d'entrée dans les discours universitaires de jeunes francophones de régions où le français est fortement minorisé, nous explorerons comment ils négocient des frontières linguistiques (souvent implicites) de leur nouvel environnement scolaire et social.

Ces frontières diffèrent de celles dans leurs communautés d'origines. En plus de s'approprier leur métier étudiant et de nouveaux espaces, pour ces jeunes, la

réussite scolaire passe par le développement d'une conscience linguistique et l'appropriation de nouvelles variétés du français.

L'impact du choc de la confrontation aux représentations des normes linguistiques privilégiées dans ce nouveau milieu institutionnel sur la réussite aux études postsecondaires en français des participants et leurs représentations identitaires soulèvent des questions importantes liées à la vitalité même des communautés francophones en milieu minoritaire.

4. La capitalisation du français : sous quelles conditions et pour qui ?

Le vendredi 05 juillet (13h30-15h00 et 15h30-17h00)

Salle DECA 103

Proposé par **Alfonso Del Percio**

alfonso.delpercio@unisg.ch

Participants :

Alfonso Del Percio (*Université de Saint-Gall, Suisse*)

Mi-Cha Flubacher (*Université/HEP Fribourg, Suisse*)

Isabelle Violette (*Université de Moncton, Canada*)

Martina Zimmermann (*Université de Berne, Suisse*)

Shirely Yeung (*Université de Chicago, Etats-Unis*)

Commentateur : **Monica Heller** (*Université de Moncton, Canada*)

Le capitalisme tardif est caractérisé par une dérégulation, internationalisation et tertiarisation des marchés et par une circulation accrue des commodités, acteurs et capitaux (Appadurai 1996). Ces transformations ont mis le langage au centre des processus de productivité économique et l'ont transformé en un objet de régimentation et de commodification (Canut/Duchêne 2011). Selon une logique impérialiste d'exploitation économique ainsi que de (re)production et de maintien des relations de domination, la francophonie devient, dans ce contexte, un espace économique transnational donnant un accès privilégié à une main-d'œuvre étrangère, bon marché et francophone satisfaisant des besoins des économies nationales (Harvey 2005). En accord avec des travaux sur le marché linguistique (Bourdieu 1982, Heller 2010), ce panel analysera les conditions idéologiques, structurelles et matérielles de la capitalisation du français et questionnera qui et sous quelles conditions est capable de capitaliser sur ses propres ressources linguistiques en français ? Nous tenterons aussi de saisir les logiques économiques et les idéologies de classes, de la race, du genre, et de l'ethnie qui sont derrière une telle capitalisation. Afin d'appréhender la variabilité des conditions de capitalisation du français, ce panel analysera ces processus sur la base d'une diversité de terrains (l'école, le milieu associatif, le monde du travail, l'état)

et de contextes nationaux différents (Canada et Suisse). Par ailleurs, en abordant ces questions par des analyses critiques, nous pourrions poser la question empirique de comment et sous quelles conditions dans des espaces gouvernés par des logiques impérialistes les inégalités sociales sont légitimés (ou pas) par des idéologies linguistiques.

La capitalisation du français : le débat est ouvert *Alfonso Del Percio*

L'objectif de cette contribution est d'ouvrir notre discussion sur les conséquences du capitalisme tardif pour le projet impérialiste représenté par la francophonie internationale et plus particulièrement pour la reproduction, maintien et légitimation de relations de domination et d'inégalités entre les locuteurs de cet espace transnational que ces transformations politico-économique impliquent. En ancrant mon propos dans une sociolinguistique critique (Boutet/Heller 2007), je proposerai d'abord une théorisation des liens entre capitalisme tardif, langage et inégalités sociale (Canut/Duchêne 2011) et un questionnement des logiques subjacentes à un marchés linguistiques francophone gouverné par des intérêts impérialiste (Bourdieu 1982, Harvey 2003). Si la francophonie est considéré comme une source de prospérité, parce qu'elle donne accès à un marché de consommateurs transnationale et un bassin de main-d'œuvre de langue française sur laquelle le capitalisme francophone peut capitaliser, sur la base de données ethnographiques, je m'interrogerai ensuite sur qui gagne et qui perd de cet exploitation politico-économique de la francophonie et sur qui et sous quels conditions peu effectivement capitaliser sur ces propres ressources langagière en français. Mon analyse se basera sur une recherche menée dans une école (post-secondaire) genevoise offrant un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle à des jeunes migrants récemment arrivé en ville. Dans ce contexte je vais discuter le cas d'un élève francophone originaire du Congo suivi dans son processus d'insertion professionnels. Mon analyse montrera que si sous certains conditions les compétences en français de ce jeune congolais lui permet effectivement d'avoir accès au marché du travail genevois, en même temps elles font l'objet d'une dévalorisation par les employeurs motivé par des idéologies racistes, sexistes et classistes et émergent de conséquence comme terrain légitimant son exclusion des positions prestigieuse et ses conditions de travail précaires, à court terme et mal rétribués.

La construction sélective de l'«immigrant francophone» au Canada : entre impératifs économiques et logiques nationalistes *Isabelle Violette*.

Canada Suivant un tournant néolibéral, les politiques de sélection des immigrants au Canada s'orientent de plus en plus vers deux catégories de candidats jugées économiquement désirables et profitables à l'État : les entrepreneurs et les travailleurs temporaires. En même temps, on constate une forte volonté gouvernementale pour favoriser les immigrants de langue française afin d'assurer la reproduction démologique des communautés francophones minoritaires et ainsi maintenir l'idéologie nationale dualiste. Les minorités francophones, parmi lesquelles l'Acadie du Nouveau-Brunswick, se mobilisent elles-mêmes par le biais de leurs organismes militants associatifs afin de faciliter le recrutement et l'intégra-

tion des nouveaux arrivants. On constate ainsi la mise en place d'un marché franco-canadien de l'immigration au sein duquel le français fonctionne comme capital d'une part, pour le candidat à l'immigration, qui augmente ainsi ses chances d'accès au territoire canadien dans un contexte migratoire mondial de plus en plus compétitif et d'autre part, pour le milieu francophone d'accueil, qui augmente ainsi son nombre de locuteurs partageant la même langue et fréquentant ses institutions. Dans cette communication, il sera argumenté que tous les immigrants francophones ne peuvent pas capitaliser de manière égale sur leurs compétences en français et que le discours officiel axé sur le critère «français en partage» occulte des formes de stratification sociale et de racialisation. Ces dernières participent d'idéologies de la langue et de la nation qui servent notamment les logiques économicistes de l'État canadien. En comparant les critères de sélection et les stratégies de recrutement suivis par différents acteurs en immigration de la société acadienne (organismes de représentation politique et entreprises privées), je montrerai que le français agit comme valeur ajoutée essentiellement lorsque jumelé à des ressources économiques et à un pays d'origine du Nord.

Du « grossissement » et de la « réduction » du Nous : La (de-) capitalisation de francophones dans un espace associatif étudiantin *Martina Zimmermann*.

La francophonie est considérée comme un dispositif institutionnel qui organise les relations politiques et de coopération entre des états et des personnes ayant en partage l'usage de la langue française et le respect des valeurs universelles. Elle est aussi un espace transnationale considéré comme une source de prospérité, dans lequel la langue française représente une condition d'accès pour ses états membres et leurs citoyens à du capital économique, culturel et social (Heller 2010). Pourtant, sur le terrain nous observons que l'accès à ces ressources est distribué de manière asymétrique et que ces inégalités sont déterminées par des idéologies linguistiques reproduisant la hiérarchisation et structuration sociale inhérente à cet espace néo-impérialiste dans le capitalisme tardif. Afin de comprendre les intérêts et idéologies réglementant l'accès à ces ressources dans les pratiques sociales quotidiennes des francophones, cette contribution s'appuie sur un travail ethnographique conduit dans le cadre d'une association étudiante francophone sur des terres germanophones à Zurich (AFZH). Dans ce cadre, j'interrogerai qui et sous quelles conditions (ne) peut (pas) capitaliser sur ses ressources en français pour avoir accès à des positions de prestige et pouvoir dans l'AFZH (Bourdieu 1982, Martin-Rojo 2012) ce que par ailleurs mène à une construction variable du nous représentant l'identité associative. Mon analyse permettra de montrer que la variabilité du nous (« grossissement » et « réduction ») est conditionnée par des intérêts institutionnels liés aux besoins de visibilité en terme de nombre de membres, d'internationalité, de ressources budgétaires et d'importance intégrative de l'AFZH ainsi qu'aux intérêts des individus de maintenir leur statut à l'intérieur de l'association. Finalement je montrerai que l'inclusion / exclusion de membres potentiels est légitimée sur le terrain de la langue et de la culture légitime.

Le français comme condition pour l'accès au marché du travail ? *Mi-Cha Flubacher*.

Dans une économie globalisée caractérisée par une néo-libéralisation, flexibilisation et une tertiarisation des marchés des pays de l'ouest, les transformations politico-économiques ont accordé une importance croissante aux compétences linguistiques qui facilitent la communication et l'accès à un marché international (Appadurai 1996). Pour la francophonie, comme projet néo-impérialiste (Harvey 2003), cet espace « unifié » par une langue se présente comme un marché transnational qui donne à ces membres un accès privilégié à une main d'œuvre francophone peu qualifiée et à bon marché (Boutet 2008). En même temps, la question émerge comment cet espace économique et linguistique se présente aux demandeurs d'emploi dans un contexte de migration. Donc, qui et sous quelles conditions peut capitaliser sur ses propres ressources en français ? Afin d'aborder ce complexe, cette contribution s'appuie sur un projet de recherche ethnographique sur les pratiques, discours et idéologies des Offices régionaux de placement en Suisse – en particulier d'un office dans le canton bilingue (franco-allemand) de Fribourg qui s'intéresse au rôle qui est attribué aux compétences linguistiques dans le processus de réinsertion. Dans une analyse sociolinguistique critique (Boutet/Heller 2007) des documents des politiques et mesures de l'insertion professionnelle, il est le but de comprendre comme les différentes formes de (de)capitalisation (Martin-Rojo 2012) sont légitimées par les acteurs et les institutions, en particulier par rapport aux demandeurs d'emploi peu-qualifiés issues d'un pays de la francophonie. Vu que la langue est présentée comme clé de l'intégration professionnelle et sociale pour les étrangers, il est à discuter si des mesures de réinsertion ignorant les compétences linguistiques en fait ne reproduisent plutôt une structuration sociale du capitalisme tardif qui nécessite un bassin d'une classe des ouvriers peu-qualifiés.

Communication interculturelle comme discours et pratique d'intégration à Genève *Shirely Yeung*.

L'entrée en vigueur de la loi sur l'intégration des étrangers dans le canton de Genève (LIEtr du 2001) a proliféré de nombreux programmes et pratiques qui visent à promouvoir la « communication interculturelle »—soit à travers la formation langagière/culturelle en français destinée aux migrant(e)s et autres nouveaux-venus, soit par la formation en interculturalité, sensibilisation, et tolérance pour les citoyens. Prenant cette dualité et ses nouvelles aptitudes de communication interculturelle comme objet de recherche, cette contribution aborde les idéologies de diversité et les pratiques communicatives et langagières que constituent le projet d'intégration. Je propose de mettre en lumière comment la politique d'intégration genevoise constitue un projet de la gestion de diversité (Gal 2012) a) qui envisage des nouvelles aptitudes et capacités communicatives - autant pour le citoyen que pour l'étranger-eux-mêmes émergents des nouveaux terrains interculturelles d'expertise, b) qui positionne « la francophonie » comme espace unitaire, mais en légitimant les distinctions entre des pratiques/parleurs francophones plus ou

moins valorisées (par rapport aux idéologies de différence, nationalité, culture, etc.) et, c) qui est mise en œuvre au niveau des pratiques d'accueil et de formation dans la vie quotidienne. Cette contribution traite l'expertise communicatif en tant que «enactment» (Carr 2010) en suivant une méthode ethnographique - participation - observation dans plusieurs cours de français, ateliers d'insertion sociale pour les migrant(e)s, cours d'interculturalité, et des entretiens avec des enseignantes, étudiants, et divers experts.

Je vise surtout à situer et à contextualiser ces pratiques formatives dans les conditions structurelles et idéologiques qui a transformé la communication interculturelle à un nouveau terrain de régimentation, commodification (Duchêne et Heller 2012) et reproduction sociale.

Table ronde de clôture

Pouvoir, contre-pouvoir et non-pouvoir ... de la sociolinguistique ?

Modérateur : **Alexandre Duchêne**, Université de Fribourg, Suisse

*Le vendredi 05 juillet à partir de 17h00
Amphithéâtre Fernand Etori*

L'objectif de cette table ronde est de mener une réflexion sur le pouvoir, le contre-pouvoir et le non-pouvoir de la sociolinguistique, en tant que discipline, en tant que programme ou encore en tant qu'engagement politique. Dès sa création, la sociolinguistique n'a pas pu, ni voulu, faire l'impasse sur un questionnement de fond sur son pouvoir d'action, de contestation ou encore sur les limites de ce pouvoir. Les enjeux de pouvoir, et de ses diverses déclinaisons, ne sont en ce sens pas dissociables de la sociolinguistique, de sa place dans les espaces académique et social ou encore de ses objets de recherche. Les enjeux de pouvoir permettent aussi de se questionner sur l'histoire de la discipline – à savoir sur ses évolutions, mais aussi d'inviter à une réflexion sur les défis actuels et futurs de la sociolinguistique.

Nous espérons ainsi pouvoir poursuivre un débat critique sur nos activités de recherche, mais aussi sur les directions que ces dernières pourraient prendre afin de mieux comprendre et embrasser les réalités sociolinguistiques de nos espaces contemporains.

Pour ce faire, la table ronde sera composée de personnalités qui ont contribué et contribuent encore à l'élaboration du champ de la sociolinguistique francophone (Canada, France, Belgique, Suisse). Ils et elles sont issu-e-s de courants divers de la sociolinguistique (variationisme, politique linguistique, sociolinguistique interactionnelle, sociolinguistique critique, sociolinguistique des situations minoritaires, sociolinguistique de l'école etc.). Ces personnalités nous permettront d'aborder la question du pouvoir de la sociolinguistique dans une perspective trajectorielle, dans la mesure où leurs parcours de chercheur-e-s fournissent des éclairages sur un pan de notre histoire.

Elles nous inviteront également à porter un regard prospectif sur l'avenir de la sociolinguistique, à formuler des questions de recherche nouvelle ou encore à relire des questions anciennes. C'est donc autour de l'histoire, des trajectoires et

de l'avenir que les intervenant-e-s proposeront au public leur lecture du pouvoir, contre-pouvoir et non-pouvoir de la sociolinguistique.

Intervenant-e-s

- **Annette Boudreau**, *Université de Moncton, Canada*
- **Josiane Boutet**, *Université de Paris VII, France*
- **Henri Boyer**, *Université de Montpellier, France*
- **Monica Heller**, *Université de Toronto, Canada*
- **Georges Lüdi**, *Université de Bâle, Suisse*
- **Michel Francard**, *Université de Louvain, Belgique*
- **Khaoula Taleb Ibrahim**, *Université d'Alger, Algérie*

Professeur en sociolinguistique

Université Mira Abderrahmane, Béjaïa

Algérie

arezki_abdenour@yahoo.fr

Les langues de l'école, l'arabe, le tamazight, entre mythification et faire-valoir idéologique

Mots-clés : Identité, mythe, culturalisme, monolinguisme

L'appareil, par excellence, qui fait fonction de propagateur de l'idéologie dominante est sans aucun doute la structure scolaire. Celle-ci va être le vecteur de la diffusion d'un discours présentant la religion comme le principal identifiant national, une sorte de « nationalité religieuse » et d'« identité unique » que les Algériens doivent préserver s'ils veulent continuer d'exister. Les pouvoirs politiques qui se succèdent en Algérie attribuent à l'entreprise d'arabisation et à l'enseignement de la langue arabe, « classique » un but politique, celui du recouvrement et de l'affirmation de l'identité nationale édictée « arabo-musulmane ».

Les mêmes repères idéologiques ont prévalu dans la prise en charge des revendications identitaires berbérophones. Après plusieurs mois de grèves scolaires en Kabylie, une langue dénommée « tamazight » concept en vogue qui désigne une langue berbère unique et commune, est introduite dans le système éducatif depuis 1995 comme matière. Elle porte sur un enseignement d'une langue normée, mythifiée coupée de la réalité sociale et des pratiques linguistiques des natifs berbérophones.

Maître-assistant chargé de cours

Université de Jijel

Algérie

aomar.abdellaoui@hotmail.com

Le texte officiel face à la réalité sociolinguistique algérienne : quels arguments pour quelle place pour le Français dans l'enseignement ?

Mots-clés : enseignement. argumentation. discours politique. Minorités linguistique.

L'Algérie d'aujourd'hui peut s'enorgueillir d'être un pays à forte diversité culturelle et linguistique. Dans un contexte de mondialisation grandissante où toutes les frontières entre les langues et les cultures tendent à s'effacer, la diversité linguistique constitue pour tous les pays, un atout de taille devant les grands défis auxquels ils font face. La langue étant le canal le plus sûr et le plus disponible pour véhiculer les valeurs culturelles et les savoirs, tous les pays du monde s'orientent vers l'encouragement de l'enseignement des langues étrangères. Les systèmes d'enseignement se mettent à « la mode du multilinguisme ». L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde est invitée à se mettre sur les rails de la mondialisation et la diversité linguistique qu'elle affiche est un atout pour prendre part à cette mutation irréversible. Il vient à l'esprit l'idée que l'étude de la situation sociolinguistique de l'Algérie, sous quelque aspect qui soit, peut s'avérer d'une grande importance si l'on se met à chercher ses particularités dans un champ réservé, clos, pour ne pas dire « interdit d'accès ». Ce champ comporte les lois qui ont – et elles continuent toujours de le faire – dessiné les tout premiers repères sociolinguistiques du pays et placé les fondements d'un processus qui a orienté celui-ci sur les rails d'une politique linguistique « allergique » à la diversité, « fermée » face à l'ouverture. Une ouverture qui s'est offerte d'elle-même à ce pays, à travers les grands axes de son Histoire, et qui abrite une situation de diversité linguistique que d'autres pays cherchent à « se fabriquer » en déboursant des sommes fara-mineuses pour encourager et consolider l'enseignement des langues étrangères. L'idée serait – avons-nous pensé – plus intéressante de nous attaquer à l'un des domaines « touché » par les recommandations de ces lois en question, et qui reste le lieu où cette cohabitation prend vie et se développe, ce domaine est bien celui de l'enseignement. Notre intérêt a donc versé sur des discours ayant trait à la place et au rôle accordés à la langue française dans le système éducatif algérien. Cette

présente étude tente une entreprise de recherche, à notre sens, assez délicate. L'objectif s'apparente, en effet, à une double tentative d'analyse de textes rédigés pour conforter et argumenter les finalités et les objectifs attendus de l'apprentissage de la langue française dans le système éducatif algérien sous l'angle : - d'une analyse argumentative censée dégager la structure argumentative qui sous-tend ces textes à « visée argumentative ». Le but d'une analyse du genre est de voir comment ces discours argumentent pour l'apprentissage de la langue française dans le système éducatif algérien, tout en le configurant dans l'environnement sociolinguistique algérien riche et diversifié, - d'une approche épilinguistique à laquelle sera confiée la tâche de faire ressortir l'univers de subjectivité qui pourrait entourer ces textes, de détecter tout ce qui pourrait s'apparenter à un discours épilinguistique relatif à la langue française. L'intérêt d'une telle analyse réside dans l'objectif de mettre en contraste les deux types de discours : argumentatif et épilinguistique. Ce contraste, nous permettra sans doute de faire ressortir les points de rencontre ou de divergence entre les contenus des deux discours. Le discours épilinguistique est là pour traduire une vision, des sentiments vis-à-vis de la langue dont le statut est loin d'être clair, allant de celui de « LA langue étrangère », à celui de « langue seconde », jusqu'à devenir, par la force des choses ou même par volonté politique « inavouée », une langue co-officielle », allant même jusqu'à faire de l'ombre à une langue ancestrale, le berbère (devenu officiellement « langue nationale », à partir de 2002), en occupant une place de en l'occurrence, la langue française. La question primordiale ayant aiguisé notre curiosité est à un tel degré d'importance que nous avons jugé nécessaire d'étaler les raisons qui nous ont mené à la poser avant d'essayer d'y donner une quelconque réponse ! Cette question est la suivante : pourquoi dans un pays dont on revendique très souvent la richesse culturelle (différents repères culturels tels que la culture berbère ancestrale mélangée au cours des siècles avec la culture arabo-musulmane et la culture française ancrée par la longue période de colonisation) de manière générale, et linguistique plus particulièrement (diversité des communautés linguistiques parlant les différentes variétés de l'arabe aux diverses variétés du berbère), le recours à l'utilisation de la langue française relève d'un certain processus d'aliénation en même temps que les instances officielles n'hésitent aucunement à faire appel à cette langue lorsqu'il s'agit de rédiger des textes de loi ? Les textes officiels émanant des hautes institutions de l'État – et que nous nous proposons, ici, d'analyser – sont rédigés en langue française, bien que les commentaires officiels parlent de « traduction » seulement. Dans ce sens, un extrait relevé du journal officiel, notamment, un article relatif aux « transports routiers internationaux et de transit de voyageurs et de marchandises », illustre parfaitement l'importance de la place de la langue française dans la rédaction de ces mêmes textes: « En cas de divergence, la version française [dudit article] constituera le texte de référence ». Bien que ce texte ne soit pas relatif à la place et rôle du français dans l'Éducation Nationale algérienne, la note qui fait de cette langue, la langue de « référence », nous renseigne bien sur cette place justement de la langue française dans les décrets officiels abordant les accords internationaux, en particulier, et dans la législation

algérienne de manière générale. Ceci se confirme plus si l'on sait qu'il s'agit ici d'un protocole d'accord international, ce qui aurait pu nous laisser penser que la langue dans laquelle devrait figurer le « texte de référence » est l'anglais et non le français ! Pour ce qui est des textes officiels régissant l'enseignement du français en Algérie, il s'agit de textes de loi qui argumentent pour un usage « modéré » du français – jusque là, considéré comme une langue étrangère – seulement en ce qui concerne le volume horaire qui lui est attribué, en même temps qu'ils justifient et argumentent – mais dans des textes différents – pour un usage plus large et plus généralisé de la langue arabe, qui est « officiellement » la langue de la nation . Un regard sur la situation sociolinguistique de l'Algérie, nous permet de constater que le français bénéficie d'un usage très étendu et même omniprésent dans des secteurs autres que celui de l'enseignement (les médias, l'environnement graphique, etc. Celui des médias (en dehors de la télévision nationale et quelques chaînes radiophoniques) s'offre à une « francisation », large et affichée de ses composants (journaux indépendants et même certains titres publics, magazines, revues culturelles, scientifiques ou sportives ...).

Cela se fait en tournant le dos aux législations régissant ces secteurs, notamment la « loi n° 91-05 du 16 janvier 1991, portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe » et l'« ordonnance n°96-30 du 21 décembre 1996 modifiant et complétant cette loi », elles-mêmes rédigée en langue française.

Un autre questionnement vient s'imposer aussi : compte tenu du caractère diversifié et riche de la situation sociolinguistique de l'Algérie et prenant en compte le fait que la langue française bénéficie d'une utilisation presque plus généralisée que celle de l'arabe, tous secteurs confondus , quels pourraient être les arguments que les institutions pourraient avancer pour légitimer un tel ou tel autre usage, une telle ou telle autre place pour la langue française dans les système éducatif ? comment transcender une réalité flagrante pour essayer d'asseoir une argumentation tout autant légitime et solide pour un statut de langue étrangère pour une langue qui occupe déjà une place de choix dans ce même discours officiel ? La marge séparant le discours officiel sur la gestion des langues en Algérie et la réalité sociolinguistique de celle-ci est si large qu'elle laisse entrevoir assez aisément un conflit longtemps nourri entre arabo-conservateurs et modernistes.

Une lutte de pouvoir dans le pouvoir par le pouvoir des langues. Ce faussé est malheureusement soigneusement maintenu en dépit de la piètre image qu'il jette sur la conscience collective devant cette fuite en avant qui manque cruellement d'arguments à son tour.

Professeur

IBN TOFAIL- LABORATOIRE LANGAGE ET SOCIETE

lmessaoudi@gmail.com

Plurilinguisme et pouvoir économique au Maroc. Quelle place pour la langue française ?

Mots clés : économie- langues- marché- glocal - global- local- plurilinguisme-techno-lectes

La réflexion menée dans cet article s'inscrit dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie des langues suite à Grin (2010). Sans perdre de vue les aspects intimement liés à l'affect, à l'identité, il faut bien convenir de l'importance de la langue dans les transactions commerciales et les échanges économiques, au point de devenir elle-même un bien et acquérir une valeur « marchande » dans les échanges aussi bien linguistiques que commerciaux. Sur le plan théorique, l'interprétation des valeurs « marchandes » des langues et des enjeux symboliques a été esquissée métaphoriquement par Bourdieu (1987) à travers la notion de « marché linguistique », reprise par plusieurs auteurs, notamment par LJ Calvet (2002) et par Boukous (1995) pour le Maroc mais elle concernait, les aspects non quantifiables, relatifs aux représentations en termes de prestige, de dominance, de capital et de biens symboliques, etc. Les approches dans le cadre d'un « marché linguistique » ou dans celui de « l'écologie de la langue » (notion employée par Haugen en 1972 et reprise par des auteurs comme LJ Calvet en 1999) portent un intérêt particulier aux relations entre les langues et sont nécessaires pour l'élaboration d'une politique linguistique prenant en compte à la fois le local et le global (« glocal »). Il peut paraître quelque peu réducteur de considérer une langue du seul point de vue de « l'instrumentalisation » et du pragmatisme qui la sous-tend ; mais une étude prenant en compte les soubassements économiques se révèle nécessaire en s'interrogeant, en particulier, sur le statut socio économique des langues.

C'est ce que nous tenterons de faire en prenant comme terrain celui du Maroc et en focalisant sur les langues en présence - notamment sur la langue française et sa relation au pouvoir économique, à travers les résultats de quelques enquêtes effectuées au sein d'entreprises et de milieux socio professionnels, dans l'axe Kénitra - Casablanca.

Maître-assistante

Université Tunis-Carthage

raja.bouziri@laposte.net

Quand le poids de la langue l'emporte.

Mots-clés : Pouvoir-tension-répertoire verbal-pratiques langagières-positions socio-professionnelles-excellence

Les pratiques langagières contribuent de manière essentielle à la construction du sujet et de ses connaissances. Inscrites notamment dans des tensions entre individualisation et socialisation, entre espace monolingue et espace plurilingue, entre nécessité d'un ancrage local et ouverture à la mondialisation. En Tunisie, cette réalité linguistique se laisse décrire dans les diverses institutions constitutives du répertoire verbal du locuteur tunisien. Répertoire nourri de la langue maternelle, de la langue de socialisation ; l'arabe standard et le français. C'est dans ce cadre que nous avons essayé d'observer durant plus de 5 ans les pratiques langagières de deux groupes d'ingénieurs.

Le premier est constitué de 25 ingénieurs diplômés exerçant dans une multinationale et un autre constitué d'une trentaine d'élèves ingénieurs en cours de formation. En effet, cette recherche effectuée dans deux milieux différents mais complémentaires, celui du monde de travail et celui de la formation où les connaissances techniques, à elles seules ne suffisent pas. Dans ce travail, on cherchera à montrer comment les pratiques langagières dans le domaine de l'ingénierie en Tunisie organisent un espace en tensions entre les pratiques langagières qui servent à l'organisation du travail généralement tourné vers la production d'un ordre interne et qui se déroule essentiellement en français et les pratiques langagières qui s'accomplissent dans la langue maternelle. Entre ces deux modes de communication se profile une tension génératrice d'un positionnement socioprofessionnel.

Dans cette contribution, on montrera comment la maîtrise de la langue de travail, le français en l'occurrence, constitue un pouvoir et à quel point l'excellence en est tributaire.

Etudiant en master (M2 Recherche)

Université Jean Monnet - St-Etienne

France (Métropolitaine)

momine@gmail.com

Le « Printemps arabe » ou le bourgeonnement linguistique

Mots-clés : printemps arabe, arab spring, révolte, révolution, renaissance, intifada, domination, presse, communauté internationale, politique, anglais, français, arabe

L'année 2011 a été marquée par des événements qui ont frappé le monde arabe, en commençant par l'Algérie et la Tunisie, allant jusqu'à la Syrie en passant par le pays arabe le plus peuplé, l'Egypte. Ces mouvements, inattendus par la plupart des analystes politiques, ont permis la chute de plusieurs chefs d'Etat tels que Ben Ali en Tunisie ou Moubarak en Egypte, et ne pouvaient par conséquent être ignorés par la « communauté internationale ». Celle-ci s'en est emparée, tentant de les analyser, de les décrire, voire d'y jouer un rôle. Ce qui nous intéresse ici est tout particulièrement la langue et le vocabulaire employés pour parler de ces événements, pour les qualifier et les disséquer. Tout d'abord, plusieurs langues sont en jeu de par l'internationalisation des événements : bien que les premiers concernés soient les pays arabes, la langue arabe ne semble pas forcément la première sollicitée pour choisir les termes qui seront employés et répétés pour en parler. L'anglais et, en France et même au-delà, le français, tendent à prendre une place d'honneur, ces langues créant des expressions qui ne seront que retraduites en arabe. En effet, l'expression « Printemps arabe », ou « Arab Spring » en anglais, dont s'est emparée la presse internationale ne semble avoir d'arabe que le nom. Comme souvent, l'expression « Printemps arabe » porte une charge historique, et celle-ci renvoie en premier lieu au Printemps de Prague de 1968, et en deuxième lieu au Printemps des nations de 1848, tous deux des événements européens et donc occidentaux.

Cette étude se propose alors une analyse linguistique trilingue de la terminologie employée pour qualifier les mouvements de protestation qui ont récemment touché plusieurs pays du monde arabe et leurs résultats, pour tenter d'en dégager le rapport de force entre le français, l'anglais et l'arabe, trois des six langues officielles utilisées à l'ONU.

Doctorante

Université Rennes 2 / PReFics (EA 42 46)

France (Métropolitaine)

nadia.ouabdelmoumen@univ-rennes2.fr

Le Volet linguistique du Contrat d'Accueil et d'Intégration : un dispositif de contrôle externalisé de la division du travail

Mots-clés : Politiques linguistiques, politiques de l'immigration, genre, contractualisation, division du travail

En tant que dispositif de « contrôle » externalisé de l'immigration, le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et son volet linguistique (VL), obligatoires depuis la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, rappellent que la langue est « une façon d'affirmer un contrôle basé sur des critères définissant qui est inclus dans l'appartenance et qui ne l'est pas » (Butler J., Spivak G.C., 2007). Simultanément, la contractualisation, en tant que « paradigme de l'accord libre » égalitaire et fraternel (Pateman C., 2010) est un instrument « efficace » d'uniformisation linguistique dans un contexte généralisé d'expansion de l'économie mondiale, de définition de l'individu-e selon son « employabilité » (Heller M., 2011). Partant de l'apparent paradoxe que constitue le contexte concomitant de dialectisation de l'immigration (choisie vs subie) inhérente à la mise en place du dispositif CAI et de son VL, non dissocié de rhétoriques et de pratiques diversitaires, notamment linguistiques (Duchêne A., 2011), mais aussi égalitaires et de promotion de la démocratie sexuelle (Fassin E., 2006), cette communication propose d'interroger des processus discursifs et matériels d'objectivation et d'élaboration des politiques linguistiques et migratoires en « intercroisements » (Kergoat D. 2009). Prenant acte que les rapports sociaux, en tant que « tensions » (R. Pfefferkorn, 2012) inhérentes à tout processus de ré-actualisation sociale, sont simultanément sources de domination et d'émancipation pour les individu-e-s (Kergoat D., Cardon Ph., Kergoat D., Pfefferkorn (dir.), 2004), nous nous attacherons tout particulièrement à mettre en exergue la manière dont se co-forment des rapports sociaux, masquant la nécessité d'un marché orientée vers une division racialisée et sexuée du travail. Nécessité qui est contenue et ré-actualisée par le CAI et son VL, lieu de nos observations et de nos interprétations de l'imbrication simultanée des rapports de pouvoir.

PR

UMR CNRS 6240 LISA

pascalottavi@wanadoo.fr

En relisant Bruno Maurer

Mots-clés : plurilinguisme, multilinguisme, didactique des langues

L'ouvrage de Bruno Maurer, *Enseignement des langues et construction européenne*, a suscité un certain nombre de critiques auxquelles l'auteur a lui-même très récemment répondu (2012). Parce qu'il pose des questions fondamentales sur l'avenir de l'enseignement des langues en Europe, sur le devenir des sociétés européennes, sur celui de leurs systèmes éducatifs, sur les effets de la mondialisation, il mérite la lecture de tout honnête homme, au sens que les Lumières ont permis d'attribuer à cet adjectif.

Je voudrais quant à moi analyser cet « essai », ainsi qu'il le qualifie lui-même dans les dernières pages, en m'attachant, d'une part, à en faire brièvement l'économie (quelle thèse défend-il ?), d'autre part à en discerner la logique, c'est-à-dire les choix adoptés par l'auteur dans son positionnement critique. Dans cette seconde partie, je voudrais tenter d'apporter un éclairage particulier quant à certaines références qu'il convoque, mais dont il ne dit pas clairement le nom (excepté une forme de sociolinguistique et la didactique des langues) à savoir la sociologie de l'éducation, celle des disciplines, mais aussi la philosophie de l'éducation. Car il me semble que le maillage argumentatif se distingue au moins autant dans les creux, ce qui n'est pas dit ou écrit, que dans la texture (la forme de l'ouvrage, celle de l'essai), la seconde justifiant peut-être, a posteriori, un certain état du discours exposé et de l'argumentaire défendu.

Je souhaiterais également profiter de l'occasion pour réfléchir au positionnement du chercheur face à son objet de recherche, aux efforts qu'il fournit pour refroidir une « question vive », selon la formule de Philippe Blanchet (2009), aux interrogations qu'il porte sur sa propre démarche (de Robillard, 2010), à la façon dont il conçoit son activité et son rôle face aux problématiques sociétales (je pense ici au débat qui s'est déroulé récemment, via internet, entre P. Blanchet et L.-J. Calvet).

Maitre de conférences

Université d'Enna « Kore », département des Sciences Humaines et Sociales, cours en Langues et cultures modernes

Italie

loredana.trovato@unikore.it

Francophonie, plurilinguisme et interculturalité dans le contexte méditerranéen. Le défi du français

Mots-clés : francophonie, plurilinguisme, Méditerranée

Cette contribution s'insère dans le premier axe du colloque, car elle vise à réfléchir sur la prédominance (réelle ou fictive) du français dans le contexte géographique, social, historique de la Méditerranée, sur son rôle potentiel au sein de la communication interculturelle entre les peuples méditerranéens et à l'intérieur des politiques de diffusion d'une conscience européenne multiculturelle et plurilingue. Il s'agit d'investiguer sur les pratiques langagières institutionnelles d'une aire riche en conflictualités, comme le témoignent les événements qui ont amené au bouleversement des gouvernements de quelques pays du Maghreb, mais aussi de grand intérêt à cause des phénomènes migratoires, du dynamisme interne/externe de ses populations et des échanges de type économique et linguistique-culturel. En particulier, on veut déterminer les fonctions multiples de la langue française qui est encore en ces territoires le code primaire de médiation entre langues et « visions du monde » divergentes par rapport aux modèles actuels de la société globale et globalisée (on peut rappeler, à ce propos, les objectifs posés au moment de la constitution de l'Union de la Méditerranée en 2008). On veut en outre focaliser l'attention sur le rôle stratégique de la Sicile, en tant que foyer de diversités et, depuis toujours, trait d'union entre la culture arabo-musulmane et celle occidentale.

En ce sens, il sera intéressant d'examiner :

- Les problématiques concernant l'immigration (Lampedusa et les centres d'accueil en Sicile).
- L'intégration sociale, culturelle et linguistique des immigrés.
- La médiation linguistique et culturelle, ainsi que le « pouvoir » du français en tant que « langue d'accueil » des immigrés maghrébins en Sicile.
- Le cas exemplaire de la communauté sénégalaise en Sicile en tant que témoignage unique du pouvoir du plurilinguisme.
- Le pouvoir de la Francophonie méditerranéenne en tant qu'instrument d'intégration et de compréhension interculturelle.

ATER

EA 2661 CREN / InEdUM

France (Métropolitaine)

christeltroncy@gmail.com

Petits arrangements idéologiques de la francophonie universitaire en Turquie : fin des années 80 à aujourd'hui

Mots-clés : francophonie universitaire, sociohistoire de la langue française, relations culturelles, langagières transnationales

Pourquoi choisir d'instituer le français langue des enseignements dans des formations universitaires turques en sciences sociales ? Comment se transmettent ces formations, au-delà de leurs concepteurs, avec quels engagements et investissements ? Ces questions sont abordées à travers une sociohistoire de formations universitaires francophones en Turquie : la formation de Sciences politiques de l'université de Marmara et celles de l'université Galatasaray. La perspective socio-historique adoptée entend rendre compte d'une histoire culturelle et langagière transnationale et s'inscrit dans un cadre réflexif au croisement de plusieurs disciplines. La sociologie configurationnelle historique de N. Elias, en particulier, constitue une référence conceptuelle souple, qui se prête à une analyse en termes de réseau d'acteurs transnationaux et de processus d'institutionnalisation. Dans cette perspective, la compréhension du maintien actuel de ces formations, créées à la fin des années 80, et des processus d'institutionnalisation / de désinstitutionnalisation du statut du français, langue des enseignements, engage à reconstruire, par une démarche extensive, régressive et inductive, les changements opérés dans le réseau d'acteurs soutenant cette francophonie universitaire institutionnelle.

Des séries d'entretiens semi-directifs, avec différents acteurs participant ou ayant participé à la création et au développement de cette francophonie universitaire, associées à du matériel d'archives permettent de déconstruire les vitrines institutionnelles, qui masquent la question problématique de la langue française, langue des enseignements, tout en se distanciant d'une vision idéologique radicale, celle de la domination langagière et culturelle, voire d'une perspective inter-prétative en termes de soft power : les différents acteurs, selon des enjeux pluriels, bricolent une francophonie universitaire en s'arrangeant avec les aspects idéologiques attachés à la langue française.

Enseignante-chercheur- doctorante en 4^{ème} année

Université de Chlef / université d'Oran laboratoire LAOPL

Algérie

kh.yahiaoui@yahoo.com

Pouvoir et/ou hiérarchie conversationnelle dans les interactions entre des hommes et des femmes : les interactions radiophoniques d'Alger chaîne 3

Mots-clés : interaction radiophonique, les hommes, les femmes, les tours de parole, les taxèmes, Alger chaîne 3

Depuis des siècles, la nature de la relation entre les hommes et les femmes est souvent associée au pouvoir et au statut de chacun d'eux au sein d'une société surtout dans celles dites : « traditionnelles ». Plusieurs études ont été mené dans ce sens et qui ont touché la variation phonétique entre le langage des hommes et des femmes et peu sont les travaux dans le champ conversationnel qui, traite le rapport de place entre langue et sexe/genre dans les interactions radiophoniques en Algérie. Précisons que notre analyse ne traite pas de l'égalité des sexes dans le langage, et loin d'en faire la promotion. Nous laisserons de coté la question des formes du langage dites discriminatoires et véhiculant des stéréotypes sexuels pour adopter une approche purement interactionniste. Notre proposition de communication s'inscrit dans le domaine de l'analyse conversationnelle avec comme volet primordiale l'analyse des taxèmes (le fonctionnement des prises de tour de parole, les interruptions et l'organisation globale de l'interaction) au niveau de la structure des interactions afin de déterminer le rapport de « place » (hiérarchie de statut) qui se joue entre les interlocuteurs hommes et femmes. A ce niveau, nous allons adopter une approche séquentielle qui permet de centrer l'analyse à la fois sur le contenu et sur la structure de ces interactions. Nous proposons d'examiner la problématique du pouvoir conversationnel entre des interlocuteurs de sexes différent en s'intéressant principalement aux asymétries locales et essentiellement la négociation de la domination et de la subordination. Notre objectif étant de dévoiler les rapports de place entre ces interlocuteurs à travers l'analyse des tours de paroles et plus particulièrement les interventions et les actes de langage.

Ainsi, nous favorisons l'analyse des contributions individuelles de chaque locuteur plutôt que l'analyse de la conversation en étant un acte collectif. Notre travail d'exploitation portera sur une émission radiophonique de jeu dont l'intitulé est :

« de fil en aiguille » qui est diffusée sur les ondes de la radio : « Alger chaîne 3 » de 09:30 à 11:00h du matin. Il s'agit d'une émission de plateau qui réunit à la fois trois animatrices avec des invités dont la plupart sont des hommes. Notre corpus est composé des enregistrements audio d'une trentaine d'interactions que nous avons collectées et transcrites.

LA BIBLIOGRAPHIE :

Bange, P. 1992, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier/Didier, Coll. LAL. Blanche-Benveniste, C. Jeanjean, C. 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Erudition Charaudeau, P. 1984, *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, Coll. « Langage, discours, société ». Charaudeau, P., 2005, *Les médias et l'information*, De Boeck et Larcier, Coll. *Medias recherche*. Cosnier, J. 1987, « éthologie de dialogue », in, Cosnier, J., Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL, pp : 291-315. De Gaulmyn, M.M. 1987, « les régulateurs verbaux : le contrôle des récepteurs », in Cosnier, J., Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL, pp.203-223. Dekkak, M., 1989, *Etude d'un paramètre sociolinguistique : le sexlect*. Oran : université d'Oran- CREDSH. (Coll. Série études et recherche en linguistique et en sociolinguistique n°6). 21p. Flahaut, F., 1978, *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil. François, F. *La communication inégale. Heures et malheurs de l'interaction verbale*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. Goffman, E. 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit, Coll. *Le sens commun*. Goffman, E. 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, Coll. *Le sens commun*. Goffman, E. 1988, *les moments et leurs hommes, textes recueillis et présentés par Y. Winkin*. Paris, Seuil/Minuit Gumperz, J., 1980, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, l'Harmattan. Holmes, J. 1995, *Women, men and politeness*, New York, Longman Kerbrat-Orecchioni, C. 1990, *les interactions verbales, T.1*, Paris, Armand Colin Kerbrat-Orecchioni, C. 1992, *Les interactions verbales, T.2*, Paris, Armand Colin. Traverso, V., 1999, *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan. Traverso, V. mai 2001, « Attentes et zones opaques : analyse d'interaction de commerce en Syrie », *Marges linguistiques*, n°01, pp.1-15. Vincent, D., Mai 2001, « les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation », *Revue québécoise de linguistique*, Vol.30, n° 01, Montréal, p.p. 176-196. Vincent, D. Mai 2005, « analyse conversationnelle, analyse linguistique et interprétation des discours sociaux : le cas de trash radio », *Marges linguistiques*, n°09, PP. Vion, R. 2000, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

Enseignant-chercheur

Université de Douala/ENSET

Cameroun

ju_messina@yahoo.fr

Langues et insertion des communautés ethnolinguistiques minoritaires dans les institutions publiques camerounaises

Mots-clés : Langues, politiques linguistiques, minorités ethnolinguistiques, Union Africaine, services publics, discrimination

Les chefs d'Etats de l'Union Africaine réunis au sommet de Khartoum en janvier 2006 ont adopté des textes historiques constituant une politique linguistique et une stratégie de mise en œuvre de la politique linguistique de l'Union par les états membres.

Parmi ces documents figurent :

- la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine (UA 2006a)
- le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique (UA 2006b).

Après l'analyse des résolutions de la Charte, Chumbow (2010) retient quelques éléments comme objectifs et principes du Plan d'action Linguistique pour l'Afrique (UA 2006c). Parmi lesquels figure : - veiller à ce que les langues africaines, grâce à une législation appropriée et à une promotion pratique, assument leur rôle légitime comme moyens de communication officielle dans les affaires publiques de chaque état membre aux côtés des langues européennes qui ont jusqu'ici joué ce rôle. Alors, depuis l'adoption de la première version du Plan d'Action linguistique pour l'Afrique (PALA) en 1986, qu'en est-il 25 ans après ? Cette question mérite d'être posée parce que, depuis près de 30 ans, les chercheurs (Tadadjeu, 1980, Chumbow, 1980, Mba, 2002, etc.) s'appesantissent sur l'éducation et la scolarisation en langues africaines. Le rôle des langues africaines dans l'administration publique, partie intégrante du PALA, a été négligé.

La présente communication se propose d'évaluer la situation sociolinguistique dans l'administration des affaires publiques camerounaises relativement aux attentes du PALA, d'examiner les compétences linguistiques des fonctionnaires en situation de minorité linguistique dans l'administration et les stratégies qu'ils développent pour s'adapter aux langues dominantes de communication et aux usages qui leur sont étranger.

Doctorante

Tours, Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)

France (Métropolitaine)

aurore.pelletier-2@etu.univ-tours.fr

Pouvoir et évidence : analyse linguistique des mécanismes d'idéologisation dans la critique artistique actuelle

Mots-clés : sens commun, critique artistique, analyse du discours

La critique artistique renvoie traditionnellement au jugement et à l'évaluation des œuvres d'art. Ainsi, toutes les études menées sur ce sujet prennent cette définition pour postulat de départ. Ce que nous proposons ici, c'est de réinterroger cet objet dans une perspective différente : non plus d'envisager la critique à partir de l'idée de jugement et d'évaluation mais en tant que pratique sociale discursive dépassant la simple expression de l'opinion (Legallois et Poudat : 2008). Cette perspective s'appuie sur un constat simple : dans le contrat initial, le récepteur est prévenu de la subjectivité du propos d'ordre esthétique mais ne l'est absolument pas à l'égard des propos socio-politiques. De ce fait les représentations de cet ordre sont d'autant plus assimilables par le récepteur qu'il ne s'en méfie pas (Pourtier-Tillinac : 2007). Sous couvert de la critique artistique, c'est bien toute une vision de la société qui est véhiculée par la critique et transmise aux récepteurs. A travers le langage se joue alors, selon nous, la valorisation, dévalorisation ou distorsion de représentations socio-politiques et cela quel que soit le point de vue du critique sur l'œuvre. En jouant et en manipulant différentes communautés de sens, la critique semble s'assimiler à un espace superficiellement dialogique dans la mesure où le seul objectif reste celui de faire consensus. A l'aide d'une théorie du sens commun (Sarfati : 2010), notre attention se focalise donc sur ces phénomènes langagiers (notamment les conjonctions) détenteurs d'un pouvoir qui ne se donne pas comme tel mais se laisse infuser dans l'esprit des récepteurs sur le ton de l'évidence.

Pour cela nous nous appuyons sur un corpus constitué de critiques actuelles sur la littérature et le cinéma dans la presse magazine (Le point, Télérama, le Magazine Littéraire ou encore Première).

Doctorante

Stendhal/LIDILEM

France (Métropolitaine)

lorenzi.nolwenn@gmail.com

Autorité refusée, autorité renforcée: l'usage de la menace et/ou de l'insulte dans la prise de pouvoir

Mots-clés : autorité, pouvoir(s), violence verbale, menace, insulte, relation asymétrique

Tout dépositaire de l'autorité est susceptible de s'inscrire dans une relation de pouvoir. Si l'autorité est un pouvoir légal, reconnu et accordé par les instances supérieures (la potestas), on ne peut investir un locuteur de l'auctoritas, qui ne dépend d'aucune instance mais émane de la personne (Prairat 2003). Cette question de l'autorité se renforce dans les derniers débats d'actualité en ce qui concerne l'éducation et l'école. Les incivilités répétées, la mise en exergue de violences scolaires seraient le fait d'une autorité malmenée. Dans le cadre d'une thèse de doctorat, *Violence verbale à l'école, Étude ethnographique et interactionnelle*, je me suis concentrée sur les interactions d'une classe de quatrième entre divers professeurs et leurs élèves, ainsi que sur les relations interpersonnelles qui en découlent. La relation asymétrique qui lie les acteurs repose sur un système de places et s'inscrit dans un rapport de domination. En situation hiérarchique, la violence verbale est considérée comme une transgression des normes scolaires et de rupture d'un ordre social. La violence verbale est un processus global qui se manifeste dans des montées en tension où se jouent alors des rapports de pouvoir. L'objet de cette communication est de questionner le lien entre autorité, prise de pouvoir et violence verbale à l'école. Nous interrogerons donc dans un premier temps le concept d'autorité puis nous verrons que la prise de pouvoir peut être du côté de l'enseignant en renforçant son autorité, mais également du côté des élèves en la refusant. L'étude présentée repose sur l'analyse d'actes de langage (Austin 1962) en convoquant la notion de faces (Goffman 1973), l'analyse conversationnelle et l'analyse de discours ainsi que la modélisation de la violence verbale (Auger & al 2008, Moïse 2007). Nous verrons ainsi en quoi l'usage de la menace et/ou de l'insulte octroie du pouvoir au locuteur, le pouvoir donné par la position hiérarchique ne suffisant pas à déterminer cette « ascendance ».

Doctorante

Université d'Avignon / Simon Fraser University

France (Métropolitaine)

mathisnoelle@yahoo.fr

Etre (ou ne pas être) un acteur social plurilingue : identités négociées entre participants à un atelier d'écriture plurielle

Mots-clés : Acteur social, pouvoir langagier, identités, atelier d'écriture

Cette communication s'inscrit dans le cadre de ma thèse de doctorat qui propose d'explorer la construction identitaire d'apprenants adultes plurilingues lors d'interactions à l'université. Plus précisément, je tente cette exploration à travers un atelier d'écriture plurielle que je conçois et propose dans une classe de Français Langue Etrangère au Centre Universitaire d'Etudes Françaises d'Avignon, lors de mon activité en tant qu'enseignante. Dans cette présentation, je m'intéresse à l'acteur social et son pouvoir langagier au sein de l'atelier d'écriture. Je le considère de trois manières : comme l'individu qui mobilise sa compétence plurilingue et pluriculturelle (Coste, Moore et Zarate 1997/2009), qui « participe pleinement à la création ou à la modification des contextes dans lesquels il ou elle acquiert et utilise la langue » (Kern et Liddicoat 2008 : 30) et qui exerce sa fonction de médiateur (Zarate 2008). Si certains contextes et pratiques réduisent ou empêchent les apprenants de se positionner comme acteurs sociaux, d'autres contextes pédagogiques ont le potentiel d'être transformatifs en offrant aux apprenants de langues des positions de pouvoir (Norton et Toohey 2011). Dans cette étude, je me penche sur les pratiques langagières au cours desquelles les participants à l'atelier négocient leurs identités (Pavlenko et Blackledge 2004) et sont encouragés à réfléchir et à se positionner en tant qu'acteurs sociaux. Je retiendrai particulièrement celles dont la négociation à l'oral préserve une trace dans les textes écrits par les apprenants.

A l'aide de données récoltées lors d'ateliers d'écriture comprenant 78 heures d'enregistrement d'interactions orales et 88 textes écrits par les apprenants plurilingues, je tenterai de répondre aux trois questions suivantes : quelles sont les pratiques langagières au cours desquelles ont lieu des négociations identitaires liées au positionnement en tant qu'acteur social ? Comment se manifeste ce positionnement dans les textes écrits ? Quelles en sont les incidences pour les enseignants de langues et pour la recherche ?

Références bibliographiques :

Coste D., Moore, D. et Zarate, G. (1997/2009). *La compétence plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe. Kern, R. et Liddicoat, A. (2008). Introduction : de l'apprenant au locuteur/acteur in Zarate, G., Lévy, D. et Kramersch, C. (Eds). *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris, Editions des archives contemporaines. Norton, B. et Toohey, K. (2011). Identity, language learning and social change. *Language Teaching*, 44.4, 412-446. Pavlenko A. et Blackledge, A. (2004). Negotiations of identities in multilingual contexts. *Clevedon, Multilingual Matters*. Zarate G. (2008). Introduction : appartenances et lien social in Zarate, G., Lévy, D. et Kramersch, C. (Eds). *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris, Editions des archives contemporaines.

Doctorante (1^{ère} année)

INALCO / LACNAD (Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas)

France (Métropolitaine)

sylvaine.amary@gmail.com

Ce que les souvenirs disent de la langue. Récits de vie de deux locutrices de l'arabe maghrébin établies en France.

Mots-clés : Représentations linguistiques / arabe maghrébin / souvenir

Nous proposons, à l'occasion de cette communication, de nous intéresser aux souvenirs liés à la migration familiale et à ce qu'ils nous révèlent des représentations linguistiques de deux locutrices de l'arabe maghrébin. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un doctorat portant sur le rôle de l'histoire familiale dans la transmission et les pratiques langagières de familles originaires du Maghreb établies en France. À partir du récit de vie de A., née en France et dont les parents sont marocains, et celui de D., née en Algérie, arrivée en France à l'âge de six ans et dont les parents sont algériens, nous tâcherons de confronter leurs souvenirs de la migration familiale et de leur pays d'origine, et de mieux cerner, à travers eux, le rapport qu'elles tissent aujourd'hui à ce pays. Ayant vécu la migration, le récit de D. s'élabore à partir de souvenirs personnels : elle relate un épisode plutôt triste et angoissant et associe systématiquement l'Algérie au passé. A., quant à elle, nous rapporte les souvenirs de ses parents : elle présente la migration de façon positive et parle du Maroc au présent. À travers une analyse discursive, nous chercherons à montrer comment cette différence de rapport à la migration familiale et au pays d'origine est à même d'influer sur leurs représentations de l'arabe maghrébin. Pour A., l'arabe marocain est d'abord perçu comme un moyen de communication avec sa famille et un moyen d'intégration au Maroc.

Sa pratique de la langue est ainsi décrite comme un lien entre les membres de la famille et comme un pont entre la France et le Maroc. À travers sa pratique de l'arabe algérien, D. cherche, pour sa part, à préserver un patrimoine culturel dont elle se sent détentrice et qu'il s'avère pour elle nécessaire de transmettre.

Nous réfléchissons aux rôles que peuvent revêtir les souvenirs – terme que nous interrogerons et tenterons de définir à travers, notamment, une relecture de l'ouvrage de Sigmund Freud, Psychopathologie de la vie quotidienne – dans l'élaboration des représentations linguistiques.

Doctorante

Université Paris Descartes/CEPED

France (Métropolitaine)

cafernandaribeiro@gmail.com

Discours et pouvoir dans un journal télévisé brésilien

Mots-clés : Discours, image, Brésil, pouvoir, idéologie

Suite à un « scandale » de corruption appelé « Mensalão », qui a eu lieu en 2005 mais dont les accusés n'ont pas encore fini d'être jugés, la plus grande chaîne de télévision brésilienne, appelée « Globo », a consacré le 23 octobre 2012 à peu près 20 minutes de son plus célèbre journal télévisé à cet événement. Notre proposition vise à montrer l'analyse de la présentation de cette affaire par ce journal télévisé. Le « Mensalão » consistait à payer des mensualités aux députés en échange de leur vote favorable à des projets du pouvoir exécutif. Ce fait a eu lieu à l'époque où le président était Luiz Inácio da Silva, appelé Lula, membre du parti politique PT – Parti des Travailleurs, réputé être un parti de « gauche », élu après 14 ans de tentatives pendant lesquels le pays a été gouverné par la « droite ». La manière dont ce journal télévisé présente l'affaire en question révèle un positionnement contre cet actuel gouvernement de « gauche », laissant transparaître le point de vue politique que cet appareil médiatique a l'intention de transmettre. Notre hypothèse est qu'il existe une volonté de persuader le destinataire de la mauvaise gestion du parti politique PT dans le pays au profit d'autres partis ré pondant plus largement aux intérêts de cette organisation médiatique. Prenant en compte l'histoire et l'importance de cette chaîne de télévision et de ce journal télévisé au Brésil, ainsi que le contenu discursif et visuel de l'information analysée, nous montrerons comment la tentative de persuasion se manifeste.

Ces discours sont produits, diffusés et organisés selon une idéologie qui sera illustrée par l'analyse de notre échantillon comprenant un locuteur inséré dans un contexte médiatique, donc propice à sa diffusion en masse. Pour ce faire, nous nous servirons de la Critical Discourse Analysis, articulant langage, pouvoir et idéologie à partir des connexions entre les éléments discursifs et l'historicité des processus sociaux.

Maitre Assistante B

ENSET d'Oran

Algérie

camilladz@hotmail.com

La politesse linguistique chez les femmes comme marque de subordination? Analyse comparative auprès des locuteurs hommes et femmes.

Mots-clés : conversation, pouvoir, hiérarchie, relation interpersonnelle, face, actes de langage, homme, femme, taxeme, FTA

Dans bien des sociétés, comme en Algérie, le concept de pouvoir est considéré comme un trait masculin et c'est cette confusion du pouvoir et de la masculinité qui est à l'origine des difficultés que rencontrent les femmes à se libérer des attentes liées à un rôle traditionnel de dominé. Selon la définition de Kerbrat-Orecchioni (1990) : « la conversation est un lieu où se construisent une relation interpersonnelle et une identité sociale, et que modèlent consensus ou conflit, égalité ou hiérarchie » C'est sous cet angle que nous envisageons d'identifier et d'examiner, à partir de l'analyse de certains marqueurs liés au pouvoir (les taxemes), qui des hommes ou des femmes dominent la conversation. Les taxemes sont aussi nombreux que divers (initiation et répartition de la parole, interruption...etc.) Néanmoins, dans ce travail, nous nous intéresserons essentiellement à l'emploi différentiel (qualitative et /ou quantitative) que font les interlocuteurs hommes et femmes de certains actes de langage : actes de position haute tel que l'ordre par exemple ou le reproche, versus acte de position basse tel que l'excuse ou la justification. Ce qui nous renvoie aux notions de « face » et de FTA « face threatening acts » élaborées par E. Goffman. Le terme face désignant : « une image de soi que l'individu manifeste à travers l'interaction » Nous aborderons également le concept de politesse linguistique étroitement lié à l'utilisation des FTA et nous tenterons de découvrir si les hommes et les femmes y recourent de la même façon? Es-ce que les femmes sont plus « polies », mettant en œuvre un ensemble de procédés pour ménager ou valoriser leur partenaire d'interaction ? Dans quelle mesure le recours à la politesse linguistique répond-il à des exigences sociales ? Es-ce un signe de subordination ? ou une stratégie discursive ? Notre corpus est constitué de trois (03) conversations, entre filles et garçons, organisées en milieu étudiant. Nous pensons qu'il serait judicieux de faire le parallèle entre la fonction de politesse linguistique et celle d'insécurité linguistique, bien que cette dernière relève essentiellement de la dialectologie. (Différence dans l'accent et le dialecte)

Maitre de conférences

Aristote de Thessalonique / Laboratoire de Didactique des Langues

Grèce

moussouri@frl.auth.gr

« Tensions, rétentions, détentions, protensions ? » : Quels pouvoirs des langues via quels discours « dé » tenus sur le plurilinguisme ?

Mots-clés : plurilinguisme, représentations, rapports de pouvoirs, étudiants plurilingues

La notion de plurilinguisme et les différentes manifestations qu'il acquiert dans les sociétés actuelles - dus aux changements sociopolitiques et économiques qui s'opèrent - font émerger des réflexions sur les rapports des langues et les pouvoirs qu'elles engendrent. Nous pourrions même parler des rapports de pouvoirs à des profils et configurations divers, qu'il serait utile d'esquisser et d'analyser selon les contextes d'action des langues. Les enjeux majeurs du plurilinguisme, tels qu'ils sont présentés et diffusés dans les différentes recherches en sciences du langage, amènent à le considérer comme une panacée. Or, des débats sur les conditions qui permettraient et qui engendreraient cette qualification, peut-être hâtive, sont toujours ouverts. Cette problématique amène à une interrogation sur les (re) configurations des pouvoirs des langues faisant partie du répertoire d'individus plurilingues. Notre public est constitué d'étudiants de l'université Aristote de Thessalonique, il s'agit d'étudiants grecs ou allophones du département de Langue et de Littérature Françaises, d'étudiants Erasmus francophones et d'apprenants francophones du grec moderne. Le choix de ce public est justifié tant par son implication directe avec la question des langues et du plurilinguisme que par son statut comme futurs « négociateurs » des atouts du plurilinguisme dans le marché du travail. Notre corpus est constitué de données sur les représentations du plurilinguisme et des langues, recueillies par le biais d'entretiens semi-directifs et de devoirs réflexifs (témoignages et articles) sur le plurilinguisme et son apport dans l'apprentissage des langues. Notre communication interrogera la pertinence des termes « tensions, rétentions, détentions, protensions » dans une analyse des rapports de pouvoirs des langues :

Y a-t-il des tensions entre les langues constituant le répertoire plurilingue de notre public ? Et si oui, lesquelles ?

Pourraient-elles s'apprêter à une catégorisation ? - Pourrait-on parler de l'existence d'une « rétention », en tant que stratégie consciente ou inconsciente d'attribution ou non de pouvoirs à certaines langues ?

Et si oui, quels sont ses effets sur la notion de plurilinguisme ? - Pourrait-on qualifier les discours véhiculés sur les rapports de pouvoirs de langues comme « détenus » ?

Et si oui, dans quels cas et pourquoi ? - Comment les personnes interrogées se projettent-elles dans l'avenir quant aux rapports avec leurs langues ?

Pourrait-on parler d'une « protention », d'une perception différente des langues dans l'avenir ?

Professeure associée

Université de Sherbrooke / groupe de recherche Franqux

Canada (Québec)

nadine.vincent@usherbrooke.ca

Créativité et identité dans la langue de la contestation : le cas du printemps érable

Mots-clés : slogans, contestation, identité, printemps érable

En février 2012, les étudiants québécois déclenchent ce qui deviendra la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec. Le mouvement est baptisé « printemps érable », clin d'œil au printemps arabe de 2011 et, ainsi que l'explique un étudiant à l'AFP, « symbole de la naissance d'un mouvement qui monte comme la sève au printemps et qui finira par donner du sirop, et le sirop d'érable fait partie de l'identité québécoise ». Cette identité apparaît clairement dans plusieurs des slogans créés au cours des mois et des manifestations. Jeux de mots à partir de symboles identitaires, jeu sur les niveaux de langue pour répondre à la rythmique du slogan, expressions calquées de l'anglais, les exemples de signatures linguistiques sont nombreux et variés. Si la majorité de ces traits sont propres au français oral familier du Québec, leur utilisation par des universitaires en mode de contestation confirme leur caractère expressif et leur capacité à transmettre des messages, au-delà des frontières. Le 18 mai, le gouvernement adopte une loi d'urgence qui suspend les cours et limite le droit de manifester. Dès lors, le discours se durcit et les sacres (jurons à thème religieux) font leur apparition sur les pancartes des manifestants, avec leur richesse grammaticale et toute la gamme de l'expressivité qu'ils contiennent (colère, dérision, affront). On peut alors recenser des messages comme « L'UQAM en tabarnak », « Juristes en criss », « Négocie, ostie ». La loi d'exception donne naissance à un des slogans qui marquera cette crise et sera repris abondamment dans les médias internationaux : « La loi spéciale, on s'en câlisse ». Les médias et autres observateurs de la société ont beaucoup parlé de la créativité dont ont fait preuve les contestataires.

À partir de slogans, attestés sur des pancartes, en graffitis et dans des caricatures, nous analyserons les différentes ressources linguistiques utilisées qui confirment que ce mouvement était résolument ancré en terre québécoise.

Doctorante

CRIDAF (EA 453) - Pleiade (Paris 13)

France (Métropolitaine)

lauragoudet@gmail.com

« That foo just talks to much » : Légitimité et Rapports de Pouvoir dans un Forum de Gang Afro-Américain

Mots-clés : Communication Médiée par Ordinateur, Afro-Américain Vernaculaire, agonalité, testimonialité

La négociation des pouvoirs en ligne passe par une normalisation des rapports de face (Gerbault, 2007). L'étude pragmatique de discours de gangs est un domaine peu abordé (Anon, 2013), ou vu sous l'angle de la culture hip-hop (Campbell, 2005). L'assertion du pouvoir et de la légitimité implique certaines stratégies discursives, par exagération du contenu (féminisation de l'autre, insultes) ou parcimonie du discours. Cette étude porte sur l'analyse du fil de discussions « Shit Talking » (Diffamation, 326 messages, 20 utilisateurs) de NWGangs, forum internet dédié aux gangs au nord-ouest (NW) des États-Unis. Les échanges agressifs bien que ludiques sont inédits : les interactions de membres sont agonales et la stratégie discursive consiste à écrire sa domination en tant que mâle alpha. Les attaques et les (rares) connivences sont aléatoires, et visent à diminuer l'autre à cause d'une différence (ethnique, ou d'appartenance à un gang), dans un groupe où tous se connaissent (la plupart a posté plus de 100 messages). Comment affirmer sa légitimité dans le virtuel ? Quelles stratégies discursives sont déployées pour s'affirmer ? La saturation d'insultes, ou l'économie des mots ? Parle-t-on de soi ou de l'autre ? Diverses formes d'autorité se complètent, comme la hiérarchie du site (modérateur...) et celle du gang : le participant doit affirmer sa crédibilité et prouver qu'il n'est pas un e-thug, ou gangster d'internet. Une interaction entre l'administrateur du site (A) et un participant (B) montre divers (en)jeux : « A : Aint nobody gonna respect you. », « B : i already got respect dog, from BG's to the OG's. dog when it comes to street cred[ibility], dont comment[...] ». A est laconique, B est dans l'exagération de la parole pour légitimer son pouvoir (vocatif « dog » déplacé et répété, court-circuitage de la parole de l'autre).

NWGangs (2010)

<http://nwgangs.proboards.com/>.

Chercheure-Maître de Langue

Université Montpellier III-DIPRALANG

France (Métropolitaine)

madhura.joshi@ut-capitole.fr

Énonciation du choix matrimonial et processus de subjectivation dans le contexte indien contemporain : une approche sociolinguistique

Mots-clés : Énonciation, Subjectivation, Choix matrimonial, Dénî, Clivage, Inde

Cette proposition est basée sur une enquête de terrain menée dans le cadre d'une recherche doctorale sur les mixités matrimoniales en Inde. Ce pays, de par l'hétérogénéité linguistique, socioculturelle et culturelle qui la caractérise ouvre à divers espaces permettant l'analyse des évolutions sociales. La mixité matrimoniale demeure une source de crispation et de tension sociales qui se révèlent tout particulièrement dans l'espace familial. Cette communication vise à montrer les processus de subjectivation mis en œuvre par les acteurs en rapport avec les discours normatifs sur le mariage en Inde. Le mariage arrangé endogame émerge comme une norme matrimoniale dans le corpus soumis à l'étude, et les acteurs s'y réfèrent pour parler de leur propre mariage. Ils peuvent eux-mêmes percevoir leur mariage comme « déviant » par rapport aux normes coutumières et par rapport aux attentes familiales. Si le pouvoir des familles et des discours normatifs est manifeste dans l'énonciation du vécu, les sujets eux-mêmes s'y réfèrent pour s'en distancier. Ce faisant, ils remettent en cause le pouvoir de la famille, de la communauté et le contrôle social des corps. Mais ce processus de remise en cause du pouvoir n'est cependant pas thématiqué comme tel. Par contre les locuteurs se focalisent sur le choix matrimonial qui s'est imposé à eux. Dans ce cas, les opérations de clivage, de déni et de dénégation seront à l'œuvre dans la parole sur leur mariage. Ces différents aspects seront abordés à travers l'analyse des dénominations utilisées pour qualifier les mariages.

Maître de conférences

Université de Cergy-Pontoise/CICC

France (Métropolitaine)

kayoko.iwauchi@u-cergy.fr

Manipulation du langage par les femmes et détournement du pouvoir

Mots-clés : langue japonaise, un langage des femmes, un langage des hommes

La langue japonaise possède un langage des femmes et un langage des hommes, bien distincts, au niveau de la syntaxe aussi bien que de la sémantique. C'est une convention linguistique, sociale et culturelle, qui est acquise par l'éducation. Cette convention renvoie à la notion de onnarashisa « femme typique », une personne gentille, indécise, faible, dépendante, à l'opposé de otokorashisa : « l'homme typique », une personne puissante, active. Par cette définition on établit le schéma suivant : « Les hommes ayant le pouvoir, dominant contre les femmes n'ayant pas de pouvoir, dominées. » Malgré la rigueur de ces règles, l'évolution de la société japonaise oblige que certaines de ces caractéristiques puissent être remises en cause. Par conséquent, la locutrice a le loisir de manipuler la langue selon ses besoins d'expression et d'interprétation, dans une situation particulière, lorsqu'elle nécessite une force égale à celle de l'homme. C'est une stratégie afin de lutter pour acquérir l'égalité de pouvoir. Une contrainte perverse du langage symbolique détourne la forme linguistique de l'usage. Ce détournement permet aux femmes d'aller dans la direction opposée qui est dominante. Dans quelles circonstances, choisissent-elles de ne pas utiliser le langage des femmes ? Et comment parlent-elles ? Dans mon exposé, je me propose de partager mes réflexions autour de cette problématique langagière de détournement du pouvoir en montrant des témoignages éloquentes.

Professeur des universités

UPEC et Paris 8 - CIRCEFT-ESCOL

France (Métropolitaine)

brigitte-marin@wanadoo.fr

Du pouvoir à la violence symboliques : le statut de la langue en contexte scolaire

Mots-clés : Langage Pouvoir symbolique Discours enseignant

Notre étude concerne l'usage du langage dans le contexte de classes hétérogènes d'élèves de neuf à onze ans, en banlieue parisienne. Nous appuyant sur une méthodologie fondée sur l'analyse du discours (Amossy et Koren, 2008) nous avons élaboré un corpus en plus d'une centaine d'heures de cours. Nous y observons plus particulièrement les situations d'apprentissage proposées aux élèves en nous focalisant sur le rôle du langage de l'enseignant. En effet, si le cours magistral confère d'emblée au discours de l'enseignant un pouvoir symbolique, le cours dialogué le plus souvent pratiqué à l'école élémentaire semble viser un objectif bien différent. Dans cette modalité pédagogique, la distribution de la parole dans la classe semble accorder à chacun, enseignant et/ou élève un statut d'égalité dans le droit à la prise de parole et à la construction des savoirs. Elle peut ainsi créer le leurre de l'égalité de la parole de chacun, alors que la position de l'enseignant et de l'élève dans les échanges est foncièrement asymétrique (Sensevy, 2007). Dans le cadre de cette communication, nous montrerons la manière dont les échanges dialogiques peuvent conduire à des malentendus sociocognitifs chez les élèves les plus fragiles, qui se perdent dans le leurre d'un discours, commun en apparence, mais divergent dans sa visée épistémique. Le pouvoir symbolique de la langue contribue ainsi à exacerber les inégalités entre élèves à l'insu même des enseignants

Références :

Amossy, R. et Koren, R. « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne]*, 1 | 2008, mis en ligne le 08 septembre 2008, Consulté le 09 novembre 2012. URL : <http://aad.revues.org/184>. Sensevy, G. (2007). « Des catégories pour décrire et comprendre l'action didactique » in G. Sensevy et A. Mercier, A. [dir.]. *Agir ensemble. L'action didactique conjointe du professeur et des élèves*. Rennes : PUR, 13-49.

Maître-assistante

Tunis-Manouba

Tunisie

rejobines@yahoo.fr

Langage et pouvoir : Quand les graffitis disent la révolution tunisienne

Mots-clés : sociolinguistique-révolution tunisienne-graffitis-analyse de discours

La situation sociolinguistique en Tunisie a fait l'objet de maintes recherches étant donné la richesse du terrain, caractérisé par le phénomène diglossique, le bilinguisme, le contact des langues, les variétés régionales et l'hétérogénéité des pratiques langagières. dans le contexte actuel marqué par la révolution populaire du 14 janvier 2011, un nouveau phénomène voit le jour : c'est une révolution langagière marquée par la libération de la parole et des discours qui a pris principalement deux formes : une forme orale à travers les slogans scandés à haute voix et les chansons engagées, et une forme écrite, présente soit sous forme de pancartes, de banderoles et d'affiches, soit sous forme de graffitis révolutionnaires, transcrits sur les murs des villes tunisiennes. Ces murs deviennent des espaces de contestation et de revendication sociale, des lieux où le langage prend toutes les formes pour représenter la colère populaire, les rêves et les aspirations d'un peuple privé de parole. N'ayant pas de leader, la révolution tunisienne a pour seule guide la parole libre et spontanée.

Le linguiste ne peut ignorer de tels phénomènes : un langage en ébullition qui nécessite une réelle prise en considération et une réflexion sur les outils d'analyse afin de rendre compte des spécificités de ces nouvelles formes d'expression. Les rues tunisiennes vivent l'éclatement, voire l'explosion de la parole populaire. Etant exclusivement réservée à l'élite au pouvoir, la parole retrouve enfin sa place au sein du peuple et accorde enfin à celui-ci le pouvoir. Il est question de tenter de comprendre les processus sociaux qui font du langage un terrain de construction de la différence. Les graffitis représentent-ils un instrument de pouvoir ?

Professeure titulaire

Université de Toronto

Canada (Ontario)

diane.gerin.lajoie@utoronto.ca

Le pouvoir des langues : le cas de jeunes des écoles de langue anglaise de la région de Montréal

Mots-clés : identité linguistique, pouvoir, minorisation, jeunes, ethnographie

Ma réflexion portera sur les pratiques langagières et l'identité linguistique d'un groupe de jeunes qui fréquentent des écoles de langue anglaise dans la région de Montréal, au Québec, province canadienne où la langue majoritaire et officielle est le français. Ma réflexion se fonde sur les résultats d'une étude ethnographique menée auprès de dix jeunes de deux écoles de langue anglaise de la région de Montréal. Un résultat particulier fera ici l'objet de mon analyse. Il sera en effet question du phénomène de minorisation qui se trouve au cœur même des pratiques sociales et langagières des membres des minorités linguistiques. Dans le cas particulier de mon étude, les résultats démontrent cependant que même si les anglophones de la région de Montréal constituent une des deux minorités de langue officielle au Canada et qu'ils vivent dans une province où le français est la langue officielle et majoritaire, les jeunes de l'étude, pour la très grande majorité d'entre eux, l'anglais ne représente pas une langue minoritaire. Dans leur discours, l'anglais demeure la langue du pouvoir et du prestige. L'examen critique du discours de ces jeunes révèle que malgré le fait que ces derniers doivent, de façon générale, traverser régulièrement les frontières linguistiques dans leurs activités quotidiennes, ils ne se sont tout de même pas assimilés à la majorité francophone au point de perdre l'anglais, ou les valeurs qui sont associées à cette langue.

Ces résultats sont particulièrement intéressants quand on les compare à ceux d'autres études qui ont examiné la situation de la minorité francophone à l'extérieur du Québec. Ces résultats ont démontré sans contredit un degré de minorisation élevé chez les jeunes, dû en grande partie à des pratiques langagières fortement influencées par la langue majoritaire, soit l'anglais dans ce cas.

Maître de Conférences

Université de Franche-Comté, ELLIADD

France (Métropolitaine)

rose-marie.volle@univ-fcomte.fr

Le sujet aux prises avec le langage : discours de résistance à l'idéologie des réformes de l'enseignement supérieur

Mots clés : réforme, enseignement supérieur, résistance, discours, idéologie, inconscient

Mes recherches sur les enjeux de la standardisation des langues tsiganes en Roumanie m'ont conduite à appréhender la question de la nomination (Rom vs Tsigane) comme un des points d'accès pour la compréhension du langage en tant que lieu pour le sujet d'une lutte de son positionnement social, subjectif (Volle 2007). Mes travaux s'orientent aujourd'hui vers les formes de résistance politique qui se dessinent au sein d'une même langue – le français en l'occurrence – et ses différents registres. Le Processus de Bologne et la réforme de l'enseignement supérieur européen, comme toute politique, s'est jouée et se joue encore à travers l'imposition de ce que d'aucuns ont appelé une novlangue dont les signifiants « autonomie », « mobilité », « employabilité », « économie de la connaissance », « excellence », etc. sont porteurs de l'idéologie néolibérale (Azam 2009).

Nous avons constitué un corpus de lettres ouvertes rendues publiques entre 2011 et 2012 émanant d'universitaires qui dénoncent les méfaits des réformes et qui font de la lettre ouverte un acte – langagier- de résistance. L'analyse de leur discours permet de voir dans quelle mesure ces universitaires refusent cette novlangue pour imposer d'autres signifiants ou au contraire reprennent les signifiants de la novlangue pour en retravailler les effets de sens.

A travers cette question de l'inscription du sujet dans le langage, de son pouvoir de re-signification et ses limites – conscientes ou inconscientes -, c'est la liberté du sujet face à l'idéologie qui est interrogée. Nous verrons que dans le corpus recueilli les universitaires, héritiers de la Philosophie du Siècle des Lumières, ancrent leur discours de résistance dans un acte de langage porté par la représentation d'un sujet éclairé qui peut se dégager de l'Idéologie dominante or c'est sous-estimer la soumission inconsciente du sujet à l'ordre de la langue.

MCF HDR

Mauritius Institute of Education, UMR 7114 CNRS

Mauritanie

tirvassen@hotmail.com

Problématiser les rapports entre langues et pouvoirs

Mots clés : sociolinguistique variationniste, sociolinguistique interactionnelle, Ile Maurice, post-indépendance

Si on se limite à des généralités, il me semble possible d'affirmer que la mise en relation entre « langues » et « pouvoirs » procède d'abord d'un découpage et d'une sélection arbitraires de deux aspects du social et, ensuite, pour ce qui m'intéresse davantage ici, de types de conceptualisations des rapports entre ces deux phénomènes selon 'le courant' (terme sans doute réducteur) sociolinguistique dans lequel on s'inscrit. Ma question est alors la suivante : lorsque l'on passe de la sociolinguistique variationniste labovienne (qui s'inspire de la sociologie fonctionnaliste) à la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz, se donne-t-on les moyens d'opérer une autre conceptualisation des liens entre langages et répartition des ressources ? Pour répondre à cette question, cette communication tentera d'identifier le mode de construction de connaissances (en s'appuyant notamment sur les types de filiation conceptuelle établie avec d'autres disciplines comme la sociologie et l'anthropologie) auxquels ont recours les deux sociolinguistes pour approcher la problématique à l'étude avant de se demander si les approches adoptées par ces deux courants sont vraiment opposées.

Puis, un second volet de cette communication tentera d'évaluer si les théorisations opérées pour approcher les liens entre pouvoirs et langues peuvent modéliser les enjeux autour des décisions de politique linguistique dans une île Maurice post-indépendance, confrontée à la gestion équitable des ressources de l'Etat et souvent présentée comme un laboratoire sociolinguistique.

PR en sciences du langage

Université Montpellier 3 (ARSER/Laboratoire DIPRALANG-EA 739)

France (Métropolitaine)

henri.boyer@univ-montp3.fr

Modélisation conflictiviste et modélisation irénique dans le traitement des situations sociolinguistiques de type diglossique : la preuve par le terrain

Mots clés : diglossie, modélisation conflictiviste, modélisation irénique, Catalogne, Galice, normalisation

On se propose, comme on nous y invite à l'occasion de ce congrès du RFS, de revisiter un certain nombre de « concepts fondateurs de la sociolinguistique », d'évaluer les appareils critiques utilisés dans les situations de langues en conflit en même temps que d'interroger « le pouvoir d'agir », en particulier de revoir « les limites et les perspectives de certaines politiques linguistiques en cours ». Aussi je proposerai un retour critique sur un débat récurrent concernant le traitement des situations sociolinguistiques de type diglossique. Il s'agira d'apprécier, à l'aune des réalités du terrain et de leurs évolutions récentes, les enjeux épistémologiques et pratiques de la confrontation de deux conceptions de la diglossie, en particulier, mais pas uniquement, en territoire européen et de questionner ainsi la pertinence de notions liées à la modélisation conflictiviste : celle de normalisation en tout premier lieu, normalisation dont on sait qu'elle représente pour la modélisation en question l'une des deux sorties possibles de la domination linguistique, en ayant en ligne de mire deux cas de traitement de conflits diglossiques actuellement observables : la Catalogne et la Galice en Espagne. On tentera de démontrer que la normalisation sociolinguistique n'est concevable que dans le cas où une contre-idéologie diglossique, éventuellement de nature nationalitaire, parvient à neutraliser l'idéologie diglossique favorisant la dominance. Le Reversing Language Shift, selon les termes de Fishman 1991 est alors la résultante de la synergie entre la mise en oeuvre efficace de dispositifs et de dispositions d'ordre glottopolitique et d'une construction représentationnelle dynamique en direction de la communauté linguistique.

Éléments de bibliographie :

ARACIL Ll. V. (1965), *Conflit linguistique et normalisation dans l'Europe nouvelle*, Nancy, CUE. BOYER H. (2008), *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique*, Limoges, Lambert Lucas BOYER H. éd. (2010), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas BOYER H. et LAGARDE Ch. dirs. (2002), *L'Espagne et ses langues. Un modèle*

écolinguistique?, Paris, L'Harmattan DIRECCIO GENERAL DE POLITICA LINGUISTICA (1983), *Llei de Normalització Lingüística a Catalunya*, Barcelona, Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya. FISHMAN J.A. (1991), *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Cleveland-Philadelphia-Adelàide, Multilingual Matters Ltd. GENERALITAT DE CATALUNYA (2006), *Estatut d'autonomia de Catalunya*, *Quaderns de legislació 1*, Barcelona. PUJOL J. (1995), " *Qué representa la llengua a Catalunya ?* ", Conferència de Jordi Pujol al Palau de Congressos de Montjuïc (22-3-95), Generalitat de Catalunya, Departament de la Presidència, Entitat Autònoma del Diari Oficial i de Publicacions. *Col·lecció Paraules del President de la Generalitat*, vol. 26 (gener-desembre 1995), Barcelona

PR émérite

U. de Picardie Jules Verne - LESCLAP

France (Métropolitaine)

jean-michel.elay@u-picardie.fr

La langue comme attribut du pouvoir

Mots clés : langue pouvoir attribut sémiotique éthos

Cette communication s'interroge sur l'idée, pas vraiment originale, que l'exhibition d'une langue (en réalité, de sa connaissance) peut être un geste de pouvoir. Cette langue exhibée est-elle signe, symbole, attribut... du pouvoir ?

La distinction entre ces notions n'est pas facile à établir. Nous choisissons de faire travailler la notion d'attribut, en tant qu'elle est plus concrète et un peu moins chargée d'interprétations que les autres. Pour commencer en prenant à la lettre la métaphore de l'« attribut du pouvoir », il nous a semblé suggestif d'aller voir d'abord un cas non linguistique (dans la mesure où c'est possible) d'utilisation d'attributs, le cas des pharaons égyptiens. Plusieurs caractères de la panoplie pharaonique sont à retenir comme suggestions sur le plan des attributs linguistiques. Par exemple, l'idée d'efficace de type magique est une interprétation puissante, peut-être transposable - bien que partielle, si l'on cherche une connection avec les « représentations linguistiques » des locuteurs modernes.

Nous nous livrerons à un recensement des comportements langagiers concernés, des désignations qui en sont couramment données, et des concepts sociolinguistiques qui sont mobilisés dans ces différents cas. Nous examinerons la conceptualisation que nous offre la rhétorique ancienne, l'éthos aristotélicien, parfaitement acceptable aujourd'hui car elle converge avec d'autres éléments théoriques actuels et une vraisemblance psychologique. Enfin nous chercherons à tracer un mode de description et d'analyse adéquate, à la fois sémiotique et sociolinguistique.

Au total, nous concluerons à l'intérêt du concept d'attribut linguistique, en essayant d'en stabiliser la valeur sémantique.

PR

LIDILEM, Grenoble 3

Suisse

mattheygrenoble3@gmail.com

Le concept de diglossie est-il périmé ?

Mots clés : diglossie, ordre social, pression normative, histoire des idées linguistiques

Nous nous proposons dans cette communication de revenir sur une notion à la fois fondatrice de la sociolinguistique des contacts de langues, bien qu'elle n'ait jamais cessé d'être critiquée. En partant de la relecture que fait Ferguson lui-même de son article de 1959 (Ferguson 1991), nous nous interrogerons sur les catégories de perception du linguiste américain, en essayant de les mettre en rapport avec son parcours intellectuel (tel qu'il apparaît dans les deux nécrologies que lui ont consacrées Huebner (1999) et Fishman (2000)), et de manière plus large avec la notion de langue, forcément influencée par le paradigme structuraliste du XX^e siècle.

Dans quelle mesure peut-on dire que ses tentatives pour établir une typologie des situations linguistiques dans le monde apparaissent aujourd'hui comme périmées ? Est-ce l'outil cognitif (la typologie) qui n'est plus de mise ? Ou l'individualisme méthodologique dominant aujourd'hui interdirait-il de se pencher sur des situations (seuls les locuteurs et leurs interactions constitueraient des unités pertinentes pour l'analyse) ? Finalement, la notion de diglossie permet-elle de saisir les effets du pouvoir (social, économique) sur les langues ? Nous défendrons l'idée que cette notion peut être articulée à celle d'ordre social, pour autant qu'on lui adjoigne celle de pression normative. En cela, elle a encore pleinement sa place dans la sociolinguistique actuelle, même avec d'autres finalités que celles qui étaient poursuivies par Ferguson.

Bibliographies

Ferguson, Ch.-A. (1991), Diglossia revisited. Southwest Journal of Linguistics 10 (1), 214-234

Fishman, J. (2000), Obituary: Charles A. Ferguson, 1921-1998: An Appreciation, Journal of Sociolinguistics 4/1, 2000, p. 121-128.

Huebner, Th. (1999), Obituary Charles Albert Ferguson, Language in Society 28, 431-437.

PRAG

LESCLaP

fjab@gmx.net

Qu'est-ce qui émerge dans les variétés émergentes ? Sur émergentisme linguistique et pouvoir

Mots clés : émergence - contact - dynamique convergente - dynamique divergente - complexité systémique

L'objectif de cette intervention est de s'interroger sur les enjeux épistémologiques de l'« émergence » en sociolinguistique du contact et de la variation. Quand nous parlons de « variétés émergentes », notamment interlectales, cette terminologie apparaît quelque peu insouciant quant à ses implicites, et en réalité elle révèle moins que ce qu'elle cache en termes de processus dynamiques qui demeurent, pour l'instant, encore peu ou mal compris.

Si nous savons que l'émergence de variétés linguistiques en situation de contact relève du changement linguistique exogène caractérisé par le jeu d'imbrication de dynamiques tant convergentes que divergentes, la linguistique de contact peine à donner un cadre épistémologique adéquat à ces phénomènes. Pour le changement linguistique, R. Keller (1990[2003]) a proposé une approche qui s'inspire de l'idée de la « main invisible » qu'Adam Smith a introduite en économie politique (pour la discussion cf. Stehl 2005). Le principe est que le sujet, par son agir langagier en fonction de ses besoins communicationnels, déclenche, ou s'inscrit dans des processus qui sont loin de ses intentions et de ses préoccupations. A l'instar de l'opérateur économique qui poursuit l'objectif de son profit personnel et qui, par son comportement, agit sur le taux de change l'évolution duquel a en retour des répercussions sur ses décisions commerciales, le comportement verbal du locuteur s'inscrit à son insu dans des dynamiques langagières étrangères aux intentions communicationnelles, dynamiques qui agissent par rétroaction sur ses choix langagiers.

Il apparaît clairement que ce modèle est quelque peu optimiste, car il se prête à évacuer les antagonismes sociaux de la théorie : si en économie politique, chaque acteur social contribue par son comportement « égoïste » à l'établissement d'un équilibre socioéconomique qui assure une stabilité de l'ensemble social satisfaisant pour tous les acteurs, le comportement langagier qui renforce les dynamiques en cours dans le souci de produire des actes de communication jugés acceptables par l'entourage social du locuteur donnerait lieu à la formation de communautés de communication qui garantissent l'intégration organique de leurs membres par l'usage relativement homogène de variétés linguistiques dans

lesquelles les communautés et ses membres se reconnaissent.

S'il nous paraît évident que ces tentatives de conceptualisation du changement linguistique essaient de s'inscrire dans les approches de systèmes dynamiques qui sont connues en sociolinguistique sous la dénomination de « pensée complexe » (cf. par ex. Blanchet 2000[2012], Jablonka à paraître a), il n'en demeure pas moins que l'idée de la « main invisible » ne tient pas suffisamment compte de l'ensemble des facteurs écolinguistiques qui sont en jeu dans l'émergence de variétés linguistiques. Comme l'écologie des organismes vivants doit tenir compte des facteurs tant biotiques qu'abiotiques, une approche écolinguistique reste inadéquate si elle ne tient pas compte de l'imbrication des dynamiques linguistiques et extralinguistiques, et ceci tant au niveau « micro » qu'au niveau « macro ». Si c'est l'un des points forts de l'approche systémique de la « complexité » qu'elle est capable de mettre en évidence l'agencement et l'interpénétration des processus « micro » et « macro », il est possible de montrer dans une perspective systémique en quoi les relations de déséquilibre social et les lignes de force socioéconomiques se répercutent sur la communication « micro » qui, à leur tour, stabilisent – ou déstabilisent – les rapports de pouvoir sur le plan écolinguistique « macro » ... et vice versa. En l'occurrence, les exemples qui peuvent être apportés du champ des contacts postcoloniaux ne manquent pas (Jablonka à paraître b). Notre propos est, par conséquent, l'intégration du changement linguistique donnant lieu à l'émergence de variétés linguistiques dans la perspective épistémologique plus globale de l'« émergentisme » (cf. par ex. Sève 2005), qui seule pourra rendre compte des enjeux d'inégalité sociale et des rapports de pouvoir dans les dynamiques langagières tant convergentes que divergentes.

Références bibliographiques :

- Blanchet, Philippe (2000) [2^{ème} éd. 2012], *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Approche ethnosociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Jablonka, Frank (à paraître a), « Linguistique du changement ou changement de la linguistique ? Pour une sociolinguistique décomplexée », dans *Actes du Colloque du Réseau Francophone de Sociolinguistique : « Dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques »* (Ph. Blanchet, M. Kebbas, A.-Y. Kara éd.); Alger, 31 mai – 2 juin 2011 ; Bruxelles, Cortil-Wordon : EME.
- Jablonka, Frank (à paraître b), *Vers une socio-sémiotique variationniste du contact postcolonial : le Maghreb et la Romania européenne*. Vienne : Ed. Praesens.
- Keller, Rudi (1990) [3^{ème} éd. 2003], *Sprachwandel*. Stuttgart : A. Francke UTB.
- Sève, Lucien (2005), *Émergence, complexité et dialectique. Sur les systèmes dynamiques non linéaires*. Coordination Janine Guespin-Michel. Paris : Odile Jacob.
- Stehl, Thomas (éd.) (2005), *Unsichtbare Hand und Sprecherwahl. Typologie und Prozesse des Sprachwandels in der Romania*. Tübingen : Narr.

MCF-HDR

Université Montpellier III / Laboratoire DIPRALANG EA739

Espagne

carmen.alen-garabato@univ-montp3.fr

Pertinence et actualité de quelques concepts issus de la sociolinguistique catalane et occitane : « Auto-odi » et autres concepts associés

Mots-clés : conflit diglossique, représentations, attitudes, auto-odi, galicien

Mon intervention se situe dans le cadre de la sociolinguistique du contact-conflit de langues (Badia i Margarit, Aracil, Ninyoles, Lafont, Boyer...), qui considère que les situations de diglossie ne sont pas stables mais que les rapports de force entre une langue dominante et une langue dominée conduisent celle-ci à une disparition plus ou moins rapide, qui ne peut être évitée que lorsque les locuteurs, animés collectivement par un sentiment de loyauté, prennent leur destin en main et œuvrent en faveur de la normalisation de leur langue. On sait que dans ces situations les représentations et les idéologies jouent un rôle déterminant car elles provoquent des sentiments, des préjugés, c'est-à-dire, des attitudes qui se traduisent aussi bien dans les opinions que dans les comportements. Il sera question dans mon intervention de certains « sentiments » qui caractérisent les individus diglosses : l'auto-odi (Ninyoles) / l'autodénigrement (Boyer) ou encore l'aliénation (Lafont) ou la névrose diglossique (Lafont). Leurs manifestations sont observables dans de nombreuses situations sociolinguistiques et contribuent efficacement à une dynamique qui conduit les langues dominées à la minoration puis à la disparition. A partir de divers témoignages épilinguistiques récents obtenus lors de divers entretiens ou diffusés dans les médias (émissions de télévision et presse écrite) j'essayerai d'analyser ces sentiments (les situations dans lesquelles ils se développent, comment ils sont exprimés, de quelle manière ils se traduisent dans des comportements...) et de réévaluer leur pertinence pour mieux comprendre une situation sociolinguistique complexe : celle de la Galice, où deux langues coexistent et entretiennent un rapport conflictuel qui n'a fait que se raviver ces dernières années malgré la mise en œuvre d'une politique linguistique institutionnelle. Mon intervention se situe ainsi dans l'Axe 3 du Congrès.

Quelques références bibliographiques :

Alén Garabato, C. (2009). *Langues minoritaires en quête de dignité. Le galicien en Espagne et l'occitan en France*, Paris, L'Harmattan. Boyer, H. (2007), "Le stéréotypage ambivalent comme indicateur d'une situation conflictuelle de contact de langues", H. Boyer (éd), Sté-

réotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, tome IV, Paris, L'Harmattan, 39-47. Kremnitz, G. (1990), « Sur l'auto-odi (Selbsthass) », Per Robert Lafont. Estudis ofèrts a Robert Lafont per sos collègas e amics, Montpelhièr-Nimes, CEO-Vila de Nimes, 197-207. Lafont, R. (1984), « La neuròsi diglossica », Lengas 16, 5-21. Lafont, R. (1965), « Sobre l'alienacion », Viure 1, 6-13 Ninyoles, R. Ll. (1969), Conflictè lingüistic valencià, Barcelona, Edicions 62.

Doctorante en Sciences du Langage

Université Rennes 2 / laboratoire PREFics

France (Métropolitaine)

aude.etrillard@gmail.com

« English is spoken here » : des rapports de forces sociolinguistiques dans l'espace rural breton.

Mots-clés : nouvelles migrations européennes, pratiques anglophones, espaces ruraux, interactions, critique

Les migrations britanniques dans les espaces ruraux en France (voir BENSON, 2011, ou BULLER, 2008) ont eu pour conséquence de renforcer les pratiques anglophones dans ces territoires depuis les années 1980. Cette communication propose de voir comment et pourquoi se négocie la place des pratiques anglophones dans les interactions dans les espaces ruraux du Centre-Bretagne, en se basant sur une étude ethno-sociolinguistique (BLANCHET, 2000) et critique (HELLER, 2008) des interactions, directes ou médiatisées, entre populations « autochtones » et « migrantes ». Pour comprendre les enjeux de cette négociation, nous reviendrons sur une description de ces nouvelles migrations qui peuvent prendre la forme d'un rapport marchand à l'espace rural, comme d'un bien acquis individuellement et d'une valeur économique objectivée. Cette perspective ne permet pas toujours aux migrants de prendre en compte, la dimension collective de ces territoires, préalablement tissés de pratiques sociales et langagières. La connaissance du terrain de migration dans les premiers temps de l'installation se résume bien souvent à une expérience touristique idéale ou à des stéréotypes idylliques et folklorisants relayés par des médias britanniques et des agences immobilières pour des objectifs commerciaux. Un rapport de pouvoir est donc instauré, et traverse les pratiques interactionnelles sur des territoires « en crise » démographique, linguistique et économique, et en quête d'une image territoriale modernisée. Il sera proposé une interprétation complexe de la formation et de l'évolution des positionnements observés quand aux pratiques anglophones dans ce contexte. Ceci ouvrira une nouvelle perspective pour interroger les pratiques hégémoniques et l'instrumentalisation des pratiques langagières dans les rapports de pouvoir, à travers un cas particulier de migration anglophone.

Kadi Latifa

Mabrour Abdelouahed

Enseignants-chercheurs

Université Badji Mokhtar Annaba / Laboratoire Langues et Textes. Université El Jadida Maroc / Laboratoire LERIC

Algérie, Maroc

latifa.kadi@univ-annaba.org

L'affichage public maghrébin : un contre-pouvoir ?

Mots-clés : politique linguistique, espace urbain, contact de langue, paysage linguistique

Le pouvoir politique a décidé dans les pays maghrébins que la rue s'affiche dans une seule langue, la langue nationale (arabe standard), réservant le bilinguisme arabe-français à des situations exceptionnelles. Tous les textes législatifs et les divers organes (académie de la langue arabe.....) encouragent alors et consacrent le monolinguisme arabe. Face à cette « société d'autorité » (Ludovic François et François-Bernard Huyghe), les sujets sociaux, motivés par d'autres préoccupations et d'autres intérêts, ont choisi en Algérie comme au Maroc d'opposer et d'exposer un plurilinguisme menant les auteurs de la contribution à s'interroger sur le lieu du véritable pouvoir, un lieu où se « (dé)jouent les tensions sociales » d'une manière latente ou affichée. S'appuyant sur un corpus d'enseignes, d'affiches publicitaires, ils analyseront comment on peut changer une politique linguistique par des actes ancrés dans le quotidien (signalétique, enseignes, affiches et panneaux publicitaires.....) et se demanderont dans quelle mesure le paysage linguistique constitue une forme de contre-pouvoir.

Éléments bibliographiques :

BASTIAN S., BULOT T., BURR E. (Hg.), 2011, *Sociolinguistique urbaine - Identités et mise en mots*, Martin Meidenbauer Verlag, München. - BOURHIS, Richard Y. et Rodrigue Landry. « La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec », *Revue d'aménagement linguistique*, hors série, automne 2002, 107-131. - BULOT T., MESSAOUDI L. (Dir.), 2003, *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*, Éditions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon, - LAMIZET B., « Qu'est-ce qu'un lieu de ville ? » in BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et territoires (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 2)*, Paris, L'Harmattan.

MCF

Université François Rabelais, Tours / PREFICS-DYNADIV

France (Métropolitaine)

marc.debono@univ-tours.fr

Linguistes et juristes : communautés d'intérêts et enjeux de pouvoir

Mots-clés : linguistique judiciaire, expertise, épistémologie

L'examen des travaux de forensic linguistic (« linguistique judiciaire ») montre que si le champ de l'expertise linguistique en cours de justice est très reconnu aux EU et au Canada (Labov a, entre autres, participé à cette reconnaissance), il n'en est rien en France, comme le remarque D. Lagorgette dans le récent numéro de *Langage et Société* qu'elle a dirigé sur la question (n° 132, 2010). Faut-il pour autant le regretter et œuvrer à sa promotion ? A l'heure où l'activité même d'expertise est de plus en plus questionnée en SHS, on pourrait argumenter que, plutôt que de constituer la « chance » d'un créneau d'intervention visibilisant l'utilité sociale des SDL, la linguistique judiciaire relance la course aux sciences dures en linguistique (analysée en son temps par Milner), en utilisant l'argument des « enjeux » (au tribunal, des vies humaines sont, littéralement, en jeu) comme justification : l'objectif sera de chercher, par la méthodologie « sérieuse », à augmenter le pourcentage de véracité de l'expertise linguistique pour chercher à approcher celui d'un test de paternité par exemple (ce type d'expertise biologique, très utilisée en justice, étant « sûre » à 99,2%) - sans que cela soit bien sûr possible, mais c'est l'idéal inaccessible tout de même posé. Partant de cette interrogation, nous montrerons qu'il existe, au sein de la communauté des juristes, tout un courant de pensée qui propose une réflexion visant à introduire de la complexité dans l'activité d'interprétation du droit et des faits, et ce, contre une vision de la science juridique comme science positive (cf. Legendre, Legrand, Lenoble, Ost, Van Kerchove, etc.). Les (socio)linguistes s'intéressant au droit pourraient donc aussi faire le choix de s'allier à ces juristes interprétativistes, et de ne pas continuer à creuser « déficit herméneutique des SDL » (Rastier) en empruntant les voies d'une forensic linguistic plus descriptive qu'interprétative.

Mais cela implique de renoncer, ou en tout cas de modifier le sens, d'un possible travail d'« expert linguiste en cours de justice » - ce qui pose la question des enjeux de pouvoir et des communautés d'intérêts entre juristes et linguistes.

de Robillard Didier

PR

Debono Marc

MCF

Université François Rabelais, Tours / PREFICS-DYNADIV

France (Métropolitaine)

derobillard@univ-tours.fr

marc.debono@univ-tours.fr

Sens, savoir, langues et pouvoir

Mots-clés : sens/signes, interprétation, expertise, épistémologie

Depuis un siècle environ, deux conceptions du sens dans les langues inervent les SHS, particulièrement la sociolinguistique, qui met les questions de pouvoir et de sens au cœur de ses problématiques. Ce ne sont pas des courants unifiés, mais on les rassemblera ainsi par commodité. L'une est sous-tendue par la philosophie analytique et le pragmatisme, qui, puisant dans la tradition britannique (J. Bentham, J. Stuart Mill,...), avec les travaux plus récents de G. Frege, L. Wittgenstein, Ch. S. Peirce, G.-H. Mead, J.L. Austin, J. Searle, font du signe le pilier des sciences humaines et de la sociolinguistique. L'autre est la tradition phénoménologique-herméneutique (E. Husserl, M. Heidegger, H.-G. Gadamer, P. Ricoeur, J. Derrida, Ch. Taylor,...) qui postule que le sens est, certes, sémiotique, mais tout aussi, et de manière plus fondamentale, expérientiel. Ces deux courants traitent la question du pouvoir des locuteurs à travers langues et discours différemment comme cela sera exposé et discuté. Le traitement de cette question sera illustré d'exemples puisés dans l'histoire de la sociolinguistique, du droit et de la didactique des langues. En didactique des langues, si les théories d'Austin et de Searle ont été bien reçues par les didacticiens, c'est notamment parce qu'elles proposent un modèle fondé sur une transparence finale du sens à travers des processus éventuellement compliqués des actes énonciatifs, processus susceptible de fournir légitimité et expertise à l'enseignant et au didacticien. En science du droit les juristes ont été séduits par la pragmatique, qui leur permet également d'asseoir une emprise sur les discours, enjeu de pouvoir lié à la conservation d'un statut d'expert. Inversement, la PH (en partie inspirée par l'herméneutique juridique : cf. Gadamer et Ricoeur) est aussi au cœur d'une réflexion juridique qui, logiquement, est plutôt marginalisée et contestataire, car questionnant en partie le pouvoir d'expertise discursive.

ATER (Docteur)

Université de Strasbourg/ GEO EA 1340 et GEPE (composante de LiLPa EA 1339)

France (Métropolitaine)

mzerva@unistra.fr

Représentations du plurilinguisme en Grèce au début du 21^{ème} siècle à partir des discours épilinguistiques

Mots-clés : minoration, diglossie, plurilinguisme, représentations sociales, discours épilinguistique, idéologie, nationalisme, Discours dominants

Dans cette communication, nous nous intéresserons à la façon dont le discours de locuteurs reflète la complexité de la situation sociolinguistique grecque, connue comme une situation par excellence diglossique (Ferguson 1959). Pendant les trois premiers quarts du 20^{ème} siècle, la « question de la langue » bat son plein : la variété populaire (démotique) coexiste avec la variété puriste (katharevousa), qui a été choisie au 19^{ème} siècle pour être érigée en langue nationale du nouvel état et a, par conséquent, joui de l'appui de l'idéologie nationale. Loin d'être des variétés bien délimitées, elles s'enchevêtrent au niveau des pratiques, les locuteurs se rapprochant plus ou moins de la « norme », encore qu'il n'est pas facile d'en trouver une. En effet, on peut distinguer des gradations de la variété puriste du plus archaïque au plus modéré, tandis que, la norme dans le cas de la variété populaire a été chose insaisissable aussi, mais pour d'autres raisons : le processus de sa standardisation a été long et a duré de la fin du 19^{ème} s. à la fin du 20^{ème}. La palette des choix des locuteurs se complétait par la présence des langues minoritaires autochtones, sans parler des langues de migration, très présentes après 1990, et des langues de scolarisation.

Cette situation, éminemment complexe, n'a pas été paisible. Les rapports de pouvoir, politique, symbolique ou de prestige, opposaient aussi bien les variétés du grec entre elles que le grec aux langues minoritaires. En effet, la « question linguistique » a été érigée en question nationale en Grèce et a été indissociablement liée à l'idéologie nationale grecque. Dans le cadre d'une politique assimilationniste, les Discours dominants nationalistes ont adopté comme langue nationale le grec (puriste), au détriment aussi bien de la langue grecque parlée et du plurilinguisme existant. Cette intervention sera focalisée sur les questions suivantes. Que reste-il de ces années de conflit diglossique, ou mieux, polyglossique ?

Nous nous pencherons sur le discours de locuteurs grecs (recueilli lors d'entretiens semi-directifs), qui ont comme langue d'origine une langue minoritaire, pour y repérer leurs représentations de la situation sociolinguistique complexe du

20^{ème} siècle. Ainsi serons-nous amenés à revisiter la notion de diglossie. Nous nous intéresserons également au sens que prennent les termes de katharevousa et de démotique chez nos interlocuteurs. Il semble, en effet, que ces derniers transposent ces termes à d'autres langues, tout en gardant les connotations liées au conflit linguistique grec.

Quel était le sens de ce conflit en termes identitaires et les conséquences du choix de parler ou de transmettre sa langue ?

Cette question nous permettra de nous interroger sur la force et la pénétration dans les consciences de la minoration des langues, inculquée par les Discours nationalistes. Or, nous remarquerons l'émergence d'un nouveau Discours dominant chez les locuteurs : les Discours sur le plurilinguisme qui revalorisent aujourd'hui ce qui était alors rejeté.

Maitre de conférences

Université François-Rabelais de Tours

Madagascar

elatiana.razafi@univ-tours.fe

L'IMAGE ou ce qui ne semble pas être vu dans l'étude des tensions langue(s)-pouvoir (s) en sociolinguistique

Mots-clés : langues, pouvoir(s), images, photographie, épistémologie

Des travaux impliquant l'utilisation de dessins et de photographies auprès de jeunes migrants plurilingues ont progressivement fait pointer ce qui semble être un vide théorique en sociolinguistique autour des rapports aux images (ou des langues telles qu'elles se donnent à voir/à être vues en images).

Les récents débats sur la liste du RFS et du pouvoir social, économique, politique de certaines langues affichées dans des images publicitaires et/ou des photographies prises par les chercheurs renforcent également l'importance de ces questionnements d'ordre méthodologique et épistémologique pour que le sociolinguiste ne soit pas dans une relation naïve ou consumériste face à l'image. Ce travail est donc un pari. Il prend le pari de déborder le domaine de la sociolinguistique pour convoquer des disciplines rarement convoquées jusqu'à présent et/ou usuellement au sein d'espaces francophones.

Au lieu de cantonner l'étude sociolinguistique du pouvoir à l'observation du langage articulé et des pratiques langagières, discursives, verbales, textuelles, etc., le pari consiste à choisir l'image pour comprendre de manière autrement critique les tensions entre langue (s) et pouvoir (s). La démarche adoptée est ainsi autrement interdisciplinaire en puisant notamment dans les études visuelles, l'anthropologie visuelle et la philosophie pour faire du critique et du qualitatif avec l'utilisation, la production et/ou l'analyse des langues en images.

On pourrait, par exemple, chercher à comprendre comment les images traduisent les langues en actes de pouvoir social. Chercher à comprendre cela implique d'abord de comprendre comment les sociolinguistes utilisent les images pour faire état d'un pouvoir social donné.

En prenant le cas des images photographiques mobilisées et mises en circulation par les sociolinguistes et en d'autres termes, ce travail propose de se demander quelle pourrait être la portée d'une rationalisation de tel pouvoir social par telle langue si cette rationalisation repose avant tout sur une croyance au pouvoir des images ?

Les sociolinguistes investissent-ils les images comme étant auto-explicites ou explicites d'un seul sens des lorsqu'ils s'en servent pour convaincre les autres du pouvoir social d'une langue donnée ?

Si l'objectivité du sociolinguiste interprétatif, qualitatif, constructiviste, etc. ne fait plus débat, l'image offre-t-elle le dernier refuge pour le sociolinguiste positiviste qui s'ignore ?

Doctorant

Université Paul Valéry Montpellier 3 / DIPRALANG

France (Métropolitaine)

denis.stoumen@univ-montp3.fr

L'Ukraine post-soviétique : Une nation, mais combien de langues ?

Mots-clés : Ukraine, idéologies et conflits linguistiques, bilinguisme social, nationalisme, politiques linguistiques

La situation actuelle de l'Ukraine offre une voie d'accès privilégiée pour observer les relations qui unissent langue et pouvoir social en contexte bilingue. En effet, depuis l'accession à l'indépendance en 1991, la question du statut de la langue russe structure le discours politique. Avec selon différentes estimations plus de 30% des ukrainiens qui privilégient cette langue au détriment de la langue nationale (KIIS 2003, Besters-Dilger 2008), le fait russophone clive territorialement et symboliquement l'espace ukrainien. Comment concilier le projet politique du nouvel État, défini par Brubaker (1996) comme un État « nationalisateur » (nationalizing state), et les droits linguistiques des russophones ? Pour les partisans du projet national-souverainiste, la langue étant l'attribut essentiel de la souveraineté, la dé-russification ou l'ukrainisation doit être la priorité absolue des politiques linguistiques. Pour leurs adversaires, la langue russe est autochtone en Ukraine et le bilinguisme doit être encouragé parce que respectant les choix linguistiques de tous. Au delà des luttes politiques, ce qui frappe l'observateur dans la situation ukrainienne c'est la coïncidence entre les préférences linguistiques, russophone ou ukrainophone, et l'adhésion à des systèmes de représentations concernant la langue (idéologies linguistiques), l'histoire, l'identité nationale. Dans un contexte où la souveraineté de l'État est encore mal assurée, la question de la « légitimité » est encore au cœur de la vie politique. Un modèle statique du conflit linguistique qui oppose langue légitime et langue minorée ne permet pas de rendre compte de la complexité des attitudes linguistiques.

Il est donc nécessaire d'étudier le discours sur les langues d'Ukraine à travers les différents systèmes argumentatifs qui sont en concurrence pour la promotion d'une ou plusieurs langues « légitimes », justement parce que ces derniers s'opposent sur la définition de cette légitimité, sur son contenu.

MCF

Grenoble3 / Lidilem

France (Métropolitaine)

saskia.mugnier@u-grenoble3.fr

Locuteurs sourds et langues : comment sortir d'un figement institutionnalisé ?

Mots-clés : Locuteurs sourds, langue des signes, diglossie, plurilinguisme

Bien que la situation caractérisant la relation français/langue des signes française (LSF), s'inscrive dans des paradigmes particuliers, on trouve dans l'histoire de la LSF un ensemble d'évènements historiques qui apparaissent dans l'histoire de toutes les langues minoritaires. Si l'on a, peu à peu, assisté à une reconnaissance linguistique et sociale de la surdité, il nous semble que dans ce couple de langues, les langues, si éloignées soient-elles au plan de leur substance et de leur structure, se présentent, au plan sociolinguistique, comme un couple illustrant, une fois de plus, la dyade « langue valorisée / langue dévalorisée », la valorisation/dévalorisation devant, selon nous, être envisagée tant du point de vue institutionnel que du point de vue des locuteurs. Au plan théorique, on interrogera ce couple « valorisé/dévalorisé » par rapport aux autres points de vue sociolinguistiques adoptés : majoritaire/minoritaire, majorée/minorée, dominante/dominée, étayant et drainant les concepts de « diglossie » et de « conflit linguistique ». Il s'agira aussi d'interroger le discours d'acteurs scientifiques dans le champ de la surdité. En effet, le rapprochement de la situation des sourds, locuteurs de LSF, aux situations sociolinguistiques des minorités linguistiques s'est opéré, en France, dès les premiers travaux de sociologues français et de linguistes, et a certes favorisé la reconnaissance sociale et linguistique de la LSF, mais a aussi contribué à façonner les contours du locuteur sourd qui y sont dessinés entraînant des représentations exclusives : « sourd oral » vs « sourd gestuel ». Des dires de locuteurs sourds adultes intégrés dans une formation de professeur de LSF étayeront cette discussion de portée théorique qui tentera de répondre à la cruciale question des « résultats socialement pertinents ». En effet, il est crucial de savoir si les locuteurs éprouvent « un conflit linguistique », s'ils se sentent « diglossiques » pour éventuellement réinterroger ces concepts et les refaçonner non pas « en laboratoire », mais en dialogue avec le « terrain ».

Maître de Conférences

Université François Rabelais de Tours / EA 4246 PREFics

France (Métropolitaine)

valentinfoeussi@gmail.com

Affiches publicitaires, construction de pouvoirs et diversité linguistique

Mots-clés : images, langues, sens, chercheur, pouvoir

Les interprétations sociolinguistiques actuelles du concept de pouvoir peuvent trouver leurs fondements dans la notion de compétence communicative (Hymes, 1972), laquelle met en relief cette capacité d'un individu / d'un groupe à manipuler différentes ressources relationnelles dans une perspective de positionnement social. C'est dans la même perspective que Gumperz (1989 : 10) a reconnu « la capacité à nouer des relations avec les individus » comme moyen d'acquisition d'un pouvoir qui peut être personnel ou social. Il rappelle ainsi que les pratiques linguistiques participent des ressources sociales d'accès à / de consolidation d'un pouvoir symbolique (G. Manessy (1994). Malgré la multiplication de chapelles théoriques et méthodologiques, l'affichage de ce pouvoir a majoritairement été fondé sur des outils relevant de la simple dimension « sémiotique » (Robillard, 2012). Le faisant, les linguistes ont participé à l'institutionnalisation sociale d'un pouvoir, le leur, construit autour d'une religion fondée sur la permanence du signifiant linguistique (comme principal origine du sens et donc de la compréhension). Une des conséquences de ce choix a été le renforcement, par ces derniers, d'une « rationalisation croissante de la société » (regrettée par Gadamer, 1965) mise au service d'institutions diverses.

Si les postures de construction du pouvoir ne relèvent pas uniquement de cette instrumentalisation des langues, existerait-il dans la même perspective des possibilités de non / contre-pouvoir ? Des outils efficaces pour répondre à ces questions ont émergé en sociolinguistique (comme l'interlecte), lesquelles auraient pu alimenter des démarches diversitaires pour appréhender la diversité linguistique. Une mise en œuvre de cette perspective se décline dans des postures herméneutiques (Gadamer, 1965 , Ricœur, 1975 , Robillard, 2009) qui considèrent le chercheur comme un « être-au-monde » accessible par d'autres phénomènes relationnels que de simples traces linguistiques.

En ce sens, toute manipulation sociolinguistique ou activité d'interprétation participerait d'« une invitation à un examen critique de ses préjugés » (Gron-din, 2006). Comment comprendre cette posture en lien avec les stratégies de pouvoir avec / par les langues ? Pour réfléchir aux implications de ces relations langues/pouvoir, je prendrai appui sur des constructions linguistiques dites post-

coloniales : des affiches / panneaux publicitaires (photographiées au Cameroun entre les années 2009 et 2012) et des extraits d'entretiens menées (pendant la même période sur les usages des langues) et considérées comme des cadres d'institutionnalisation et de désinstitutionnalisation des langues et des pouvoirs.

Enseignant-chercheur

Laboratoire Dylandimed (université de Tlemcen) / Chercheur associé au CRASC Oran

Algérie

zakaria.alibencherif@gmail.com

Le poids et le pouvoir du français dans les échanges entre clients et commerçants lors des transactions commerciales en Algérie

Mots-clés : politique linguistique, pouvoir, concurrence linguistique, représentations, statut formel, statut informel.

Nous allons nous intéresser aux changements et aux choix de langues lors des interactions entre clients et commerçants en focalisant l'analyse sur la variété de français utilisé, sa fréquence, et son poids, par rapport aux autres langues avec lesquelles il est en concurrence. Peut-on considérer le français comme langue de pouvoir qui domine symboliquement le marché linguistique ? Nous faisons l'hypothèse que la dimension légitimant l'emploi du français dans certains commerces est liée aux représentations qu'ont les locuteurs de cette langue et aux forces sociales qui les sous-tendent. Le français jouerait à la fois le rôle de langue de contre-pouvoir et de langue de réussite et d'ascension sociales et les pratiques observées dans les commerces démentent son statut formel de « langue étrangère ». L'étude est basée sur une observation directe effectuée à l'aide d'une grille qui tient compte de la structure des échanges spécifiques aux transactions commerciales qui se produisent dans de telles interactions – à savoir la séquence d'ouverture, la transaction proprement dite et la séquence de clôture – et des langues mobilisées par les interlocuteurs dans l'interaction, y compris les énoncés mixtes, les emprunts, etc. Les enquêtes ont eu lieu en Algérie et ont concerné plusieurs centaines de commerces situés dans les villes d'Annaba et de Tlemcen.

Bibliographie :

BENRABAH, M. (1999) : *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier. BOUTET, J. (dir.). (1995) : *Paroles au travail*, Paris, l'Harmattan. BOYER, H. (éd). (1997) : *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, l'Harmattan. QUÉFFÉLEC, A. et al., (2002) : *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Deboeck et Larcier. SEBAA, R. (2002) : *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée*, Oran, Éditions Dar El Gharb.

Doctorante

Université du Québec à Montréal

Canada (Alberta)

juchateauvert@gmail.com

De la poésie comme action directe

Mots-clés : Langues Signées, affirmation culturelle, stratégie politique, culture Sourde

Les langues signées font l'objet d'une mise au ban depuis le Congrès des éducateurs de sourds tenu à Milan en 1880. Pour les communautés Sourdes, il s'agit d'une date traumatique. Désormais interdites des lieux d'enseignements, des éducateurs Sourds ont perdu leurs emplois, les enfants plus jeunes se sont vus séparés des plus vieux afin d'empêcher la transmission linguistique. La communauté a connu une perte de son patrimoine culturel et littéraire. Il a fallu près de 100 ans avant que William Stokoe publie la première étude qui allait mener à la reconquête officielle, pour les langues signées, d'un statut de langue véritable. La résistance cependant n'a pas attendu cette reconnaissance académique pour s'organiser. Dès les premiers mois suivants le Congrès de Milan, on a vu la fondation d'associations de personnes Sourdes vouées à la défense de droits et à la préservation des langues signées. Aujourd'hui, on observe l'existence d'associations de personnes Sourdes dans la plupart des grandes et moyennes villes du monde, des centres culturels, des festivals et des colloques internationaux, plusieurs universités anglo-saxonnes ont leur département de Deaf Studies et de nombreux départements de linguistique ont des laboratoires de recherche consacrés aux langues signées. Pourtant, dans nombre d'États, les communautés Sourdes peinent encore à obtenir la reconnaissance officielle qui leurs permettra d'obtenir un enseignement de et dans la langue signée locale.

Pour cette communication, je m'intéresserai aux reprises de pouvoir menées par des personnes Sourdes qui utilisent la poésie comme outil d'action politique.

Je présenterai quelques stratégies de conquête de pouvoir qui passe par la création poétique, sa visibilisation et son infiltration dans les établissements d'enseignement. Je commenterai pour ce faire l'oeuvre du Flying Words Project et celle de Clayton Valli tant pour leur démarche de création que pour leur action pédagogique.

Maître de conférences

Ecole Normale Supérieure ENS d'Alger/ Laboratoire LISODIP, ENS d'Alger

Algérie

babdelali@hotmail.com

Approcher les pratiques langagières en Algérie: quel usage faire du concept de « diglossie » ?

Mots-clés : Diglossie- pratiques langagières- contextualisation

La situation sociolinguistique en Algérie au lendemain de la décolonisation en 1962, a considérablement été décrite au moyen du concept de « diglossie ». Certains chercheurs (Taleb-Ibrahimi, 1997) s'en sont, ainsi, saisis pour décrire les langues en usage dans la société algérienne en termes de rapports de pouvoir entre des paires de langues minimales, dont certaines jouissent d'un certain prestige que représente, généralement, la langue de l'ex-colonisateur, le français, la langue dominante, tandis que d'autres, la (les) langue(s) des Algériens, les ex-colonisés, (l'arabe et ses variétés dialectales, le tamazigh et ses variétés dialectales) sont, en tant que langue(s) dominé(e)s, utilisées dans la communication ordinaire. Or, l'observation fine des échanges langagiers des locuteurs algériens montre une variabilité, dynamique et ostensible, de leurs pratiques linguistiques (phénomènes de contacts linguistiques), ce qui rend problématique l'application du modèle diglossique, qui présente, en effet, ces situations comme étant stables voire homogènes.

En s'appuyant sur une étude microsociolinguistique menée auprès de jeunes algérois (Becetti, 2012), cette contribution tentera de mettre en évidence les rapports (domination, hégémonie, etc.) entre les langues utilisées par les jeunes sujets. Elle s'intéressera, également, à jeter quelques éclairages critiques sur le concept de « diglossie » en en réévaluant la portée heuristique.

Bibliographie :

BECETTI, A., 2012, Approches sociolinguistiques des répertoires verbaux des jeunes algériens : pratiques et représentations, Thèse de doctorat, ENS d'Alger. TALEB-IBRAHIMI, Kh., 1997, Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, El Hikma.

MCF

Rouen / Laboratoire DySoLa

France (Métropolitaine)

v.migueladdisu@gmail.com

Effets d'une politique ethnolinguistique dans une capitale africaine pluri-lingue : des recensements comme données glottopolitiques

Mots-clés : Ethiopie ethnolinguistique sociolinguistique urbaine

L'Ethiopie est fondée sur des bases ethnolinguistiques : plus de 80 langues sont parlées et considérées comme des attributs identitaires des locuteurs. Une idéologie politique valorisant la diversité culturelle et linguistique pourrait donc idéalement être perçue comme un atout pour tous (Gascon, 2006). Or à Addis-Abeba – capitale multiethnique – 70% de la population parle l'amharique alors que moins de 50% des habitants sont amharas. Bien que le gouvernement ait largement développé sa politique d'éducation plurilingue depuis 1995, la comparaison entre le recensement de 1994 et celui de 2007 ne montre que peu de variation quant aux « langues maternelles » déclarées dans la capitale. À y regarder de plus près, certains groupes « perdent » leur langue alors que d'autres gardent une certaine vitalité ethnolinguistique, certains territoires s'éthnicisent plus que d'autres. Ainsi, même si le creuset urbain apparaît habituellement comme un facteur de dépassement de l'identité ethnique vers une identité sociale (Calvet 1994), l'exemple d'Addis-Abeba montre que, dans le même temps, le terrain urbain est un lieu possible de résistance sociolinguistique, notamment parce que les modes de territorialisation permettent des regroupements favorables aux groupes minoritaires, et minorés dans le cas de l'Ethiopie. Apparaissent ainsi des critères d'évolution marqués par la perception que les groupes ont de leur minoration par le gouvernement (Duchêne, Heller, 2007).

Après avoir ainsi contextualisé la problématique du plurilinguisme additien, je montrerai en quoi la comparaison des recensements officiels de 1994 et 2007 permet de construire des données informant le glottopolitique (Marcellesi, 1986).

Pour finir, je discuterai de l'intérêt d'une méthodologie d'analyse qualitative fondée sur des relevés quantitatifs (Blanchet 2008) lorsqu'on cherche à identifier les dynamiques langagières afférentes à des politiques linguistiques partiellement documentées dans le champ scientifique.

PRCE , Doctorante Sciences du langage

Univ. Bordeaux 4 -IUFM Aquitaine et PREFICS Rennes 2

France (Métropolitaine)

cecile.stmartin@laposte.net

« La maîtrise de la langue française » à l'école de la Polynésie française : un mythe au service de quel pouvoir ?

Mots-clés : plurilinguisme, sociodidactique, polynésie française

Issue d'un travail de thèse en SDL, cette communication interroge les enjeux de pouvoir véhiculés au sein des idéologies linguistiques scolaires en Polynésie française. Dans le cadre épistémologique de la complexité (Morin 1990, Blanchet 2008, 2010), cette recherche associe une socio-anthropologie du Pacifique (Baré, Saura, Pambrun, Regnault, Al Wardi) à une perspective sociodidactique (Blanchet & Rispail 2011, Cortier 2004). On envisage ainsi, dans une visée actionnelle, le plurilinguisme sous l'angle de sa relation avec la réussite scolaire. Nous aimerions montrer ici en quoi la Charte de l'éducation rénovée à la rentrée 2011, qui vise à promouvoir le plurilinguisme, permet de rebattre les cartes du jeu diglossique, en reconfigurant le bilinguisme scolaire au regard de nouveaux enjeux politiques. La Loi organique 2004-192 portant statut d'autonomie de la PF inscrit une hiérarchie entre les langues (français puis tahitien, puis « les autres langues polynésiennes»). Cette hiérarchie résulte du processus d'interculturalisation colonial mis en place à partir du 19^e siècle et recoupe une autre stratification, sociale/économique/ spatiale/ ethnique celle-là, ce qui conduit à interroger la pertinence de la maîtrise de la langue française dans la réussite scolaire. En effet, à ce mythe scolaire semble répondre un autre mythe sociétal, celui de la pureté de la langue tahitienne. Les deux langues fonctionnent finalement dans une forme de partenariat porté par un système de représentation «structuro-diglossique».

Ce partenariat, centralisateur, a été historiquement construit et mis au service, dans le cadre scolaire, de la reproduction des élites.

Aujourd'hui, en restaurant la place des « langues polynésiennes », en ne construisant pas de strict schéma paritaire, les nouveaux programmes scolaires offrent la possibilité d'une rupture conceptuelle susceptible de servir, cette fois, une meilleure équité sociale. Cela à condition peut-être de consentir à secouer quelques vieux mythes linguistiques ...

Enseignant/chercheur

Université de Gênes - Dipartimento di Lingue e Culture Moderne

Italie

anna.giaufret@unige.it

Normes et représentations du français québécois dans la BD québécoise contemporaine

Mots-clés : norme, représentations, français québécois, bande dessinée

La bande dessinée, sous sa forme papier traditionnelle et sous sa forme numérique, représente un domaine d'enquête stimulant pour aborder les problématiques ayant trait aux normes et aux représentations de la langue. En effet, les dialogues, contenus dans les phylactères, constituent des énoncés embrayés et stylisés de la langue parlée. Or, c'est précisément leur ancrage dans un contexte sociolinguistique précis qui en fait des observables tout particulièrement intéressants lorsqu'ils sont produits dans des lieux d'énonciation où la question de la norme linguistique, et tout particulièrement celle de l'oral, se pose de façon aiguë, comme au Québec. Nous proposons donc d'analyser les représentations des normes du français dans un corpus de BD québécoises des années 2000 (papier et numérique) afin de tester l'hypothèse suivante : que peut nous dire cette représentation de l'oral par l'écrit sur la perception qu'ont les locuteurs de leurs pratiques langagières ?

L'analyse s'appuiera sur un certain nombre d'indicateurs de nature lexicale, phonétique/graphique et morphosyntaxique, ainsi que sur les méta commentaires des auteurs sur leurs propres pratiques ou sur celles de leur communauté de référence. L'analyse des données interne sera également croisée avec celle de données externes (biographie des auteurs), afin d'identifier la perception des différentes variations (standard, français québécois, etc.) et d'émettre des hypothèses sur l'évolution prochaine du français québécois.

Doctorant

Paris Descartes / CEPED

France (Métropolitaine)

malomorvan@yahoo.fr

Esprit, es-tu là ? Stratégies concurrentes pour s'appropriier la définition de « l'esprit de la langue bretonne »

Mots-clés : stratégie de différenciation, relativité des définitions, conflit d'appropriation, esprit de la langue, règle de grammaire

Nous partirons de deux « règles de grammaires », proposées par Kristian, enseignant de breton et militant. Selon lui, il est incorrect en breton de dire « en em ginnig » pour « se présenter » et « dizoloiñ » pour « découvrir ». Un rapide examen sémantique des raisons avancées par Kristian pour défendre ces règles nous permettra de constater qu'elles ne sont pas vraiment pertinentes, d'un point de vue strictement linguistique. Si l'explication de ces règles n'est pas linguistique, en revanche elles peuvent être lues, sociologiquement, comme témoignant d'une stratégie de différenciation par rapport à la manière française de gérer la polysémie des termes « se présenter » et « découvrir ». Mais la différence ainsi établie est relative, en effet le terme que Kristian propose pour remplacer « en em ginnig » est « en em bresantiñ », qui témoigne d'une proximité lexicale avec le français (presantiñ / présenter). Un militant pour le breton de la tendance néologiste aurait refusé « en em bresantiñ », jugé trop proche du français. Nous voyons donc que les rapports de similarité / différence entre deux langues ne sont pas pensés de la même manière : pour certains, le critère pertinent pour établir identité ou différence est la variation sémantique de la polysémie, pour d'autres, il s'agit de la ressemblance lexicale.

D'où une question : comment rendre compte, sociologiquement, de la relativité des critères retenus par les locuteurs pour définir « ce qui fait vraiment une langue » ?

Derrière les manières de choisir ce qui définit la langue, on retrouve en fait le contexte d'apprentissage de celle-ci (langue apprise en condition orale : privilège la syntaxe et la prononciation, apprentissage écrit : privilège le lexique et l'étymologie), et donc milieux sociaux.

C'est donc un conflit d'origines sociales qui se joue derrière l'apparent conflit linguistique. Et derrière l'apparent désaccord concernant ce qui définit « l'esprit de la langue », il y a accord concernant l'existence de cet « esprit ».

Doctorante

Université 8 mai 45 Guelma Algérie

Algérie

sabrina.aissaoui24@yahoo.fr

Représentations des descendants de migrants algériens sur l'arabe classique et l'arabe dialectal : une notion de diglossie à interroger ?

Mots-clés : descendants de migrants algériens, diglossie, représentations, discours épilinguistiques

Dans le cadre d'une étude que nous menons dans notre thèse de doctorat sur les représentations et les pratiques langagières des descendants de migrants algériens pendant leurs séjours en Algérie, nous avons essayé d'analyser leurs discours épilinguistiques ainsi que leurs pratiques réelles sur le terrain. Nous avons constaté, à travers les déclarations de nos enquêtés, qu'ils avaient dans leurs répertoires verbaux (Gumperz, 1989) l'arabe dialectal et non pas l'arabe classique qui leur semblait très difficile à pratiquer ou même à comprendre. Ces derniers avaient une évaluation positive de l'arabe classique, Contrairement à celle qu'ils avaient de l'arabe dialectal. Cette distinction entre l'arabe classique et l'arabe dialectal nous amène à supposer l'existence d'une diglossie (Ferguson 1959) entre ces deux variétés de l'arabe: -l'arabe classique, qui n'est pas pratiqué par nos enquêtés, est considéré comme une variété haute, car utilisé dans les situations formelles (à la télévision, à l'école, pour lire le coran...etc.)

L'arabe dialectal ou l'argot, cette variété pratiquée par nos enquêtés et apprise au sein de leurs familles en France ou pendant leurs séjours en Algérie est considérée, par eux, comme une variété basse, car utilisé dans les situations informelles, comme dans les discussions de tous les jours, la langue parlée dans la rue.

Nous tacherons, à travers cette communication, de répondre à cette question : s'agit il réellement d'une diglossie en Algérie entre ces deux variétés? ou bien cette différence n'est que le fruit des représentations de ces jeunes français d'origine algérienne ?

Associate Professor

Simon Fraser University
Canada (British Columbia)
gplanche@sfu.ca

L'articulation : concept de l'imaginaire linguistique français et instrument de violence symbolique

Mots-clés : Idéologies langagières, représentations, articulation

Quel enfant français n'a pas entendu cette injonction proférée par un parent ou un maître bien intentionné : « Articule ! » ? Au verbe articuler, le Larousse propose cette définition : « prononcer en marquant nettement chaque syllabe », suivi de l'exemple : « On ne te comprend pas bien : articule. » Une « bonne » articulation est le produit d'une éducation normative, intégré comme un habitus. S'il est vrai que l'injonction ne sera entendue que rarement à l'âge adulte, le concept d'articulation (et ses deux pans : articuler / ne pas articuler) reste un étalon à partir duquel se mesure le produit d'une bonne éducation. Ainsi, le manque d'articulation est souvent lié à un français relâché (le mot est significatif) ou populaire. Lorsque P. Guiraud (1965) dénombre trois accents populaires, il définit le premier comme « un accent en pantoufle, veule et avachi qui tient au relâchement des organes de la phonation » (p. 119) et le troisième comme « celui du mec qui crache ses mots du coin de la bouche entre le mégot et la commissure des lèvres » (p. 122). Le concept, s'articulant à la jonction du discours et de la posture, rappelle l'hexis bourdieusienne : « Les valeurs sont des gestes, des manières de se tenir debout, de marcher, de parler. La force de l'ethos, c'est que c'est une morale devenue hexis, geste, posture » (1978). Cette proposition de communication s'appuie sur notre recherche sur la représentation des accents non-standards au cinéma. Dans nos publications (par exemple Planchenault, 2012), nous avons montré que les accents non-standards étaient souvent représentés comme inaudibles et perçus comme mal/peu articulés.

Cette présentation intégrera une étude en cours faite sur le discours des professeurs d'université où nous montrerons que, selon ces derniers, le concept est lié à celui d'articulation discursive logique et à la nécessité de se faire bien comprendre de son audience.

Doctorant

RENNES 2 - Centre Recherches Bretonne Celtique

France (Métropolitaine)

caudan.blanchard@aliceadsl.fr

Les réseaux numériques, espace d'individuation et d'aménagement linguistique pour une langue minorée ? Etude d'un corpus en langue bretonne

Mots-clés : Internet, aménagement linguistique, glottopolitique

Sur le plan linguistique, le déploiement des réseaux numériques se caractérise notamment par une médiatisation technique des interactions sociales, une évolution générationnelle des usages, un dépassement du lien historique langue-territoire, un décloisonnement des champs publics et privés, la substitution du support papier à des formes multimédia, la naissance de la presse en ligne. Et, parallèlement apparaissent des interfaces numériques et de communication qui améliorent les conditions d'apprentissage linguistique et celles de la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Menace ou opportunité pour les langues minorées, l'espace numérique est le lieu d'une glottopolitique produisant, d'une part, des débats métalinguistiques (controverses sur le corpus de la langue) et épilinguistique (discussions sur les représentations de la langue — populaire ou savante ?) et d'autre part, une mutation du statut de la langue qui entre — symboliquement, mais aussi pratiquement dans l'espace de communication planétaire. Cette recherche porte sur la langue bretonne qui compte aujourd'hui 200 000 locuteurs environ en s'appuyant sur un corpus de 250 sites Internet et un travail plus spécifique sur la construction du Wikipedia en langue bretonne.

Nos conclusions nous conduisent à proposer d'enrichir certains cadres d'analyse des situations linguistiques tels que conflit linguistique, diglossie, glottopolitique de façon à caractériser la place des techniques de l'information et de la communication dans les aménagements linguistiques.

Maître de conférences

Université de Paris 5 - CEPED

France (Métropolitaine)

carola.mick@ceped.org

Stigmatisation sociale et norme scolaire - Les employées de maison au Pérou

Mots-clés : analyse critique du discours, employées de maison, Pérou, littérature, éducation, norme, pouvoir

En tant que migrantes internes, les employées péruviennes de maison à Lima se voient confrontées à des discours historiquement enracinés qui les stigmatisent en raison de leur origine spatiale (« rurale » vs. « urbaine », « des montagnes » vs. « de la côte », « migrante » vs. « locale »), ethnique (« indigène/indienne » vs. « créole/métisse ») et linguistique (« quechua/aymara » vs. « espagnol » « dialecte/patois » vs. « langue », « espagnol fautif » vs. « bon espagnol »). L'analyse critique de leurs récits de migration reconstruit les manières dans lesquelles ces catégories, frontières et hiérarchies sociales établies discursivement deviennent performatrices lors de la construction d'identité individuelle et collective des narratrices (voir Mick 2009, 2011). Dans la présente communication nous combinons ces résultats avec l'exploration de récits écrits par des employées domestiques dans un contexte semi-institutionnel. L'analyse critique des discours déployés dans ces petites narrations rédigées dans le cadre d'un stage de littérature dans les écoles nocturnes de l'ONG La Casa de Panchita soutenant les employées domestiques nous permet d'explorer l'interaction entre les discours officiels concernant l'écriture, la norme, les bons élèves et l'éducation avec les catégorisations sociales mentionnés ci-dessus ainsi que les idéologies temporelles (« moderne » vs. « traditionnel »), économiques (« riche » vs. « pauvre ») et éducatives (« cultivé » vs. « inculte ») sous-jacentes.

L'objectif de cette analyse est d'un côté de comprendre le fonctionnement du « fourmillement discursif » et le support institutionnel qui contribue à sa relative longévité (voir Drews/Gerhard/Link 1985) ainsi qu'à sa reproduction de et par le système éducatif (voir Bourdieu 1980), et de l'autre côté d'analyser les différentes stratégies que développent les auteures lors de la rédaction pour se positionner face aux catégorisations sociales et pour participer à leur re-/co-/ et/ou dé-/construction (voir Mick 2009).

Doctorante

EHESS/CREDO

France (Métropolitaine)

leslievdp@gmail.com

Nouvelles technologies et évolutions linguistiques en contexte plurilingue mélanésien (Vanuatu).

Mots-clés : idéologie linguistique, télécommunication, bislama, Vanuatu

La République du Vanuatu se distingue, entre autre, par son incroyable densité linguistique. Longtemps resté technologiquement isolé, le Vanuatu connaît depuis ces dernières années de profonds développements dans le secteur des télécommunications (téléphones mobiles et internet) qui modifient progressivement les relations et, insidieusement, l'utilisation et les représentations des langues dans l'archipel. Depuis l'arrivée de Digicel (un opérateur international de télécommunication) au Vanuatu en juin 2008, les mélanésiens disposent d'un accès facilité au téléphone mobile et expérimentent les avantages et les inconvénients offerts par ce nouvel outil de télécommunication. Le service est maintenant utilisé par plus de 80% de la population et «de plus en plus de ni-Vanuatu embrasse l'ère Digicel». Si l'accès à l'internet est loin d'être aussi développé, il est néanmoins en train de devenir un moyen urbain de communiquer (aujourd'hui environ 8% de la population a un accès régulier à internet). Bien que récent, il semble que ces nouveaux moyens de communication impliquent déjà de profonds changements dans les usages linguistiques. Le bislama, pidgin véhiculaire national local, est de plus en plus utilisé dans les échanges téléphoniques, tandis que les langues vernaculaires ont lentement été adaptées aux messages instantanés (SMS). L'internet et les réseaux sociaux tels que Facebook sont révélateurs de nouvelles stratégies linguistiques qui émergent dans les échanges sociaux. En tant qu'incarnation d'une forme de pouvoir (O'Barr, 1982), l'étude de la langue, ici dans le cadre de l'usage des nouvelles technologies, se révèle être un outil particulièrement « fécond » et il nous donne des clés pour une meilleure compréhension des relations sociales observées en zones urbaines au Vanuatu. Dans cette présentation, je souhaite analyser les nouvelles représentations associées aux langues dans le contexte des télécommunications.

A partir d'exemples ethnographiques spécifiques tels que de messages instantanés, de groupes de discussions sur les réseaux sociaux ou encore des conversations téléphoniques, je soutiens qu'au Vanuatu, les téléphones mobiles et l'internet montrent un nouveau type d'idéologie linguistique incarné par la jeune génération.

Maitre de conférences HDR

Département de français, université M. Mammeri, Tizi-Ouzou

Algérie

sinich2000@yahoo.fr

Langues et discours sur les langues en contexte de mutations sociales et culturelles: le kabyle, l'arabe et le français à Tizi-Ouzou

Mots-clés : Discours parentaux sur les langues à l'école, mutations sociales et culturelles, réglage dialogal et dialogique du sens du plurilinguisme, défense exclusive du kabyle, rejet de l'arabe, idéalisation du français.

Sollicités à propos de leurs pratiques langagières en famille et des langues à l'école, des parents d'élèves de Tizi-Ouzou produisent des discours dont la forme comporte les traces des mutations sociales et culturelles en cours et dont le fond nuance l'idée que l'on se fait habituellement de la région : défense exclusive du kabyle, rejet de l'arabe et idéalisation/recherche du français. En me fondant sur les principes de la linguistique praxématique, qui ont servi pour les recueillir, je propose de rendre compte de la lecture que j'en fais à partir de leurs dimensions dialogales et dialogiques.

Après avoir situé mon cadre théorique et méthodologique et rappelé les conditions qui ont conduit à la compétition actuelle entre le kabyle, l'arabe et le français sur le marché linguistique de Tizi-Ouzou, je procéderai à la présentation des nuances que me suggère la lecture praxématique des paroles recueillies et des aspirations au plurilinguisme de leurs auteurs tout en interrogeant à chaque fois ce que chacun d'entre eux entend par-là, aussi bien à l'école que dans la vie quotidienne.

Doctorant

Grenoble 3 / LIDILEM

France (Métropolitaine)

samuel.vernet@u-grenoble3.fr

Le pouvoir de la norme dans l'interaction : analyse de discours métalinguistiques spontanés sur Internet.

Mots-clés : discours métalinguistique, norme, idéologies linguistiques, interaction

S'interroger sur le pouvoir de la norme dans l'interaction c'est poser la question de son poids idéologique au cœur de nos sociétés, mais aussi s'intéresser au rôle qu'elle peut jouer dans les interactions quotidiennes, et notamment les interactions en ligne. Le travail présenté explore les discours métalinguistiques spontanés des scripteurs sur Internet, produits lorsqu'aucune sollicitation ne vient porter leur attention sur un point linguistique donné. Nous proposons, d'une part, de mieux cerner le rapport que les scripteurs entretiennent avec « la norme » sur Internet, et d'autre part, d'observer comment, sur ce support, se construisent les jeux de pouvoirs dans l'interaction. Au cours d'une longue observation de forums anglophones et francophones sur Internet, nous avons réuni un corpus de plus 300 occurrences de discours métalinguistique spontané, recueillies dans leur contexte interactionnel. Elles sont autant de traces visibles du poids la norme dans le quotidien, que nous proposons d'étudier selon les modèles développés dans l'analyse du discours en interaction (Kerbrat-Orecchioni, 2005) appliqués à un environnement virtuel (Develotte, Kern et Lamy, 2011 , Marcochia, 2004). Nous verrons comment les schémas normatifs peuvent se reproduire et se perpétuer dans les discours du grand-public, et comment une certaine idéologie de l'homogène se réactualise dans le contexte d'Internet.

Nous verrons surtout comment les scripteurs sont amenés à se servir de la norme dans l'interaction comme un élément essentiel de la construction discursive de soi, comment ils l'utilisent dans leur quête de légitimité et de valorisation, et comment elle sert d'arme de domination symbolique dans le débat.

Doctorant en sciences sociales

INALCO (France) / CERMOM

Egypte

ahmed.galal@hotmail.fr

L'engagement verbal / politique de Wael GONIM pendant la révolution égyptienne de 2011.

Mots-clés : Printemps arabe - cyberactivisme - multilinguisme

Depuis la révolution de Jasmin en Tunisie, les multiples mouvements de révolte annonçant un printemps arabe impliquent une nouvelle définition de la diglossie en langue arabe. En Egypte comme en Tunisie, les réseaux sociaux ont structuré et accompagné la mobilisation à la fois par leur efficacité de diffuser de « mots d'ordre » et par leur capacité à transmettre une information non censurée. Ces réseaux numériques sont propices dans l'incubation d'un « pouvoir des mots » contre les « mots du pouvoir ». L'objectif de notre communication est donc de répondre aux deux questions suivantes : 1- A partir d'un usage et d'une appropriation augmentée des réseaux sociaux dans un contexte de révolution peut-on parler de l'émergence d'une nouvelle diglossie : arabe littéraire – dialecte ? 2- Qu'est-ce que cette nouvelle démocratie linguistique exprime à travers la confrontation d'une identité virtuelle à une autre réelle ? Cette communication se propose d'étudier les différentes capacités des mots : effet, force, séduction, menace, unification... dans l'exemple de la révolution égyptienne de 2011. Elle montre un profond changement paradigmatique entre la langue parlée et écrite. Tawrah 2.0 (Révolution 2.0) est l'œuvre de notre travail. Cet ouvrage retrace le parcours de son auteur de l'opposition passive à l'avant-garde révolutionnaire. Plus qu'une autobiographie, ce récit représente celui des jeunes participants activement au soulèvement de 2011. L'insertion des passages authentiques : slogans et pages militantes Facebook est remarquable dans l'œuvre. Ils sont des forces perturbatrices ou équilibrantes au sein de l'intrigue. Nous examinons leur registre linguistique : rimés ou libres, ironiques ou tragiques, littéraires ou dialectaux. A travers une analyse sociolinguistique, nous nous interrogeons sur le statut social d'une langue selon son locuteur et/ou interlocuteur.

Il s'agit donc de voir comment les pratiques discursives correspondent à la manière dont on « présente » le monde et on « se présente ». Dans Tawrah 2.0, le soulèvement est, avant tout, linguistique. Ainsi, nous questionnons la (re) construction identitaire par le biais de l'expression langagière pendant une trouble politique, la révolution égyptienne de 2011 en l'occurrence.

Salaün Marie

PU

U. de Nantes (CREN)

Vernaudon Jacques

MCF

U. Polynésie française (CNEP)

France

marie.salaun@univ-nantes.fr

Actualité du Grand Partage : oral versus écrit dans l'apprentissage de/en langue, le cas du tahitien en Polynésie française aujourd'hui.

Mots-clés : Sociolinguistique scolaire, représentations, oralité et scripturalité, bilittérature, tahitien

Les Langues et Culture Polynésiennes sont inscrites à l'horaire normal du primaire depuis 1982 à raison de 2 h 40 hebdomadaires. Si la « dépolitisation » de la question des langues d'enseignement est manifeste et a permis au cours des dernières années un large ralliement, le consensus est fragile dès lors que l'on touche à l'écrit dans ces langues. L'existence d'un consensus autour de la nécessité d'enseigner les LCP pour des motifs patrimoniaux masque l'existence d'un dissensus sur les priorités à se fixer, notamment quand est évoquée la nécessité d'une entrée précoce et simultanée dans l'écrit dans deux langues, le français et la langue d'origine. La présence de l'écrit en langues locales semble se heurter à un plafond de verre, ce dont témoigne la résurgence de résistances glottocentriques face à ce qui est perçu par l'institution scolaire – et au-delà d'elle – comme un investissement cognitif qui menacerait l'apprentissage de la lecture/écriture en français. Notre communication, appuyée sur les résultats d'enquêtes sociolinguistiques auprès des enseignants, de leur hiérarchie et des parents, analysera les termes dans lesquels s'exprime aujourd'hui le Grand Partage (Goody) dans les représentations : écrit versus oral, langues de l'oralité versus langue de l'écrit, langues du cœur versus langue de la raison, langues de la tradition versus langues de la modernité, etc.

Nous nous demanderons en particulier si la prégnance de ce Grand Partage, produit d'une expérience coloniale particulière, n'est pas ce qui permet aujourd'hui d'éviter à moindres frais d'interroger les causes plus probables de l'illettrisme en Polynésie française.

Maître de Conférences

Université de Picardie Jules Verne, IUFM, Beauvais / Laboratoire LESCLAP-CERCLL EA-4283
France (Métropolitaine)

gilles.forlot@u-picardie.fr

Les enjeux sociolinguistiques et identitaires de la visibilité/invisibilisation d'une langue. Le cas du picard.

Mots-clés : Picard, politique linguistique, collatéralité, minorisation, enjeux identitaires, paysage linguistique.

Nous proposons de problématiser la question du « paysage linguistique » des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, notamment à travers l'étude ethnographique (observations participantes et entretiens) de deux villages situés dans le Pas-de-Calais et d'une liste de diffusion internet destinée aux picardisants. Nous mettrons en évidence que ces deux terrains sont le théâtre d'une mise en scène de la langue laissant apparaître des actes d'identité/identification (Le Page Tabouret-Keller 1985) sous forme tantôt d'initiatives individuelles, tantôt collectives sur le plan des langues, notamment, en l'occurrence, de la langue régionale picarde. Ces décors mettent en regard des processus sociaux et linguistiques complexes et sont des lieux d'expression de la différence. Ces actions menées par des militants régionaux permettent aussi de comprendre de manière originale, en quoi cet affichage (panneaux) peut également être un terrain de lutte linguistique, idéologique, politique, économique et identitaire. Par ailleurs, l'affichage public – qu'il soit pris en charge financièrement par les autorités locales ou qu'il soit issu d'initiatives personnelles ou associatives – permet de confirmer la pertinence du terrain linguistique picard dans la compréhension des rapports complexes que la langue locale (appelée picard en Picardie et patois ou chtimi dans le Nord-Pas de Calais) entretient avec la langue nationale standard et normée (le français).

Nous soulèverons et expliciterons quelques unes des problématiques inhérentes à la situation de l'aire linguistique picarde : variation linguistique interne, standardisation, représentations linguistiques, normes, etc. (Martin, thèse de doctorat en préparation), Martin et Forlot (communication à l'Université de Moncton octobre 2012, publication à venir), tout en montrant que la langue picarde, au contraire d'autres parlers régionaux, est dans la situation paradoxale d'être à la fois visible (et audible) dans l'espace public et les discours, mais aussi invisibilisée de par sa situation de minorisation et de collatéralité (Éloy 2001) avec le français.

Docteur, Maître de Conférences

LPL, Université de Provence

Cameroun

elsa.graux@yahoo.fr

Représentations du français et représentations du camfranglais : quel(s) pouvoir(s) et quel(s) contre-pouvoir(s)

Mots-clés : Camfranglais, français, représentations, pouvoir des langues

On pourrait imaginer lorsqu'on aborde les questions de pouvoir des langues au Cameroun, que l'apparente homogénéité du statut de langue officielle du français (aux côtés de l'anglais) confère de fait à cette langue des relations de bilinguisme avec l'anglais, et de diglossie avec les différentes langues locales. Seulement, la complexité de la prise de parole au Cameroun, surtout depuis l'installation dans les pratiques du camfranglais, idiome urbain et semi-urbain, montre que le français entretient des relations beaucoup plus ambivalentes qu'on ne le croit avec les locuteurs camerounais. L'analyse des représentations du camfranglais dévoile un jeu constant entre l'idéologie et l'affirmation d'une identité, un jeu dans lequel le français apparaît en situation de copartage non-officiel de pouvoir. Le camfranglais qui est parlé quotidiennement dans les centres urbains camerounais nous apparaît dans son rapport au français comme un cas intéressant lorsqu'on se demande comment se décline véritablement le pouvoir des langues au Cameroun. Sur la base de l'analyse épilinguistique que nous avons esquissée dans notre thèse de doctorat soutenue en 2010, nous nous proposons ici de démontrer comment la complexité des représentations de deux langues qui partagent le même espace, permet d'aboutir à une répartition en pôle(s) représentatif(s) de pouvoir ou de contre-pouvoir. Les choses se déclinent non plus seulement en termes de domination statutaire vs minoritaire, mais en termes de tel pouvoir pour tel enjeu linguistique et social. Le français semble partager un pouvoir social (ou sociétal) avec le camfranglais, mais la perception des deux idiomes ne se situe pas au même niveau.

Le français construit ses représentations d'abord et avant tout sur son statut et l'idée que les locuteurs se font de sa valeur ou de l'utilité de sa norme, alors même que les représentations autour du camfranglais sont l'expression d'une perte de pouvoir social et identitaire du français (tel que perçu) et la mise en place d'un contre-pouvoir linguistique et social tenant lieu de pouvoir linguistique identitaire et social.

Notre contribution voudrait être une réflexion sur l'articulation perceptuelle du pouvoir des langues au Cameroun.

Maitre assistant

Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Algérie

sami.avenir@yahoo.fr

L'environnement graphique tizi-ouzéen: Contacts, conflits, représentations et domination

Mots-clés : Attitudes et représentations linguistiques, environnement graphique, domination linguistique, contact de langues.

L'environnement graphique tizi-ouzéen : contacts, conflits, représentations et domination.

Bien qu'institutionnellement l'Algérie ne reconnait qu'une seule langue officielle : l'arabe moderne, l'environnement linguistique algérien dévoile une réalité toute autre. En effet, cette réalité permet de constater que la situation linguistique algérienne est caractérisée par un bi/trilinguisme de fait où trois langues principales : arabe moderne, amazighe et française, ayant des statuts inégaux, cohabitent en terme de conflit. Au lendemain de l'indépendance, seule la langue arabe (moderne) a été proclamée officielle. Le jeune État algérien a mené une politique linguistique dite « d'arabisation » qui avait pour objectif de marginaliser la langue du colonisateur en lui substituant l'arabe moderne, qui représentait l'identité nationale. Ainsi suite à cette gestion « in vitro », tamazight, qui était la langue maternelle d'un bon nombre d'Algériens, s'est trouvée, elle aussi, écartée face à cette politique qui fut d'ailleurs à l'origine d'une situation linguistique conflictuelle. En effet, au début des années 1980, l'Algérie a connu l'émergence d'un mouvement de revendication linguistique dont le berceau était la région de Tizi-Ouzou. Comme toute ville algérienne, Tizi-Ouzou est une ville plurilingue. C'est une ville culturellement diverse d'où provient une pluralité linguistique. Cette diversité linguistique est nettement perceptible dans les pratiques langagières des locuteurs de cette ville. L'usager de cette ville, qu'il soit de l'intérieur ou de l'extérieur, est incessamment entouré de dessins et d'écrits qui se mêlent et qui se chevauchent ayant pour finalité de l'informer et de le guider. Un usager familier de la ville de Tizi-Ouzou ne sera pas étonné du panorama linguistique qu'offre son environnement graphique. Par contre, la densité des écrits et des différents affichages dont différentes graphies, qui dessinent les murs de celle-ci, cillera certainement un usager, qui visite cette ville, pour la première fois. Dans des situations dites plurilingues, les statuts attribués par la communauté sociale aux différentes langues en présence, sont différents de leurs statuts politiques officiels. Nous essayerons, dans le cadre de cette recherche, d'étudier le plurilinguisme dans la ville de Tizi-Ouzou

via son environnement graphique qui, à travers ses écriteaux, n'échappe pas à la gestion des langues « in vitro » et « in vivo ». Les écriteaux, qu'il s'agisse d'enseignes commerciales ou d'édifices publics, de panneaux indicateurs ou de trémies, ont pour fonction majeure d'informer l'usager de cet espace. Nonobstant, certains écrits de la ville, notamment les inscriptions privées, c'est-à-dire ceux réalisés « in vivo » en plus de la visée informative, une visée d'identification peut se joindre à celle-ci. Ainsi l'émetteur peut marquer, via le texte qu'il affiche sur son enseigne, son appartenance socioculturelle mais aussi son adhésion à une autre culture et à laquelle il veut s'identifier. Les locuteurs natifs de cette ville, qui sont constamment environnés de ces écriteaux, jugent, évaluent et attribuent des images aux différentes langues affichées, du coup, ils développent des sentiments envers celles-ci. C'est pour cela qu'il serait intéressant d'étudier les représentations et les attitudes de ces locuteurs envers l'affichage de ces langues dans leur ville.

Dans la ville de Tizi-Ouzou, qui sera considérée, dans ce travail, comme le terrain d'enquête, nous allons essayer de cerner la gestion in vivo de(s) la langue(s) et de (s) l'affichage(s) présent(s) dans l'environnement graphique de cette ville. Ainsi, notre problématique s'organise autour des questions suivantes: - l'environnement graphique de la ville de Tizi-Ouzou révèle-t-il la situation linguistique complexe de cette région ? Véhicule-t-il le rapport de force qu'exerce chacune des langues présentes sur l'autre ? - quelle est la langue dominante dans l'environnement graphique d'une région où la revendication identitaire et linguistique amazighe constitue le fer de lance politique des partis de l'opposition et du tissu associatif à fort ancrage ? - quels sont les statuts de(s) langue(s) présente(s) dans l'environnement graphique de la ville de Tizi-Ouzou, dans les représentations de ses habitants ? Et quelles sont donc leurs attitudes envers l'affichage de cette (ces) langue (s) dans leur ville ?

Doctorante EDAF (Annaba) / Enseignante à l'université Souk Ahras

Université Souk Ahras (EDAF Annaba)

Algérie

hakim.chiraz@yahoo.fr

Réception de la littérature beur par un public d'étudiants algériens

Mots-clés : représentation, français des jeunes, littérature beur

Nombreuses études ont démontré la richesse plurilinguistique en Algérie, nul ne peut nier que ce foisonnement est le résultat de contact de langue et de culture à travers l'histoire. Ce constat est d'autant plus marquant à travers les pratiques discursives des jeunes algériens aujourd'hui qui témoignent de cette vivacité. En tant qu'enseignante j'ai remarqué que les étudiants utilisaient dans leurs discours des mots issus du « parler des jeunes » de France. Ces faits ont été confirmés dans le cadre de notre recherche à travers une pré enquête qui a démontré que ces étudiants reconnaissent à travers plusieurs exercices les mots issus du langage des jeunes en France notamment les mots qui appartiennent au registre familier, argotique et verlan et qu'ils faisaient correspondre avec les chansons de rap qu'ils écoutaient. En partant du fait que le texte littéraire est un lieu privilégié pour connaître le mouvement et l'usage de la langue étrangère, nous avons voulu faire découvrir aux étudiants une nouvelle forme de textes littéraires à travers la littérature « beur » et de facto connaître les représentations sociolinguistiques des étudiants par rapport à la variété de français utilisée dans ses romans. C'est dans ce sens que nous avons sélectionné deux romans de Faiza Guéne : « du rêve pour les oufs » et « kiff kiff demain ». La littérature beur a vu le jour pendant les années quatre-vingt en France à travers des écrivains issus de la seconde génération d'immigrés tel que Azouz Bégag, Mahdi Charef, Rachid Jaidani... Cette forme littéraire a été d'emblée mal acceptée par la critique de l'époque et ce à plus d'un titre : « c'est une littérature émergente dont le souci principal serait le rendement immédiat. Faite avant tout de témoignages sur le vécu quotidien, la prise de paroles se fait d'une manière désordonnée et très rapide ». (Jamel Zémrani). D'abord on l'a désignée de « littérature de l'immigration », « littérature mineure » par rapport à la littérature maghrébine d'expression française ou « littérature de témoignage » afin de réduire le contenu des romans à un simple témoignage de la vie quotidienne de ces écrivains, ensuite elle a conservé l'appellation de « littérature beur » en référence aux beurs c'est-à-dire aux jeunes arabes vivant en France.

D'autre part, parler des « beurs » s'est aussi faire émerger tous les préjugés, les étiquettes et les stéréotypes qui entourent ce terme à savoir la banlieue, l'intégrisme, le parler des jeunes de la cité. En plus, nous avons observé que le

succès de ces écrivains est en grande partie lié à l'emploi d'une variété du français employée principalement dans les citées où ils ont grandi. Cette variété de français appelée « parler des jeunes », « français contemporain des cités », « parler urbain des jeunes », etc. Pour notre part, nous allons conserver l'appellation de J.P Goudailler « français contemporain des cités » (FCC). Notre recherche s'est orientée vers l'analyse de ces romans car nul ne peut nier le lien indéniable qui existe entre le caractère social des écrivains et leurs productions littéraires car la littérature est une forme de communication qui renvoie aux pratiques langagières et culturelles des locuteurs d'une certaine époque. C'est dans ce sens que nous nous sommes intéressés aux représentations qui sont inscrites dans le langage et le discours des auteurs beurs car l'écrit romanesque est un objet social et linguistique qui rend publique une certaine image de la langue et de ses variations

Notre première question est donc la suivante : Quelles représentations ont les étudiants de 3^{ème} année LMD sur la langue utilisée par les auteurs beurs ? Manifestent-ils une identification linguistique ou plutôt un rejet de la manière d'écrire qui marque une rupture avec le français que ces étudiants ont appris dans leur scolarité? Afin de répondre à ces questions, nous avons élaboré des entretiens semi directives avec des étudiants, lors des premières analyses nous avons relevés qu'ils avaient beaucoup apprécié la lecture de ces romans qui se rapproche de leur pratiques discursives et de celle des jeunes en France et qui s'éloignent de la rigidité et des normes des textes littéraires proposés dans leur cursus universitaire.

Dans ce cadre nous avons formulé ces questions :

. Comment cette variété du français est-elle exploitée dans la littérature beur ? Y a-t-il une différence entre les différentes variétés employées dans les deux romans ? Est-ce que cette variation ne correspondrait pas à une variation dans les comportements sociaux, culturels et linguistiques des individus selon l'époque à laquelle les romans ont été conçus ?

. Quelles représentations ont les auteurs sur la langue qu'ils utilisent ? l'usage de cette variation est-il un témoignage d'une appartenance collective à une communauté et donc assume-t-elle une fonction identitaire ?

. Comment le contenu des deux romans réfléchit-il le mouvement paratopique ?

Doctorante

Université François-Rabelais Tours (EA 4246 PREFics-DYNADIV) / Goethe-Universität Frankfurt am Main (Institut für Romanische Sprachen und Literaturen)
France (Métropolitaine)
rimaroyle@gmail.com

Visibilité et mouvance des cadres : Ateliers mobilisant la photographie et la réflexion sur les cloisonnements linguistiques à Bolzano (Tyrol du Sud /Haut-Adige)

Mots-clés : Représentations, minorités autochtones, minorités allochtones, photographie

La Province italienne du Tyrol du Sud/Haut-Adige est souvent présentée comme un espace plurilingue du fait de la présence des langues ladine, italienne et des variétés dialectales de l'allemand, mais le cloisonnement des groupes linguistiques y est perceptible et l'acquisition des langues secondes problématique. La présence relativement récente de populations allophones, en modifiant l'économie des langues, pose de nouveaux défis aux institutions scolaires. Dans ce contexte, la question du vivre ensemble entre les groupes linguistiques est prégnante dans les médias mais elle se réfère presque exclusivement aux catégories linguistiques telles que décrites dans le second Statut d'Autonomie de la Province de 1972, c'est-à-dire avec une prise en compte très réduite des nouvelles minorités. Nous proposons ici d'articuler une réflexion sur l'évolution et les variations de ces catégories auprès de jeunes collégiens de la ville de Bolzano, chef-lieu de la Province marquée par le mélange de populations italophones, germanophones et allophones. Pour ce faire, nous considérerons des données issues d'ateliers de photographie développés dans le cadre d'une recherche doctorale afin d'amener des collégiens de Bolzano à une réflexion sur leurs environnements linguistiques et sur la façon dont ils l'investissent.

Il s'agira ici de voir dans quelle(s) mesure(s) les discours co-construits au sein de ces ateliers récupèrent, reçoivent ou réinventent des cadres représentatifs sur la pluralité linguistique. Nous nous interrogerons également sur la question de la visibilité et sur le statut attribué par les jeunes aux photographies. En effet, l'issue de ces ateliers consiste en une exposition commune, or derrière le choix d'une photo, se dissimulent entre autre des enjeux de reconnaissance et, dans une certaine mesure de pouvoir qui, interrogés de façon située pourraient éclairer des dynamiques d'appropriation spatiale et identitaire.

Anciaux Frédéric

Jeannot-Fourcaud Béatrice

Champagnac Kathia

MCF

Université Antilles-Guyane / CRREF (EA 4538)

France (Guadeloupe)

fanciaux@iufm.univ-ag.fr

Le Langage Sms Des Jeunes En Guadeloupe

Mots-clés : Créole, SMS, Diglossie, Guadeloupe, Jeunes

La Guadeloupe présente un contexte sociolinguistique particulier, où deux langues vivantes coexistent, le français, langue officielle, et le créole, langue régionale. Entre bilinguisme et diglossie, cette situation favorise le développement de compétences bilingues chez une grande majorité de la population, et le passage d'une langue à l'autre à l'oral. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs études antérieures. En revanche, peu de recherches s'intéressent aux phénomènes de l'alternance codique à l'écrit. Ainsi, on se propose d'étudier ces phénomènes dans le cadre d'un projet scientifique intitulé « Le langage SMS des jeunes en Guadeloupe ». Dans ce cadre, ce travail s'intéresse aux formes de transcription de l'oral ou d'oralisation de l'écrit, aux frontières entre les registres et les langues (cf. Abecassis & Ledegen, 2010). Le corpus constitué de SMS recueillis auprès d'une population de jeunes (15 à 25 ans) sera soumis à une analyse quantitative de type lexical, syntaxique et codique.

L'objectif est de repérer les usages similaires et distincts entre les SMS de Guadeloupe et ceux de France Métropolitaine, à partir des travaux antérieurs et des lexiques disponibles, afin de mettre en évidence ou non les spécificités des SMS en Guadeloupe, la part qu'occupe le créole dans ces écrits, celle des autres langues (telles que l'anglais, l'espagnol, etc). Les SMS, en tant que pratique émergentes dans un contexte où le créole est souvent discrédité par les locuteurs en tant que médium de l'écrit, nous permettent d'interroger le rapport aux normes et les représentations des langues par les locuteurs sous un nouvel aspect. Après une phase descriptive du corpus, c'est une voie que nous souhaitons particulièrement explorer dans le cadre de cette communication.

Doctorante contractuelle

Université Paul Valéry Montpellier III Dipralang EA-739

Uruguay

virginia.garin@univ-montp3.fr

Espagnol « pluricentrique » et « panhispanique » : les représentations de la norme légitime chez les professeurs des Instituts Cervantes du Brésil

Mots-clés : norme, représentations, politiques, linguistiques, espagnol, Brésil, Institut Cervantes

Cette communication se propose de présenter les idéologies de la norme dans le domaine hispanique et ses évolutions à partir de la mise en place, depuis les années quatre-vingt-dix, d'importantes politiques linguistiques en faveur de l'espagnol. Nous nous concentrerons plus précisément sur la politique et l'idéologie panhispaniques promues par l'Académie royale espagnole et par l'Institut Cervantes principalement, et souvent reprises par les discours épilinguistiques institutionnels et médiatiques. L'un des principaux marchés de la politique linguistique espagnole est le Brésil où l'intérêt pour l'espagnol ne cesse d'augmenter grâce, entre autres, à l'installation dans ce pays de nombreuses entreprises multinationales d'origine espagnole et au cadre favorable à l'étude de l'espagnol qui s'est mis en place suite aux politiques linguistiques et éducatives créées au sein du Mercosur. La question qui se pose est quel espagnol enseigner et diffuser dans un pays entouré de pays hispanophones disposant de leur propre « norme cultivée » mais où le plus prestigieux agent de diffusion de la langue est une institution publique espagnole. Nous nous sommes demandé quelles sont les représentations de la norme légitime chez les professeurs des Instituts Cervantes du Brésil et dans quelle mesure les discours institutionnels ont une influence sur eux et sur leurs pratiques enseignantes. Pour apporter des éléments de réponse nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec une quarantaine de professeurs de différentes origines dans sept centres Cervantes du pays.

DEL VALLE J. (dir.) (2007), La lengua, ¿patria común? Ideas e ideologías del español, Madrid, Iberoamericana. FANJUL A. (2011), « "Policêntrico" e "Pan-hispânico". Deslocamentos na vida política da língua espanhola », in LAGARES X. et BAGNO M. (dir.), 2011, Políticas da norma e conflitos lingüísticos, São Paulo, Parábola Editorial. LEBSANFT F., MIHATSCH W. ET POLZIN-HAUMANN C. (dir.) (2012), El español, ¿desde las variedades a la lengua pluricéntrica?, Madrid, Iberoamericana.

Jeannot-Fourcaud Béatrice

Anciaux Frédéric

MCF

Université des Antilles et de la Guyane / CRREF EA 4538

France (Métropolitaine)

beatrice.jeannot.fourcaud@wanadoo.fr

Créole et représentations en Guadeloupe : une étude exploratoire auprès d'élèves d'école primaire

Mots-clés : Créole, Représentations, Diglossie, Guadeloupe, Contexte scolaire

L'objet de cette communication est fondé sur l'étude des représentations sociolinguistiques en Guadeloupe. Idéal fantasmé, objet pragmatique ou source de stigmatisation ? Quel est le rapport que les locuteurs guadeloupéens entretiennent avec le créole ? C'est à ces questions que nous chercherons à répondre dans le cadre de cette communication. Nous nous appuyerons pour cela sur les résultats d'une enquête menée auprès d'une cinquantaine d'élèves. La Guadeloupe se caractérise par la coexistence de deux langues, le français et le créole, dont les rapports semblent dominés par un jeu de relations complexes, souvent réduit à la notion de diglossie (Ferguson, 1959). Mais cette notion suffit-elle à décrire la situation sociolinguistique en Guadeloupe ou faut-il s'interroger sur la « fin de la vieille diglossie » (Bavoux, 2003) ? Certains des travaux qui se sont focalisés sur les représentations des locuteurs en contexte créolophone soulignent leur nature ambivalente en invoquant la notion de « covert prestige » développée par Trutgill en 1972 (Rickford & Traugott, 1985, Wassink, 1999, Mitchell & Mopsus, 2011) pour expliquer le maintien de la langue minorée dans des contextes qui à l'évidence devraient aboutir à son recul progressif, voire à sa disparition. On abordera la problématique en nous fondant sur le discours épilinguistique d'élèves, en vue d'interroger leur imaginaire linguistique (Houdebine, 2002). Cela nous amènera à discuter le type de normes véhiculées en nous demandant dans quelle mesure le poids respectif des différentes normes observées (communicationnelles, fictives et prescriptives) a une incidence sur les pratiques langagières des élèves, actuelles ou projetées.

On cherchera également à mesurer la dynamique en cours dans ce domaine, à travers le constat de l'émergence de nouvelles normes qui, tout en se fondant sur et dans les discours environnants, s'en distinguent pourtant en partie.

MCF

ENS de Lyon-Institut Français de l'Éducation / ICAR (UMR 5191) France (Métropolitaine)

patricia.lambert@ens-lyon.fr

L'Atelier, les apprentis et la Revue Technique Automobile. Ethnographie d'un espace de socialisation langagière et professionnelle

Mots-clés : enseignement professionnel, ethnographie, socialisation langagière

Parmi les domaines de convergence entre l'étude de la formation professionnelle et les sciences du langage (Fillietaz, 2009), celui de la « part langagière » (Boutet, 2001) dans l'enseignement professionnel en France rencontre la problématique de ce colloque. Si l'on considère en effet les processus de sélection sociale et scolaire orientant des élèves massivement issus de milieux populaires vers la voie professionnelle (Rosenwald, 2007), celle-ci peut alors être envisagée comme un ordre d'enseignement dominé (Palheta, 2012), et la question des relations entre langue(s) et rapports de pouvoir peut y trouver des déclinaisons multiples. On se propose ici de l'aborder sous l'angle de la socialisation langagière (Schiefelin et Ochs, 1986), à partir de données empiriques issues d'un travail ethnographique en cours dans un lycée professionnel automobile (CAP). Le choix de cette approche vise notamment à appréhender de manière intégrée l'étude des pratiques langagières et le rôle des représentations ou idéologies dans des processus de différenciation sociale et de hiérarchisation des ressources communicatives et des locuteurs ou groupes sociaux. A cette étape de la recherche, nos observations de cours de maintenance automobile « en Atelier » nous incitent à interroger plus spécifiquement la place occupée par la Revue Technique Automobile dans les activités et dans les discours des différents acteurs. Couramment surnommée « la Bible » dans cet espace de formation, cette ressource y apparaît en effet comme un élément contextuel saillant. Or l'usage de ce support écrit, qui combine différents modes sémiotiques (textes, tableaux chiffrés, schémas techniques, vues éclatées, photos, etc.), réclame la mobilisation de types de compétences littéraires généralement déniées à la plupart des élèves de ce niveau diplômant.

Ces derniers sont effectivement le plus souvent caractérisés dans les discours (ceux des professionnels de l'éducation et ceux des adolescents eux-mêmes) à l'aune de lacunes et de difficultés scolaires, langagières et sociales.

Il s'agira par conséquent dans cette communication de confronter ces discours à la description et l'analyse des modalités d'appropriation, de contournement ou de rejet de cette ressource plurisémiotique par les élèves-apprentis pour

avancer vers une compréhension plus fine des dimensions scolaire, adolescente et professionnelle de la socialisation langagière de locuteurs tendanciellement destinés à occuper durablement des positions sociales dominées.

PRAG

Angers - CERIEC

France (Métropolitaine)

nadja.maillard@univ-angers.fr

Enjeux sociolinguistique de la littérature de jeunesse : l'exemple de quelques auteurs réunionnais

Mots-clés : normes - représentations - littérature jeunesse – réunion

On peut envisager, comme le fait C. Caitucoli, une approche sociolinguistique de la littérature, « qui se donne pour objet d'examiner les rapports entre les œuvres littéraires et les réalités sociolangagières : l'œuvre littéraire envisagée comme produit d'une situation sociolinguistique, comme révélateur de cette réalité et comme élément susceptible de la modifier » (2004). Cette dimension glottopolitique se fait sentir de manière particulièrement saillante dans le cas des littératures dites francophones qui apparaissent, de manière emblématique, comme un lieu où la langage constitue « un instrument de pouvoir, de non-pouvoir et de contre-pouvoir ». C'est dans cette perspective que nous nous intéresserons ici à la littérature de jeunesse de la Réunion. Depuis une quinzaine d'années, comme l'a mis en évidence J. Marimoutou, une littérature de jeunesse réunionnaise « commence à émerger, à trouver une identité qui lui est propre et à se faire une place dans l'espace littéraire réunionnais ». (2007) : elle se fait l'écho, et participe, « des processus sociaux complexes qui font du langage un terrain de lutte, de consensus ou encore de construction de la différence » dans le contexte réunionnais. Nous prendrons pour exemple quelques auteurs (M. Agénos, J. Écormier, J.-F. Samlong ...) : dans quelle mesure leur production, en français et / ou en créole, où se donnent à lire contacts de langue et formes d'hybridations linguistique, constitue-t-elle un espace de contrepouvoir, de négociation et de déplacement des normes ? En outre, son utilisation « de plus en plus fréquente à l'école » (Marimoutou : 2007) renvoie à des enjeux éducatifs déjà mis en évidence dans de nombreux travaux (Tupin 2005 par ex.).

Bibliographie :

C.Caitucoli 2004 *La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones*, Glottopol, n°3. Prudent, Tupin et Wharton (2005) *Du Plurilinguisme à l'école*, Peter Lang. Takam Tikou 2007 « Locéan indien et le livre de jeunesse », n° 14

Chargée de cours

UJM Saint-Etienne, CEDICLEC

France (Métropolitaine)

m.totozani@gmail.com

Activité « téléopérateur » : entre plurilinguisme et insécurité linguistique ? Le cas des centres d'appel implantés en Albanie.

Mots-clés : plurilinguisme, insécurité linguistique, représentations, pratiques langagières

Dans son cheminement difficile vers l'Europe, l'Albanie essaie d'attirer sans grand succès des investissements étrangers. Malgré ses richesses, sa position géographique et une main d'œuvre défiant toute concurrence, l'existence d'un climat d'insécurité semble souvent rebuter même les plus courageux. Certains investisseurs ont cependant fini par être conquis par ce que A. Duchêne nomme « parole d'œuvre », ce qui peut étonner plus d'un dans ce pays où le monolingue n'a jamais été remis en cause, du moins officiellement. Notre propos ici vise les centres d'appel implantés à Tirana qui emploient un personnel que l'on qualifierait de plurilingue.

Quel est le profil de ces employés appréciés pour leurs ressources langagières ?

Quelles sont leurs représentations sur les langues et sur le plurilinguisme ? Si l'on se tourne vers leurs pratiques langagières au travail, en supposant qu'un sentiment d'insécurité linguistique pourrait être considéré comme naturel dans ce cas, de quelle façon celui-ci se manifesterait-il ?

Quel rapport s'établit ainsi entre plurilinguisme et insécurité linguistique ? Nous serions enclins à penser que dans le cadre de la conjoncture actuelle et du contexte spécifique en question, une surenchère du plurilinguisme conduirait vers une atténuation des effets du second. Une série d'entretiens semi-directifs effectués auprès d'employés dans ces centres nous permettrait de récolter les données nécessaires à cette problématique, mais aussi de poursuivre une réflexion sur ces deux concepts sociolinguistiques à la lumière du contexte en question.

Nous nous appuyerons sur des recherches déjà effectuées dans ces domaines par A. Duchêne, G. Lüdi, G. Zarate, J. Billiez, M. Rispaïl, S. Clerc, etc.

Doctorante

INALCO / LaCNAD - Aix Marseille Université / IREMAM

France (Métropolitaine)

alexandrine.barontini@laposte.net

Normes et représentations courantes et/ou scientifiques. Le cas de la transmission de l'arabe maghrébin en France.

Mots-clés : transmission, arabe maghrébin, normes, représentations

À partir de mon travail de doctorat à propos des pratiques, des représentations et du processus de transmission linguistiques des locuteurs de l'arabe maghrébin en France, je me propose d'aborder certaines normes et représentations linguistiques courantes et/ou scientifiques en les articulant avec celles des interviewé-es, ainsi que leurs profils sociolinguistiques et leurs parcours. En effet, un point de vue élargi en termes de population considérée – différents âges et différents profils : locuteurs descendants d'immigrés marocains, algériens ou tunisiens, descendants de harkis, pieds-noirs et descendants de pieds-noirs, locuteurs de traditions juives –, de territoires et d'historicité m'a amenée à reconsidérer la définition du processus transmissionnel. Les entretiens recueillis nourrissent cette vision dynamique et interactive, en termes de processus, de continuités, de ruptures, d'innovations, ou (ré-) appropriations...

Cette redéfinition vient également invalider une certaine approche générationnelle, qui s'est imposée comme un modèle (voire une norme), celle de la perte ou du changement de langue sur trois ou quatre générations. Il sera ainsi question du pouvoir des normes et des représentations des chercheur-es, notamment, quand celles-ci viennent modeler la réalité sociolinguistique plutôt que la mettre à jour.

BARONTINI A., 2012, « Discriminations sociolinguistiques des locuteurs de l'arabe maghrébin en France : normes et catégorisations », in LEBON-EYQUEM M., BULOT Th. et LEDEGEN G. (Dir.), Ségrégation, normes et discrimination(s). Sociolinguistique urbaine et migration, E.M.E. Editions, Bruxelles, 61-92. LEPOUTRE D. (avec CANNODT I.), 2005, Souvenirs de familles immigrées, Odile Jacob, Paris. SAYADA A., 1994, « Le mode de génération des générations immigrées », in Migrants formation 98, 6-20.

Chargé de cours

Université de Louvain / Centre de recherche Valibel

Belgique

philippe.hambye@uclouvain.be

La norme en francophonie : le purisme sous la polynomie

Mots-clés : norme, francophonie, Belgique, purisme

Dans cette communication, nous interrogerons le paradoxe qui émerge de la plupart des travaux sur les représentations et les attitudes linguistiques dans les communautés francophones dites périphériques (du nord) : si les locuteurs y témoignent d'attitudes de plus en plus favorables à la variation et à une certaine pluralité des normes, leurs discours sur la langue restent marqués par une prégnance forte du modèle de référence français et par une difficulté à ne pas interroger la légitimité des usages non reconnus par la norme française. A partir de l'analyse d'entretiens semi-directifs et de forums de discussions faisant intervenir des étudiants francophones en Belgique, nous essayerons de mettre en évidence le poids d'une représentation de la langue que nous considérons comme puriste et qui se caractérise par un refus d'assumer le caractère fondamentalement arbitraire de la norme pour tenter de lui trouver un fondement dans ce qui serait la vérité pure de la langue. Nous présenterons dans le détail comment cette représentation émerge dans le discours à travers l'analyse de leur structure argumentative, en tentant de démontrer qu'elle est bien présente sous la forme d'une présupposition, même si elle n'est pas explicitée comme telle.

Nous terminerons en élargissant notre propos pour relier nos observations au processus général de la domination symbolique qui oblitère le fait que la valeur des objets (symboliques ou matériels) ne se trouve pas dans les objets eux-mêmes mais bien dans le rapport de force qui permet de la définir et de la faire reconnaître comme légitime.

Romainville Anne-Sophie

Chercheuse (doctorante)

Hambye Philippe

Chargé de cours

Université de Louvain / Centre de recherche Valibel

Belgique

anne-sophie.romainville@uclouvain.be

« Il faut d’abord leur apprendre à parler français » : analyse du discours sur le français, l’immigration et l’intégration

Mots-clés : français, immigration, intégration

Beaucoup de discours circulent sur le problème de « l’intégration » des personnes issues de l’immigration, discours dans lesquels la question de la langue est souvent centrale. Cette communication présentera les résultats d’une recherche visant à analyser ces discours, pour en saisir les ressorts et les fondements. Notre objectif est, d’une part, de pouvoir identifier les représentations portant sur ces rapports qui sont les plus communément admises ou qui sont en revanche propres à certains groupes ou encore véhiculées par beaucoup mais à la fois remises en question par d’autres. D’autre part, il s’agit d’interroger ces représentations de voir sur quels présupposés et quels arguments implicites elles s’appuient afin de pouvoir éventuellement les déconstruire. Nous partons du postulat selon lequel les discours sur les rapports entre langue, immigration et intégration sont largement marqués par la présence de stéréotypes et d’idées reçues, qui ont surtout pour fonction de donner des réponses simples, et d’une certaine manière rassurantes, à des questions complexes. Ces stéréotypes ont d’abord été identifiés à partir de l’analyse d’un corpus constitué sur base de pages internet (articles de presse, forums, etc.) et leur prégnance dans les représentations a ensuite été étudiée à partir d’une enquête quantitative auprès d’un échantillon raisonné d’individus de Bruxelles et de Wallonie. Enfin, des entretiens semi-directifs ont été menés avec des professionnels de l’insertion professionnelle, pour examiner comment ce groupe particulier d’acteurs se positionnait par rapport à ces stéréotypes.

La recherche a permis de mettre en évidence un argumentaire qui relie ces stéréotypes entre eux et leur confère un caractère d’évidence incontestable, tout en contribuant à justifier des points de vue considérant que les personnes issues de l’immigration sont responsables des difficultés qu’elles rencontrent et érigeant implicitement l’assimilation en idéal.

Doctorante

Université Rennes 2 / Laboratoire PREFics 4246 ex 3207

France (Métropolitaine)

vanessa.delage@gmail.com

De la norme à la pluralité : négociations discursives du gendarme, du symbolique de la fonction à l'investissement individuel

Mots-clés : normes identitaires, institution, attitudes, interaction, représentations sociolinguistiques, image symbolique

L'identité sociolinguistique du gendarme, en considérant ses dimensions langagières et linguistiques, doit être abordée du point de vue de la conformité à la norme et au bon usage. Posant le postulat que la variété normée d'une langue, ce à quoi tout locuteur doit tendre et se conformer, relève du fantasme, en tant que représentant de l'institution, il est tenu d'afficher un comportement normé, y compris dans ses usages discursifs. Cependant il ne faut pas négliger que 1) il a une histoire sociolangagière propre et 2) il est confronté à une variété de situations langagières. Dans son activité professionnelle, il doit répondre à un objectif de réussite du contact - compréhension et résolution, en conséquence, il doit s'adapter. En tant qu'agent de la sécurité publique, il répond à une demande sociale de sécurité, de contrôle et de secours où il est identifié par la population comme appartenant à un corps professionnel et institutionnel, il est le représentant symbolique de l'état. Ainsi, il tend à la fois à investir le rôle prescrit par son institution et à tenir la posture la plus efficace lors des interactions. L'objectif de cette communication est d'interroger comment les gendarmes en tant que vecteur de la norme linguistique intègrent leur propre pluralité linguistique et langagière et s'adaptent à la pluralité linguistique et langagière de leur espace de travail. Cette communication s'intéressera au cas de la gendarmerie pour questionner l'investissement, ré-investissement et déconstruction d'une identité normée dans les pratiques effectives d'interactions (Bulot, 2008). Il s'agira de voir la gestion de la variation sociolinguistique dans l'action de sécurité publique en France à travers l'identité sociolinguistique du gendarme en tant que professionnel.

Ce travail souhaite étudier des représentations sociolinguistiques liées à une pratique professionnelle fondée sur le contact avec la population (Filletaz, Bronckart, 2005).

Professeur

Université de Corse. UMR 6240 LISA

France (Métropolitaine)

jean-marie.comiti@wanadoo.fr

Le Renversement des Pôles Sociolinguistiques de Référence (RPSR) en absence de normes officielles: le cas de la Corse.

Mots clés : normalisation, représentations, attitudes, variation

Dans le cadre du colloque international qui s'est tenu à l'université de Paris 7 (28-30 juin 2012) sur le thème Politiques linguistiques et langues autochtones d'enseignement dans l'Europe des 27, un des axes ouverts à la réflexion s'intéressait particulièrement aux problèmes de normalisation des systèmes linguistiques, normalisation qui apparaissait comme un processus incontournable devant précéder l'enseignement d'une langue : « en effet, lorsqu'on veut enseigner une langue, ce qui est, en général, une phase antérieure à celle de l'enseignement dans la langue, il est nécessaire que son système linguistique ait été normalisé afin de pouvoir enseigner un modèle de langue commun – c'est-à-dire un modèle de langue soumis à un certain nombre de règles, à une grammaire –, sur l'ensemble du territoire concerné ».

Le préalable de la normalisation semble donc, y compris dans les représentations des spécialistes, un passage obligé qui doit permettre à une langue « mineure » d'acquiescer de la valeur sur le fameux « marché des langues » évoqué par Pierre Bourdieu. Cette plus-value doit en favoriser l'entrée dans le système éducatif. D'ailleurs, l'argument qui justifia l'exclusion de la langue corse de la Loi Deixonne en 1951 s'appuyait sur un défaut d'unification qui en rendait l'enseignement impossible.

La situation que connaît le corse à l'école aujourd'hui démontre que la normalisation conçue comme une unification n'a aucun fondement scientifique à même de prouver l'impossibilité de l'enseigner.

De nos jours, on enseigne bien en Corse une langue dépourvue de normes officielles de référence.

Il devient alors légitime de se demander si les représentations et les attitudes qui circulent dans la communauté linguistique corse révèlent des caractéristiques de nature à expliquer des comportements différenciés face à la variation linguistique du français (avec norme officielle), d'une part, et du corse (sans norme officielle), d'autre part.

Doctorante

Université de Liège - Université de Moncton - Aspirante F.R.S-FNRS

Belgique

emilie.urbain@umoncton.ca

Quelle autorité pour quelle minorité? Langue et pouvoir en Louisiane depuis la fin du 19^e siècle

Mots-clés : Minorité - Louisiane - Presse - Discours métalinguistique – autorité

L'étude de la francophonie louisianaise dans une perspective sociolinguistique s'est essentiellement focalisée sur les questions entourant la minorité cadienne. Les dynamiques langagières touchant à d'autres groupes historiques constitutifs de la francophonie louisianaise ont relativement peu été abordées. En outre, le discours métalinguistique, s'il est souvent évoqué ou mobilisé, a peu fait l'objet d'investigations dont il aurait été le thème central. Le terrain louisianais montre pourtant tout l'intérêt qu'il y aurait à considérer le discours sur la langue, en particulier dans sa dimension historique. En envisageant certains « débats métalinguistiques idéologiques » (Language ideological debates, Blommaert 1999) dans la presse francophone louisianaise depuis la fin du 19^e siècle, je propose de mettre en perspective certains éléments de cette histoire sociolinguistique peu étudiée et d'interroger la façon dont les ressources linguistiques sont construites comme ressources socioculturelles et politiques par différents groupes aux intérêts sociaux, économiques et politiques très différents et entrant souvent en conflit : les Créoles Blancs de la Nouvelle-Orléans, les Créoles de couleur, les Cadiens. Lieu d'échanges entre acteurs sociaux, les débats sur la langue dans la presse témoignent en effet de luttes entre différents textes et métatextes pour devenir discours d'autorité et participer à la définition des réalités sociales.

En particulier, je m'intéresserai à la façon dont le discours sur la langue française, à l'issue de la Guerre de Sécession, est aux prises avec une série d'interrogations sur ce qu'est être un citoyen légitime – question posée aussi bien en termes légaux, en conséquence de l'abolition de l'esclavage, qu'en termes affectifs et identitaires – à l'heure où la racialisation croissante au sein des processus d'identification frappe d'autant plus vivement les groupes francophones.

Professeur

Université de Carthage/ Coordinatrice du Groupe de Recherche: Langue et Formes Culturelles
Tunisie
mongiaarfa@yahoo.fr

La langue arabe: langue de pouvoir et de contre pouvoir

Mots-clés : Pouvoir, contre pouvoir, sémiotique, Anthropologie, Histoire de Langues, colonisation, mondialisation, dialecte

La langue arabe : langue de pouvoir et de contre pouvoir.

Les recherches effectuées actuellement sur la langue arabe, en tant que phénomène linguistique et culturel, ne peuvent négliger l'examen approfondi des diverses phases qu'elle a connues de par le passé et celles qu'elle connaît au présent. Nous faisons allusion à l'histoire politico-sociale, vécue par ses locuteurs.

En effet, l'Histoire a accumulé durant les siècles tensions et conflits qui se sont répercutés sur la mémoire des arabes ainsi que sur leur comportement. Cheval de bataille, la langue arabe n'a pas manqué de jouer un rôle incontestable pour alimenter des conflits violents, qu'ils soient internes ou externes, au nom d'un pouvoir acquis, et partant à consolider ou une puissance ancienne à retrouver.

Les débats houleux ont tourné somme toute autour de la question de sa nature et de sa fonction. Est-elle unilingue ou diglossique, plurilingue ?

Pour répondre à cette question centrale nous tenterons de :

1. dégager les caractéristiques de la lutte entreprise par la langue arabe dans ses deux rôles en tant que pouvoir et en tant que contre- pouvoir.
2. analyser les moyens auxquels ses détenteurs ont recouru pour imposer leur/son pouvoir et s'imposer comme pouvoir afin de défendre telle ou telle situation.
3. préciser les différents contextes politiques et idéologiques (l'époque tribale, l'époque ottomane, la période coloniale, et enfin l'ère actuelle où l'empire de la globalisation soulève la question identitaire et celle des minorités, en analysant à chaque période des exemples linguistiques précis.

Mahieddine Azzeddine

Mgharfaoui Khalil

Professeur Habilité

Chouaïb Doukkali, Faculté des lettres, El Jadida. Maroc/ Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Interculturel.

Maroc

mgharfaoui@gmail.com

Le Français au Maghreb entre les politiques linguistiques nationale et familiale

Mots-clés : politique linguistique famille Etat Transmission français

L'indépendance de l'Algérie et du Maroc a été suivie d'une politique linguistique visant à éradiquer le français et imposer l'arabe standard comme seule langue nationale et officielle. Cette arabisation a été menée dans une perspective d'uniformisation et de réappropriation identitaire. Près d'un demi-siècle après l'indépendance, l'usage du français dans ces deux pays, loin de disparaître, semble connaître un regain de vitalité. En effet, cette langue « étrangère » continue d'occuper une place importante, voire privilégiée dans de nombreuses sphères sociales. Notre communication présente les résultats d'une recherche sur l'évolution des perceptions des locuteurs algériens et marocains du français, ainsi que sur la place qu'occupe cette langue sur le « marché linguistique » (Bourdieu). Une enquête sur les pratiques langagières familiales et extra-familiales de 200 couples appartenant aux classes favorisées de la société, nous permet de vérifier les hypothèses suivantes : - Nous assistons actuellement à une évolution des représentations qu'ont les locuteurs de la langue française. La perception du français comme langue de colonisation tend à disparaître au profit de représentations du français comme langue d'ouverture, de réussite et d'ascension sociale.

La promotion sociale du français se manifeste souvent par l'instauration d'une politique linguistique familiale (Deprez, 1996) favorable à cette langue et s'opposant à la politique linguistique officielle. Il ressort de cette enquête que l'usage et l'apprentissage du français est lié aux aspirations parentales de mobilité sociale pour leurs enfants. Ces aspirations sont à la base de la promotion sociale de cette langue sur le marché linguistique.

Bibliographie indicative :

Benrabah, M. (1999) : Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique, Paris, Séguier. Dakhli, J. (dir.). (2004) : Trames de langues. Usages et métissages linguis-

tiques dans l'histoire du Maghreb, Paris, Maisonneuve et Larose. Jablonka Frank. (2003) : *Implication du chercheur et politique linguistique familiale au Maroc*. Actes du Colloque "Applications et implications en Sciences du Langage", Université de Paris V, 29. Kendall A. King. *Family Language Policy*. Journal Compilation. 2008 Blackwell Publishing Ltd Morsly. D. (2000) : « L'Algérie : laboratoire de planifications linguistiques » in, *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*. Textes réunis par P. Dumont, et C. Santodomingo, AUPELF-UREF, pp.285-290. Quéffelec, A. et al., (2002) : *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Deboeck et Larcier. Quitout Michel. (2007) : *Paysage linguistique et Enseignement des langues au Maghreb*. L'harmattan Sebaa, R. (2002) : *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée*, Oran, Editions Dar El Gharb.

Docteur en Langues et cultures régionales

Université de Corse

France (Métropolitaine)

jeanguytalamoni@gmail.com

Emergence d'une littérature en langue vernaculaire : l'exemple du polysystème corse

Mots-clés : Corse, littérature, polysystème

Avec sa décision fondatrice de séparer la langue corse de l'italien – et de bannir ce dernier de son journal *A Tramuntana* (1901) – Santu Casanova signe l'acte de naissance du corse comme langue littéraire. À l'époque et depuis quelques décennies, le passage d'une diglossie italien-corse à une diglossie français-corse s'accompagnait d'une modification du paysage littéraire insulaire. Alors que, depuis des siècles, les auteurs corses participaient à l'univers des lettres italiennes, des écrivains et poètes insulaires s'introduisaient désormais dans l'espace littéraire français. Avec l'affirmation du corse comme langue d'imprimerie, un nouveau « champ littéraire » (P. Bourdieu) – spécifiquement corse – est créé autour d'une norme nouvelle : l'écriture en langue corse. Refusant de demeurer confinés à la périphérie des champs italien ou français, un collectif d'auteurs insulaires fonde un champ littéraire propre à la Corse. L'objectif est clairement affiché : la défense de la langue et de l'identité corse. Dans l'analyse de cette démarche, la théorie des champs peut être utilement prolongée par celle du polysystème, développée par l'auteur israélien Itamar Even-Zohar. Elle présente la littérature comme un ensemble complexe de systèmes : répertoires discursifs, conceptions liées à ces derniers, institutions qui les gèrent. Ces différents systèmes s'influencent et demeurent en relation permanente. Les relations et influences se font en fonction de normes et modèles variant selon les situations historiques. Systèmes et sous-systèmes entretiennent des relations de trois types : - centre versus périphérie, - systèmes novateurs versus systèmes conservateurs, - systèmes canoniques versus systèmes non canoniques.

Observons que cette théorie prend en compte à la fois les relations synchroniques et diachroniques. Il peut s'agir de relations conflictuelles, d'opposition, ou bien d'échanges.

Professeur des Universités

Université de Corse Pasquale Paoli UMR CNRS LISA 6240

France (Métropolitaine)

garnier@univ-corse.fr

Universalisme et Régionalisme : une utopie vivante au cœur de l'école de la République

Mots-clés : « unité nationale », « diversité », « école républicaine »

Le lien souvent établi entre l'unité de la France et la langue nationale s'est construit de longue date, au moins depuis la Renaissance, sur la prétention de la langue française à porter la culture universelle. Au début du XX^e siècle, la méfiance de l'école de la République à l'égard des langues régionales semble réactualiser la même problématique, en se réclamant plus explicitement de l'héritage de la Révolution française que de celui de la Renaissance, par l'usage d'une rhétorique fondée sur l'égalité des élèves devant le savoir et sur la laïcité. Et presque naturellement, cette rhétorique affirmait que seule la langue française était susceptible de délivrer les savoirs universels, d'en diffuser les éléments au plus grand nombre sur les bancs de l'école républicaine et de former tout à la fois des citoyens respectueux, des soldats obéissants, des fonctionnaires zélés et une main d'œuvre efficace. L'école républicaine a véhiculé une conception patrimoniale des provinces de la République, en apparence non agressive, mais surtout soucieuse de construire l'unité républicaine par l'école. Cette conception est restée longtemps dominante.

Cependant, des voix s'élevèrent dès le lendemain de la 1^{ère} guerre mondiale pour dénoncer les dangers d'une école qui coule tous les esprits dans le même moule, qui dresse et nivelle plutôt qu'elle n'élève et développe. Mais le fragile consensus des réformateurs de 1918 a éclaté, dès les années 1920, rejetant les défenseurs de la singularité et des particularismes pêle-mêle dans le camp des partisans de l'enseignement libre et confessionnel.

Or on ferait bien de se souvenir que le lien historique entre la construction de l'unité nationale et la langue française, et son corollaire, un discours méprisant les spécificités régionales, ont pu être sévèrement dénoncés en un temps où la France était à reconstruire. Aujourd'hui, l'emboîtement des identités (régionale, nationale, issue des immigrations, européenne), sur fond de mondialisation, relance la revendication des langues régionales à porter une culture et des valeurs qui n'ont rien à envier à celles que véhicule la langue nationale longtemps prétendue seule porteuse d'universalité.

Cortier Claude

Enseignant-chercheur

UMRICAR 5191, Université de Lyon

France (Métropolitaine)

Bouziri Raja

Université du 7 novembre à Carthage Tunis

Tunisie

claudcortier@gmail.com

Idéologies, représentations et pouvoir des langues : le cas de l'arabe et du français dans l'enseignement au Maghreb

Mots-clés : Histoire et idéologie-Enseignement dans les colonies- français langue d'enseignement

Si l'arabe et le français sont objectivement aujourd'hui deux langues supercentrales, leurs statuts et celui de leur enseignement font débat en Algérie et en Tunisie depuis la fin du 19^e siècle. Bien que durant la période coloniale des options différentes semblent avoir été retenues entre ces deux pays, les expériences négatives de l'Algérie ayant conduit à un plus grand respect de l'arabe en Tunisie (Machuel, 1885, 1889), les résultats aujourd'hui semblent équivalents du point de vue du statut de ces deux langues dans l'enseignement supérieur (Cortier & Kahboub, 2010, Bouziri, 2012). Notre étude portera d'abord sur les propositions et débats concernant l'enseignement public et l'enseignement du français au moment du développement parallèle de l'Instruction publique et de l'enseignement dans les colonies (1884-1894), incluant des propositions et des approches didactiques communes pour développer le français (corpus des bulletins de l'Alliance française, revues et méthodes d'enseignement).

Dans un deuxième temps, l'analyse d'un corpus contemporain (discours officiels, discours didactiques, entretiens avec étudiants et enseignants et études scientifiques) concernant la situation du français langue d'enseignement dans les filières universitaires scientifiques et techniques dans les pays du Maghreb devrait nous conduire à constater une permanence des représentations et des manifestations idéologiques allant jusqu'à nier la capacité de l'arabe à assurer un enseignement scientifique et un déni de la capacité des locuteurs à accéder à une expression légitime dans l'une ou l'autre langue.

Dr / Chargé de cours

Université de Douala

Cameroun

julesassoumou@yahoo.fr

Français, anglais et langues nationales comme instruments de pouvoir dans les espaces universitaires au Cameroun.

Mots clés : français, anglais, langues nationales, langue, ethnie, région, frustration, tension, solidarité, pouvoir, contre-pouvoir, non pouvoir.

Le Cameroun, l'un des pays les plus multilingues de la planète, est un paysage complexe où 248 langues nationales - sans statut spécifique - sont en situation de diglossie avec le français et l'anglais, hérités de la colonisation et érigés en langues officielles par l'Etat. La cohabitation de ces langues, apparemment paisible, cache en réalité une atmosphère de conflit, dans un contexte où les langues, plutôt que les tribus, les ethnies, et les régions - sinon autant que ces dernières - sont considérées comme des instruments de pouvoir et de contre-pouvoir. La diversité et la variabilité des langues complexifient la perception de la distribution du pouvoir. Certains groupes et individus locuteurs des langues minoritaires se sentent exclus des sphères du pouvoir, l'état de non pouvoir, de minoration, étant une situation socialement et politiquement défavorable. Du fait d'un sentiment de frustration, des replis identitaires et des stratégies de construction de la différence - notamment l'organisation de collectifs sociolinguistiques - jonchent le quotidien des camerounais avec, parfois, des alliances paradoxales et forcées. L'université camerounaise illustre à souhait cette guerre froide où étudiants, enseignants et personnels administratifs de backgrounds linguistiques différents se regardent en chiens de faïence et où des attitudes de résistance, donc de contre pouvoir, couvent en fait des initiatives de promotion sociale, de quête permanente du pouvoir.

Une étude des attitudes et représentations linguistiques portant sur les universités de Douala et de Buéa, deux universités d'Etat situées l'une dans la région francophone et l'autre dans la région anglophone, mettra en lumière cette situation de tension permanente entre langues de pouvoir et de non pouvoir, dans un paysage sociolinguistique trouble, un espace de consensus fragile, mais surtout un terrain de lutte où la langue contribue à structurer la société.

Enseignant

Université de Béjaïa

Algerie

zahir_meksem@yahoo.fr

La minoration dans la minoration : ou comment une langue minorée peut-elle minorer une autre ?

Mots clés : amazigh, minoration, représentations, variante intradialectale

Ma contribution s'inscrit dans l'axe 6 : La minoration dans tous ses États ou les langues de non-pouvoir. Je voudrais montrer comment une langue minorée et du surcroît de non-pouvoir, peut-elle s'acheminer vers la norme en dehors des sphères du pouvoir et au même temps commettre un « languicide » ou un « fratricide » et arriver, à son tour, à reproduire le mécanisme de minoration.

En effet, il existe des situations où une langue minorée, quand des conditions propices s'offrent à elle, tourne le dos, elle aussi, à ses propres variantes et devient, par ces circonstances favorables, une langue dominante au détriment des siennes.

Ce cas de minoration superposée, nous l'examinerons à travers la situation de la langue amazighe (le berbère) en Algérie. Nous tenterons de montrer le processus politique qui lui a permis d'accéder à l'école et au statut de langue nationale, d'une part, et d'autre part, nous tenterons d'expliquer comment une langue de non-pouvoir arrive à construire sa norme et du coup exclut ses variantes.

Nous essayerons, par ailleurs, d'identifier, par des entretiens directs, les représentations des étudiants en langue amazighe, issus de la variante marginalisée. Nous axerons le travail sur les conditions qui les ont aidés à entrer en contact avec la norme et l'accepter, les facteurs qui sont à la base de la maîtrise de cette langue et comment vivent-ils cette dualité linguistique ?

Comment s'identifient-ils à cette langue ?

Maitre de conférences

Université de Béjaia (Faculté des lettres et des langues)

Algérie

mbektache1@yahoo.fr

Minoration et dénomination des parlers berbères

Mots-clés : Minoration, représentations, berbère, dénomination

La nomination du berbère pose la problématique lancinante de la désignation d'une langue standard dans laquelle se regrouperaient plusieurs variétés à l'instar des autres langues du monde. Or, du point de vue linguistique, le berbère est défini comme « la langue dont l'unité est abstraite ». En Algérie, depuis 2002, il est reconnu comme langue nationale sous la dénomination de « langue amazighe ». En l'absence d'une variété standard (officielle), les locuteurs attribuent à leur langue différents noms en recourant à des appellations génériques : berbère, tamaziyt, kabyle, etc. Mais, derrière le processus de dénomination des langues se profilent des attitudes envers les différentes variétés parlées en Algérie. Les noms des langues revêtent un caractère important dès lors qu'ils constituent un indice du positionnement des langues dans le discours des locuteurs. En nommant les langues les locuteurs hiérarchisent et classent les dialectes. Cette étude traite de la nomination d'une langue dont l'unité est abstraite, en ce sens que la langue berbère standard n'existe pas. Un effort pour sa standardisation est mené. Mais elle n'a toujours pas une norme de référence. En effet, les locuteurs nomment une langue dont l'existence est théorique. Les linguistes considèrent « la notion de langue berbère comme une abstraction linguistique et non une réalité sociolinguistique identifiable et localisable ». Les seuls faits observables ce sont les usages locaux effectifs. À travers une brève esquisse constituée de deux parties, nous identifierons les noms attribués au berbère dans les textes officiels. Suivra une description sociolinguistique de la situation des dialectes en présence en Algérie et particulièrement en Kabylie (lieu de notre enquête).

La seconde partie de ce travail est une analyse des noms des dialectes kabyles attribués par les locuteurs d'après les résultats d'une enquête menée à l'Université de Béjaia. Cette analyse nous permettra de savoir, dans un premier temps, comment sont nommés les dialectes kabyles, puis de comprendre ce qui sous-tend l'emploi des noms péjoratifs pour désigner certains de ces parlers kabyles.

Doctorant

Université Mouloud Mameri de Tizi-Ouzou

Algérie

madoc_rachi2000@yahoo.fr

Les écrits muraux réalisés dans la ville de Tizi-Ouzou : luttes de pouvoir autour d'enjeux symboliques et espaces inventés pour les locuteurs minorisés.

Mots-clés : Ecrits muraux/ Luttes de pouvoir/ Locuteurs minorisés.

Le but de notre article est de montrer les issues linguistiques possibles dans un cadre de production particulier : les écrits muraux réalisés dans la ville de Tizi-Ouzou. Les caractères principaux à mettre en évidence dans l'analyse des graffitis sont, tout d'abord, le fait qu'ils sont exposés dans des lieux publics, et le fait qu'ils sont spécifiques des jeunes, par conséquent, ces écrits peuvent disparaître assez rapidement ou subir des changements, des superpositions d'autres écrits. Du point de vue linguistique, l'emploi d'expressions vulgaires est très fréquent. L'arabe et le kabyle représentent les deux pôles d'un continuum se développant à travers les régionalismes lexicaux et morpho-syntaxiques qui intéressent la production en langue française, et les phénomènes d'alternance codique (code-switching intra- et interphrastique), jusqu'aux phénomènes de contact affectant le français, qui ne représente certainement pas un bloc invariable et qui se montre, au contraire, sujet à la variation (surtout dans la dimension diatopique) et à l'interférence de la langue kabyle et arabe. Sur la base des graffitis récoltés dans l'aire urbaine de Tizi-Ouzou, nous aborderons plusieurs aspects.

Le premier concerne la fétichisation ou la dévalorisation des langues minorés (le berbère au niveau national et l'arabe Tiziouzien au niveau local), le deuxième concerne le rôle identitaire de la langue kabyle dans l'imaginaire des jeunes: en effet, le kabyle est la principale langue régionale parlée dans l'espace tiziouzien, et son emploi chez les jeunes est souvent motivé par un choix politique et identitaire. En ce qui concerne l'utilisation du kabyle, de l'arabe et du français par les divers auteurs, nous tiendrons donc compte du rapport entre code employé et fonction pragmatique exercée par le choix linguistique.

Deuxièmement, les graffitis peuvent être analysés du point de vue de la graphie, plus précisément comme expression d'écriture spontanée, la dimension graphique se pose comme perspective d'analyse particulièrement intéressante, compte tenu du fait que le kabyle et l'arabe dialectal n'ont pas une forme écrite standard pour les usages, et qu'encore à nos jours il n'existe pas de variété standard de l'écrit susceptible de jouer une fonction unificatrice pour l'ensemble des variétés locales. Ainsi, il est possible dans plusieurs cas de reconnaître la prove-

nance géographique des auteurs des graffitis, grâce justement à certains éléments graphiques associables à des prononciations marquées en diatopie. Les graffitis offrent une image de l'insécurité linguistique des jeunes face à ce manque de repères graphiques certains, et permettent de mettre en relief les choix adoptés par les locuteurs en absence d'une norme certaine pour l'écriture.

Un dernier aspect qui sera pris en considération dans notre article concerne les graffitis en tant qu'image du rapport ville/village : en effet Tizi-Ouzou, peut être considéré le lieu privilégié de la diffusion des langues en présence. Du point de vue de l'usage, l'arabe est ici minoritaire face au kabyle, et cela surtout dans la production des jeunes (c'est-à-dire, la catégorie sociale censée être la plus impliquée dans la réalisation de graffitis). Dans notre analyse nous aborderons donc la question de l'emploi des trois codes kabyle, arabe et français motivé par une revendication de type identitaire ou, au contraire, marqué par l'absence de toute motivation identitaire et caractérisé plutôt comme expression personnelle, ayant parfois des buts ludiques. L'observation des graffitis de nature identitaire nous permet de souligner aussi le phénomène de la « polyphonie », où un commentaire est ajouté à un écrit déjà réalisé par d'autres auteurs de façon telle qu'il se rapproche du tour de parole de la structure conversationnelle. L'importance de l'aspect visuel est témoignée par les nombreux symboles qui s'intègrent au message énoncé et forment un support fondamental pour ce dernier.

En conclusion, l'observation d'un certain nombre d'écrits nous permettra de mettre en relief une structure assez typique dans un contexte ou l'élément « message » prime dans la communication, à savoir, la structure de slogan.

Étudiante au doctorat (Ph.D.)

Université de Montréal/ Sciences humaines appliquées

Canada (Quebec)

catherine.levasseur.2@umontreal.ca

« Moi j’suis pas francophone ! » :

Quand les discours et les pratiques multilingues d’élèves de francisation viennent bousculer les frontières de la communauté linguistique minoritaire.

Mots-clés : Éducation, multilinguisme, jeunesse, discours, identités, francophonie minoritaire canadienne

En milieu francophone minoritaire canadien, l’école est souvent considérée comme le moyen privilégié pour combattre l’assimilation linguistique. En plus d’instruire les élèves, elle a pour mission la socialisation des nouvelles générations, la reproduction et le maintien de la communauté francophone qu’elle dessert. Or, cette volonté de créer, de protéger et de reproduire un espace unilingue et une « communauté francophone » n’est pas sans soulever des questions de légitimité et d’authenticité : qui est considéré francophone et à qui s’adresse l’école francophone ? Ancrée dans le champ de la sociolinguistique critique (Bourdieu 2002, Heller 2001, 2002, Martin-Jones 2007), cette communication vise à présenter des résultats tirés d’une recherche doctorale en milieu scolaire dans le cadre de laquelle des données ont été collectées auprès d’élèves de 6 à 10 ans, de parents, de professeurs et de décideurs. Cette enquête ethnographique s’est particulièrement intéressée aux discours et aux représentations identitaires d’élèves qui ont reçus des services de francisation (français langue seconde) dans une école francophone de la région de Vancouver, soit en contexte francophone minoritaire canadien. Nous tenterons de démontrer que ces élèves de francisation sont au cœur d’importants jeux de pouvoir en contexte éducatif francophone minoritaire. En effet, leurs pratiques multilingues et leurs discours identitaires représentent une menace envers l’ordre établi de la communauté francophone et ils forcent les différents acteurs à questionner la légitimité des frontières du groupe. Les élèves de francisation et leur famille ont-ils leur place à l’école francophone ? Représentent-ils un danger pour le devenir de la communauté ? Sont-ils une menace pour les pouvoirs en place ? Sont-ils plutôt des alliés dans la poursuite du projet francophone au Canada ?

Voilà quelques-uns des enjeux qui seront discutés lors de la présentation.

Maître de conférences

UMR 7023: structures formelles du langage/Paris8

France (Métropolitaine)

salam.diab-duranton@univ-paris8.fr

Lachkar Abdenbi

Université Ibn Zohr- Agadir

Un combat pour la survie : le syriaque dans la sphère arabophone

Mots-clés : syriaque, langue et culture syriaques, langue et culture arabes

Un combat pour la survie : le syriaque dans la sphère arabophone (Salam Diab-Duranton - Université Paris 8 & Abdenbi LACHKAR - Université Ibn Zohr-Agadir) Résumé : Peu de personnes, y compris parmi les universitaires, savent que le syriaque (issu de l'araméen ancien) est encore en usage de nos jours dans une population importante vivant principalement en Mésopotamie, territoire arabophone par excellence. Dans le même temps l'intérêt que lui portent les instances scientifiques européennes et américaines se focalise d'une manière générale sur la langue écrite et les manuscrits médiévaux. On l'étudie comme s'il s'agissait d'une langue morte. Quoique bien vivante, elle est aujourd'hui menacée de disparaître. Consciente de ce danger, la communauté araméophone, très minoritaire au regard de l'océan arabophone environnant, fait tout son possible pour sauvegarder sa langue et sa culture. Aussi méritants soient-ils, ces efforts sont loin d'être suffisants, eu notamment égard à la situation mouvementée du monde arabe. Des mesures au niveau régional seraient nécessaires à sa survie.

Cette étude propose une description de la situation actuelle du syriaque à la lumière de ses rapports historiques aux premiers siècles du christianisme, puis à partir du VII^{ème} siècle à la langue et à la culture arabes.

Enseignant-chercheur

Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi

Roumanie

arslonga@mail.dntis.ro

Évolutions linguistiques en Roumanie. De minoration à auto-minoration

Mots-clés : minorités, politiques linguistiques, langue maternelle

En Roumanie on peut parler à présent de dix-huit minorités reconnues officiellement. Du point de vue géographique, le statut des langues parlées par ces groupes est assez différent. La plupart d'entre eux sont des langues majoritaires parlées dans les pays voisins de la Roumanie, dans les Balkans or dans des pays européens plus éloignés. À partir de 1990, mais surtout de 1996, bon gré mal gré, la politique linguistique roumaine concernant les minorités ethniques s'est mise en marche, marquant ainsi la fin du processus de minoration officielle, de façon nationaliste, des langues des minorités, mis en pratique par les autorités communistes tant au niveau de l'enseignement public qu'au niveau des institutions de l'État. Il ne faut pas oublier pourtant que le succès des lois ne dépend pas seulement de leur promotion, mais surtout de leur mise en œuvre conditionnée à son tour par l'intérêt réel que ces lois suscitent au sein d'une communauté majoritaire ou minoritaire. En Roumanie, malheureusement, les questions qui portent sur le statut et la préservation des langues minoritaires ne représentent pas une préoccupation majeure pour la plus grande partie des membres des minorités à l'exception de la minorité magyare, la plus nombreuse, qui, animée par des idéaux nationalistes, prête une grande attention à sa langue maternelle.

On assiste ainsi à ce qu'on pourrait appeler un processus intérieur et extérieur d'auto-minoration linguistique qui, malgré les cadres législatifs, mis en accord avec la législation européenne, qui ont commencé à fonctionner y compris dans le système éducatif, le plus sensible jusqu'à présent, semble mettre son empreinte sur les membres des minorités peu nombreuses mais aussi sur les ethniques roumains eux-mêmes dont les préoccupations langagières se dirigent de plus en plus, dans les nouveaux contextes géopolitiques et économiques, vers d'autres langues considérées plus fonctionnelles et plus à même de satisfaire leurs besoins communicationnelles.

Assistante diplômée

Université de Fribourg / Institut de Plurilinguisme

Suisse

barbla.etter@unifr.ch

Restructurations politiques en Suisse et luttes langagières: le cas des fusions de commune aux Grisons

Mots-clés : Idéologies langagières / minorités linguistiques / restructurations politiques / rapports de pouvoir

Les fusions de commune sont un sujet très discuté actuellement en Suisse, conduisant, en particulier dans les régions plurilingues, à des débats idéologiques sur le rôle des langues dans ces processus de réorganisation administrative et politique. C'est le cas du canton des Grisons, constitué d'une majorité germanophone (68%) et de deux minorités linguistiques (15% de romanchophones et 10% d'italophones). La structure fragmentée des institutions politiques, a amené les autorités cantonales à exercer une certaine pression financière afin que les petites communes optent pour une fusion. Un actuel cas de fusion, qui fera l'objet de cette présentation, réunit 13 communes avec deux différentes langues officielles dans une seule nouvelle commune. Cette fusion conduit nécessairement à une redistribution des rapports de pouvoir, les Romanches qui étaient fortement majoritaires dans leurs 12 communes d'origine, devraient alors partager le pouvoir avec les germanophones, perdant ainsi leur statut majoritaire. De cette situation résultent des tensions et des discussions intenses sur la place que devrait occuper les deux langues dans l'administration et dans les écoles de la nouvelle commune. Dans cette communication, je propose une analyse de ces tensions, en m'appuyant sur un travail ethnographique (suivi du processus de fusion, entretiens avec les acteurs politiques, observation participante lors de réunions communales). J'analyse les débats entre les deux communautés linguistiques, le développement de ces débats et les conséquences que le projet de fusion peut avoir pour les locuteurs minoritaires. Je montrerai que certains Romanches expriment une crainte d'être minorisée dans la nouvelle commune.

Ce groupe se défend entre autres à travers les médias et plaide pour une forte présence du Romanche dans la commune. Cette analyse me permettra alors de comprendre l'interrelation entre idéologies langagières, rapports de pouvoir entre communautés et transformation des espaces politiques.

Doctorante 2

Université de Corse UMR CNRS 6240 LISA – ICPP

France (Métropolitaine)

letizia.fiordelisi@gmail.com

Langue corse entre minoration et minorisation ?

Mots-clés : Langue régionale, langue minoritaire

Dans le cadre de l'axe 6 consacré à la minoration ou langue de non-pouvoir, je voudrais identifier l'espace de tension où se situe la langue corse entre glottophagie initialement promise et politique linguistique volontariste de la Collectivité Territoriale de Corse. Je souhaite revenir sur l'expression sphère de pouvoir : concrètement, sur l'île, comment la langue corse en est-elle exclue ? Au-delà de cette première interrogation permettant de poser les bases de cette réflexion, il semble important de revenir sur les notions de langues régionales et minoritaires. L'une des définitions est donnée par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : par l'expression « langues régionales ou minoritaires », on entend les langues : pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un Etat par des ressortissants de cet Etat qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'Etat, et différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet Etat » Qu'est-ce qu'une langue minoritaire ? Blanchet P (2002 : 96) « Une langue est minoritaire quand elle est à la fois minorée et minorisée, et uniquement quand les 2 phénomènes se produisent conjointement. La minoration (qualitative) est une question de statut : une langue est minorée quand son statut social diminue par rapport à celui d'une autre dont le statut est plus élevé. La minorisation (quantitative) est une question de pratique : une langue est minorisée quand l'ensemble des pratiques, évaluées en nombre de locuteurs, en production, ou en interaction dans la vie quotidienne diminue par rapport aux pratiques d'une autre, dont le nombre est plus élevé ». Une fois dressé cet état des lieux, il sera possible de s'intéresser au « groupe » dont il est question dans la Charte.

Qu'est-ce qui le caractérise, comment celui-ci s'organise-t-il pour préserver sa langue, comment prend-il en charge cet état de fait afin d'éviter le déclin d'une identité menacée ?

Enseignant

Université Paul Valéry - Montpellier III - Laboratoire Dipralang EA 739

France (Métropolitaine)

marc.gonzalez@univ-montp3.fr

Pouvoirs et enjeux symboliques de la nomination ethnonymique en Louisiane francophone

Mots-clés : ethnonyme, redénomination, Cajuns, pouvoir symbolique, ethnicité, identité, Louisiane francophone

Pouvoirs et enjeux symboliques de la nomination ethnonymique en Louisiane francophone. Le marché linguistique de la Louisiane francophone est aujourd'hui largement dominé par la langue-culture anglo-américaine mais les « cultures (locales) de l'exigüité » (F. Paré, 1994) tentent de résister à ce processus d'assimilation et d'étiollement linguistico-culturel très avancé. Ainsi cette situation de forte récession résultant du processus d'américanisation a donc conduit les communautés minoritaires, notamment les Créoles et les Cajuns francophones, à partir des années 1970-80, à un sursaut de survie identitaire et à un retour en force des revendications ethniques portées par le « Cajun Power movement ». Un mouvement de renaissance culturelle et de revitalisation ethno-linguistique s'est développé, dynamisé par la création du « Conseil pour le développement du français en Louisiane » en 1968. Il s'agissait de multiplier les actions en faveur de la langue-culture cajine. C'est dans ce contexte de revitalisation d'une langue-culture quasi « moribonde » (A. Valdman, 1997) que s'inscrit ma recherche à l'égard d'une stratégie redénominative militante affectant le nom propre ethnique, censée participer à la revalorisation de l'image du groupe et tourner la page de la stigmatisation en re-centrant le groupe sur une ethnicité symbolique acadianogène, pariant sur un pouvoir langagier qui modifierait les auto et hétéro-représentations de la minorité cajine, particulièrement disqualifiantes. En décembre 2003, le « National geographic » écrivait que « les Cajuns, moins éduqués et plus pauvres que la moyenne, ont longtemps conservé leur étiquette de paysans arriérés et sont restés à l'écart de l'Amérique. Leur langue, le français, est sujet d'humiliations constantes ». Dans ce contexte, une redénomination ethnonymique s'imposait aux militants de la « Cause cadienne » mais « le nom ethnique c'est le nom qui fait être, être à la fois le sujet et la communauté et si le nom change, permet-il encore d'atteindre le référent ? (P.Sériot, 1997) ».

Ma communication tentera de mettre en lumière les pouvoirs symboliques et les enjeux identitaires de cette redénomination ethnonymique.

Préparation à l'Agrégation de Géographie

Institut de Géographie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

France (Métropolitaine)

m.ludivynn@yahoo.fr

Le cas de l'hégémonie contestée d'une langue internationale dominante : l'usage de l'anglais dans la sphère politique au Cameroun

Mots-clés : Français/Anglais, Assemblée Nationale du Cameroun, Géopolitique, Langues

Cette communication analyse la place de l'anglais, co-langue officielle du Cameroun avec le français, sur la scène politique nationale camerounaise. Notre problématique concerne le bilinguisme officiel inégalitaire dans les instances du pouvoir national camerounais. Le questionnement principal vise, à partir du constat du faible usage de l'anglais, alors même langue internationale dominante, dans l'unique chambre parlementaire du Cameroun, à comprendre en quoi est-il révélateur de la domination des francophones au pouvoir. D'un point de vue épistémologique, notre champ de questionnement relève de la géopolitique, qui caractérise les rapports de force, selon notre perspective, entre les langues et les cultures. Car « si les langues sont des marqueurs culturels, elles sont également des marqueurs géopolitiques, quand les territoires sur lesquels elles sont parlées deviennent des enjeux de pouvoirs » (Giblin, 2010), alors qu'en est-il dans le cas du Cameroun entre les anglophones et les francophones ? Nos éléments de réponse à cette problématique se basent d'une part sur des observations réalisées au sein de l'Assemblée Nationale du Cameroun en mars 2009, lors de deux sessions parlementaires auxquelles nous avons pu directement assister, et d'autre part, sur des entretiens menés auprès d'une dizaine d'acteurs, anglophones et francophones, de ces sessions, respectivement des parlementaires, des traducteurs et des responsables de l'Assemblée. Notre propos se déploiera selon trois mouvements.

Premièrement, nous présenterons la mise en place historico-culturelle et les raisons d'existence du bilinguisme officiel camerounais, sachant toutefois que depuis l'indépendance en 1961, le Cameroun n'a élu que des présidents francophones, afin de nous centrer, lors d'un deuxième mouvement, sur l'enquête menée à l'assemblée nationale du Cameroun proprement dite.

Nous montrerons comment elle donne à voir la faiblesse de l'usage de l'anglais mais aussi des langues locales non reconnues officiellement (qui ne joueraient pas le rôle de langues véhiculaires car elles sont plus de 200 au Cameroun).

Dans un troisième temps, nous avancerons quelques hypothèses explicatives d'un tel cas, à travers une proposition d'analyse de la superstructure francophone qui domine la vie politique camerounaise malgré un plurilinguisme favorisé, conçue à partir d'une partie des dires des acteurs interrogés.

Doctorante

René Descartes / CEPED

France (Métropolitaine)

irodin@orange.fr

La langue espagnole au sein des couples dits linguistiquement mixtes en Ile de France : langue de non-pouvoir

Mots-clés : Association - couples mixtes -langue majoritaire - langue minoritaire -Sociolinguistique

Cette intervention se propose de traiter le statut de la langue espagnole au sein des couples dits linguistiquement mixtes vivant dans la région Ile de France ayant scolarisé leurs enfants dans une école complémentaire : l'école argentine à Paris.

A travers le vocable mixte que l'on pourrait définir dans le cadre des recherches que j'ai réalisées comme étant « une union composée d'un conjoint né en France, ou dans un autre pays et d'un conjoint hispanophone » force est de constater que deux langues voire plus cohabitent dans ces foyers. Quel est le statut de ces langues ? La langue espagnole est-elle une langue de non-pouvoir dans cette région ? Toutes les familles que j'ai observées font parties d'une association, d'un groupe de rencontre destinée aux familles migrantes hispanophones et majoritairement mixtes dont l'objectif a été de créer au départ un espace de rencontres mensuelles, un environnement linguistique permettant aux parents et surtout aux enfants « de se baigner en espagnol ». Est-ce une façon pour « ces locuteurs minoritaires » dans cette région de revendiquer, de promouvoir, de donner plus de pouvoir à une identité qu'ils estiment en danger face à un environnement où la langue et la culture dominantes diffèrent de la leur ?

Je tenterais de répondre à ces questionnements en mettant en exergue les politiques et pratiques mises en place en dehors et / ou dans ces foyers afin de préserver ou promouvoir une partie leur patrimoine linguistico-culturel.

Doctorante

Université de Lausanne

Russie

natalia.bichurina@unil.ch

Les usages des langues minoritaires par les militants : représentations et pratiques (les cas de l'occitan et du francoprovençal)

Mots-clés : langues minoritaires, occitan, francoprovençal, représentations linguistiques, revitalisation linguistique

On peut distinguer deux types de locuteurs de l'occitan et du francoprovençal, en fonction de la source et du temps d'apprentissage de l'idiome : les locuteurs natifs auxquels il a été transmis dans le cadre familial sont peu nombreux, la grande majorité des locuteurs actuels l'ont appris tardivement, dans le cadre académique ou dans des livres.

Nous explorons le fonctionnement des langues minoritaires chez ces derniers, en France et en Suisse, en mettant en parallèle leur représentation des pratiques linguistiques et leurs pratiques actuelles. Notre situation de chercheur étranger (russe) a permis d'avoir à la fois un regard éloigné et un type de questionnement dans des entretiens qui serait impossible pour les chercheurs locaux, perçus par les informateurs comme experts. Par la suite, les activités abordées dans les entretiens ont fait objet de l'observation participante (bénévole pour l'organisation du festival occitan Estivada, participante aux Rencontres occitanes de Provence, aux rencontres d'organisation et à la Fête internationale du francoprovençal, etc.). Ces événements fonctionnent comme une incarnation temporaire d'une communauté occitane / francoprovençale idéale : un milieu reproduisant des pratiques traditionnelles et permettant l'usage de l'idiome et (dans le cadre occitan) la socialisation linguistique des enfants. Cependant en réalité la plupart des participants parlent le français, l'usage de l'autre idiome peut être négativement marqué (par ex., la référence à un des bénévoles de l'Estivada : « celui qui parle toujours occitan »).

Simultanément, l'idiome parlé par les militants est perçue par eux-mêmes comme artificiel (comparaisons avec l'esperanto et le latin), ce dont résulte soit une insécurité linguistique (les autocorrections, l'usage des dictionnaires aux rencontres en Suisse, etc.), soit une déconsidération des locuteurs natifs dont le rôle est réduit à une « source d'inspiration ».

Maître-assistante

Université de Jendouba (Tunisie)

Tunisie

rajachenoufi@voila.fr

Variétés régionales en Tunisie, réconciliation et pouvoirs

Mots-clés : Pouvoir, minoration, réconciliation, redistribution, variétés régional, paysage sociolinguistique

Toute révolution débouche inéluctablement sur des pouvoirs et des contre-pouvoirs des pratiques langagières existantes et par la-même, sur les représentations et les politiques linguistiques préétablies. Dans le bouillonnement révolutionnaire, celui du contexte tunisien, émergent des comportements sociolinguistiques stéréotypés, régionaux, idéologiques, longtemps intériorisés. Les points de rencontre entre la langue, l'histoire et la politique dans le contexte actuel, font que la langue peut être, plus qu'elle ne l'a été, un instrument de domination, de discrimination, de libération, de catégorisation, des locuteurs tunisiens. Les études spécifiques au paysage sociolinguistique tunisien ont montré une tension entre les variétés régionales et les variétés urbaines. Longtemps stigmatisées, les variétés régionales, objets de tension, occupent progressivement l'espace public, les médias et le monde politique. Les acteurs de la révolution, issus de ces mêmes régions, connaissent une forme d'idéalisation et de reconnaissance de la part des locuteurs urbains.

Ce constat est imputable au fait que les mouvements de soulèvement qui ont précédé la révolution ont été menés dans les régions défavorisées du pays faisant de leur langue un outil de révolte. Nous chercherons à montrer dans cette contribution comment à travers l'usage ces pratiques linguistiques s'est opéré un pouvoir de séduction sur les locuteurs tunisiens d'une manière générale et sur les locuteurs urbains en particulier. Nous chercherons aussi à cerner le type d'appropriation de ces particularités régionales par les professionnels de la langue, hommes politiques et journalistes afin d'exercer à leur tour un pouvoir de séduction sur leurs interlocuteurs.

Notre corpus constitué d'interviews, de débats télévisés et radiophoniques, montrera comment la réconciliation/redistribution de ces spécificités langagières en tant que marqueurs d'appartenances régionales a permis de revisiter le paysage sociolinguistique et le pouvoir des langues qui le façonne.

Docteur

Laboratoire Dynamique Du Langage (CNRS) & Université de Lyon

France (Métropolitaine)

Pascale.Paulin@ish-lyon.cnrs.fr

Les chasseurs-cueilleurs baka du Gabon sont-ils sous domination lorsqu'ils parlent la langue fang de leurs voisins ?

Mots-clés : Gabon, Pygmée, langue minoritaire, langue en danger, domination et pouvoir

La présentation s'attachera principalement aux Baka de la région de Minvoul, située au nord du Gabon, où ceux-ci sont estimés à moins de 500 personnes. Ils vivent entourés d'une des populations majoritaires de ce pays, les Fang, avec qui, ils entretiennent des contacts réguliers voire permanents. Dans ce contexte de diglossie tel que l'entend Wolff (2000), nous énoncerons les divers contextes d'utilisation de ces deux langues en tenant compte également d'autres critères comme les variations diatopiques, ou l'âge et le sexe du locuteur (Milroy, 1992). (La place du français sera rapidement évoquée.) Les rapports de domination des Fang envers les Baka se situent à plusieurs niveaux (langagier, mode de vie, économique, etc.) et présentent des impacts significatifs notamment au niveau des changements linguistiques (phénomènes de contact versus inhérents à la langue) dont je présenterai certaines caractéristiques. La notion de langue en danger sera abordée dans une perspective de pouvoir visant à nier l'essence même de l'humanité baka. Nous verrons dans quelle mesure la notion de prestige joue un rôle essentiel dans le choix d'une langue, et peut également influencer le choix d'une « identité » lors d'un mariage interethnique. L'utilisation de la langue baka au sein de la famille (transmission intergénérationnelle assurée), de la communauté, ou dans certaines circonstances (funérailles, etc.) – en tant qu'indicateur de la volonté de préservation des pratiques traditionnelles – sera présentée afin de contribuer à la compréhension des enjeux sociaux et des implications de la communauté baka dans les problématiques actuelles de « mondialisation » où la notion de « glocal » lancée par Laplantine & Saillant (2005) prend tout son sens. Ainsi, les changements culturels (langue et pratiques), décrits et analysés en fonction de facteurs endogènes (attitudes des locuteurs, différences de génération, prise de conscience suite au travail du linguiste) et exogènes (situation économique et sociale, pressions du gouvernement), permettront de mettre en évidence les limites des résistances (contre-pouvoirs ou non-pouvoirs ?) au sein de cette communauté de chasseurs-cueilleurs baka.

Doctorante en anthropologie

Aix-Marseille Université (AMU) - Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (IDEMEC)

France (Métropolitaine)

chiarini_silvia@yahoo.fr

Enjeux de pouvoir, non-pouvoir et contre-pouvoir dans les « vallées occitanes d'Italie »

Mots-clés : occitanisme, provençalisme, revendication linguistique, minorité/minorisation, construction identitaire et territoriale

À partir de 1999, les occitanophones du Piémont sont considérés par la loi dite « 482 » comme faisant partie d'une « minorité historique » dont l'État italien protège « la langue et la culture ». La portion alpine comprise au sein des provinces piémontaises de Turin et de Cuneo et de la Province ligure d'Imperia est pour cette raison désignée aujourd'hui de façon croissante par l'appellation de « vallées occitanes d'Italie ». Adossé à la frontière française, cet éventail de vallées parallèles convergeant verticalement vers la plaine du Pô, constitue la portion la plus orientale du territoire de diffusion de la langue d'oc, lequel englobe le midi français et s'étend jusqu'au Val d'Aran espagnol. Avec cette contribution nous souhaitons tout d'abord montrer comment, au sein de ces vallées alpines, un mouvement de revendication ethno-linguistique a vu le jour et s'est organisé à partir des années 1960. Deux mouvances revendicatives concurrentes s'y sont développées : l'une dite « occitaniste », insérant cette zone, tant au niveau linguistique que culturel et identitaire dans l'« Occitanie », c'est-à-dire l'ensemble de l'espace évoqué plus haut, utilisant donc l'appellation « occitan » ou « occitan alpin » pour désigner le parler d'oc local. L'autre dite « provençaliste » établissant une filiation privilégiée avec une seule région du domaine d'oc – la Provence – en raison de quoi elle utilise les appellations « provençal » ou « provençal alpin » pour désigner la langue locale et rejette les notions d'« Occitanie » et de « Vallées occitanes ».

En reconnaissant l'« occitan » et non le « provençal », la loi « 482 » a exacerbé le conflit déjà existants entre ces deux mouvances. Les acteurs du mouvement provençaliste se considèrent aujourd'hui les représentants d'« une minorité dans la minorité » qui serait l'objet d'un « génocide culturel » perpétré par les occitanistes avec la connivence des institutions locales. Si la reconnaissance et la place croissante accordées à l'occitan semblent en mesure de conférer des formes de pouvoir à une langue auparavant méconnue voire discréditée (en en faisant un enjeu de société et de la vie politique locale et régionale), elles font surgir dans le

même temps la question de la distribution de ce pouvoir même. En effet, si certains groupes militants ont acquis des formes de pouvoir, d'autres en revanche se trouvent dans une situation de non-pouvoir ou dans la nécessité d'élaborer des stratégies de contre-pouvoir. La condition de minoration apparaît ici dans toute sa complexité : la dialectique entre pouvoir et non-pouvoir ou entre inclusion et exclusion dans les « vallées occitanes » ne concerne pas seulement le rapport entre minorité et majorité mais est au cœur de la minorité même.

Dès lors, les discours et les pratiques autour de la sauvegarde et de la promotion de la langue minoritaire deviennent des terrains de lutte contribuant à la construction de représentations concurrentes de la langue, du territoire et de l'identité que je propose ici d'analyser.

Mathieu Cecile

Maitresse de Conférences

Martin Fanny

Maître de Conférences

Université de Picardie Jules Verne, Amiens / Laboratoire LESCLAP-CERCLL EA-4283

France (Métropolitaine)

cecile.mathieu@u-picardie.fr

Pouvoir et petites langues : le picard et la conquête de l'internet

Mots-clés : Terrain internet, langues minoritaires, picard, pouvoir, analyses discursives

Dans le cadre de cette communication nous souhaiterions évoquer l'utilisation de l'internet par les « petites » langues, comme lieu de promotion, de diffusion et de propagande. A l'heure où la communication électronique sert de tremplin aux groupes minoritaires pour faire entendre leur voix, nous aimerions témoigner de la façon dont une langue régionale, le picard, tente de s'approprier cet espace virtuel public. Notre corpus sera constitué des sites consacrés, peu ou prou, à la langue picarde, et se focalisera sur les lieux d'échanges, d'interactions, (tels les forums de discussion, les blogs, ou listes de diffusion). L'analyse minutieuse de ceux-ci permettra de mettre en lumière les stratégies développées par les internautes picardisants pour défendre et promouvoir une identité, une culture et une langue. Cette forme de promotion du picard révèle par ailleurs un grand nombre de questions proprement linguistiques susceptibles d'alimenter autrement la question des rapports de force entre locuteurs de « petites » langues ou langues minoritaires. La place de l'écrit, et celle de la norme qui la sous-tend, les enchevêtrements de langues ou zone de recouvrement entre langues proches ou langues collatérales pour reprendre la notion de Jean-Michel Eloy (2001) sont autant de points qui méritent discussion.

Dans cette perspective nous tenterons ainsi d'illustrer l'une des conquêtes de l'espace virtuel pour l'exercice d'une lutte linguistique.

Doctorante

*Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières, Université Laval
Canada (Quebec)*

genevieve.bernard-barbeau.1@ulaval.ca

Lutte légitime ou domination d'un groupe sur un autre? Analyse de discours citoyens à propos des revendications identitaires et linguistiques au Québec

Mots-clés : Identité, Québec, francophones, anglophones, rapport de forces

Le rôle prépondérant de la langue française dans l'identité collective québécoise a été montré à maintes reprises, tout comme les tensions que suscite le contact entre les différents groupes linguistiques dans la province. L'objectif de cette présentation n'est donc pas de revenir sur ces questions, par ailleurs fondamentales, mais plutôt de montrer comment les revendications linguistiques et identitaires des Québécois francophones sont parfois jugées contradictoires avec le statut majoritaire de ces derniers dans la province. Si, généralement, les revendications identitaires sont associées à un groupe minoritaire – voire minorisé –, qu'en est-il des revendications d'un groupe démographiquement majoritaire sur un territoire donné, mais minoritaire sur un territoire plus large, et dont la situation demeure fragile à bien des égards ? Les revendications identitaires des Québécois francophones ont-elles pour conséquence la minorisation des Anglo-Québécois ? Comment s'articule la dualité entre majorité et minorité dans un contexte où la majorité démographique connaît une forme d'ambiguïté identitaire ? La défense de l'identité et de la langue d'un groupe se fait-elle nécessairement au détriment de celles d'un autre groupe ? Ces questions seront examinées à partir d'un corpus constitué de discours citoyens entourant une affaire médiatique controversée et révélatrice de tensions sociales qui a eu lieu au Canada à l'automne 2010. Au moyen d'une analyse sociodiscursive de ce corpus, nous nous intéresserons aux attitudes des individus à l'égard des revendications identitaires et linguistiques des groupes en contact au Québec, le tout au regard du rapport de forces entre ces derniers.

Ultimement, nous souhaitons questionner l'opposition entre majorité et minorité sur le plan identitaire et mettre de l'avant le discours citoyen sur la question.

Professeur Associé

Université de l'Illinois

Etats-Unis d'Amerique (Illinois)

zsfagyal@illinois.edu

Dominations et subversions de minoration linguistique dans l'Union Européenne

Mots-clés : minorité, dévolution, standardisation, planification linguistique

Alors que l'Union Européenne demeure une institution largement inclassable, notamment quant à sa forme de gouvernement (ni fédération, ni confédération d'Etats), elle est néanmoins dotée d'une personnalité juridique internationale possédant de pouvoirs administratifs et juridiques importants sur ses 27 états-membres. Partant de la hiérarchie des langues d'Europe d'Extra et Gorter [1], cette communication montrera comment certaines formes de domination administrative exercée par l'UE s'articulent en termes de domination linguistique. A la lumière de quatre études de cas, dont le débat sur l'adoption de trois langues officielles à l'Office européen des brevets [2] et l'usage du Catalan, du Basque et du Galicien au Parlement Européen [3], on présentera l'argument que les formes de domination linguistique et leurs subversions par certains acteurs sociaux sont articulées selon des schémas discursifs bien établis. Malgré les gains économiques évidents de l'introduction des langues dites minoritaires à ces instances administratives internationales, la domination linguistique revêtit le plus souvent la forme d'une nécessité économique (e. g. l'imposition des langues de communication les plus « répandues » pour gérer les coûts de traductions), alors que les contestations et les subversions d'une telle domination correspondraient à des actes identitaires et de justice sociale au service des revendications des minorités sans statut ou sans pouvoir d'état (nations without states [4]).

[1] *Multilingual Europe: facts and policies*, Berlin: Mouton de Gruyter, 2008:3-6.

[2] <http://www.eubusiness.com/news-eu/italy-industry.5f7> et http://www.epo.org/news-issues/press/releases/archive/2011/20110324_fr.html

[3] http://www.barcelonareporter.com/index.php?/news/comments/catalan_government_welcomes_european_parliament_language_move/

[4] Guiberneau, M. 2006. *Nations without States: Political Communities in a Global Age*.

Maitre de conférences HDR

Université de Rouen

France (Métropolitaine)

fabienne.leconte@univ-rouen.fr

Des langues africaines à l'hôpital : un espace de contre-pouvoir?

Mots-clés : minoration, migration, genre

Des langues africaines à l'hôpital : un espace de contre-pouvoir ? Parmi les situations où les langues sont en jeu dans des situations de pouvoir, contre-pouvoirs et non-pouvoir, l'hôpital représente un espace de tension dans la mesure où les enjeux linguistiques rencontrent des enjeux intimes voire de survie. Dans le cas de femmes migrantes en France, venant accoucher à l'hôpital, la question des langues, lorsque le français n'est pas maîtrisé, rencontre celle d'une domination aux dimensions multiples (de genre, de classe et d'ethnie). Je voudrais dans ce cadre présenter une recherche effectuée auprès de femmes africaines interprètes-médiatrices plurilingues recrutées par quelques maternités publiques normandes dans les années quatre-vingt et qui reviennent aujourd'hui sur leurs parcours professionnels. Leur embauche et leur formation a fait suite à des revendications collectives des groupes d'origine africaine les plus nombreux dans la région qui se sont appuyés sur des organisations antiracistes et d'accueil des migrants pour obtenir, à la maternité, l'accueil des femmes non francophones dans une langue qu'elles connaissent et la prise en compte des spécificités culturelles liées à la naissance dans leurs groupes. Si, à l'époque, des sociologues et anthropologues ont largement accompagné l'entreprise de recrutement et de formation de ces interprètes-médiatrices, les sociolinguistes se sont peu intéressés à cette expérience malgré son caractère original et le fait que la reconnaissance de langues particulièrement minorées (pulaar, soninké, wolof) y soit centrale. Un quart de siècle après le début de cette expérience, on réfléchira au travers de l'analyse d'entretiens effectués récemment aux changements provoqués dans les rapports de pouvoir à l'hôpital et dans les familles par la présence des médiatrices qui ont introduit des langues africaines mais aussi le français auprès des femmes. L'embauche, par l'hôpital, de femmes francophones et lettrées a aussi contribué à ébranler le pouvoir des maris et pères.

Les groupes de locuteurs de langues minoritaires et minorées peuvent avoir des intérêts divergents quant à l'évolution du répertoire langagier de leurs membres, les questions de pouvoir existent aussi à l'intérieur des groupes de locuteurs de langues minoritaires.

Maître de conférences en breton

Rennes 2, CRBC-R2

France (Métropolitaine)

stefan.moal@wanadoo.fr

L'écrivain en langue minoritaire / minorisée : un agent glottopolitique ? L'exemple de Yann Gerven, auteur de langue bretonne

Mots-clés : Littérature, glottopolitique, langue bretonne

Si l'on part du principe marcellesien que la glottopolitique est une pratique sociale à laquelle nul n'échappe – on en « fait sans le savoir », qu'on soit simple citoyen ou ministre de l'économie – on admettra que ce principe s'applique a fortiori aux écrivains. Ainsi, la littérature est également une force glottopolitique, et une approche sociolinguistique de la littérature est envisageable. Les œuvres littéraires sont à la fois produits d'une situation sociolinguistique, révélatrices de cette réalité, et éléments susceptibles de la modifier. Ce dernier point concerne sans doute surtout les littératures en langues de grande diffusion comme le français. Il n'est cependant pas négligeable dans le champ des littératures en langues minoritaires, malgré leur lectorat souvent beaucoup plus restreint. Si les littératures font partie des forces glottopolitiques, l'écrivain est alors un agent glottopolitique, dont la caractéristique serait son « style », façon dont il réagit par l'écriture à la situation de minoration de sa langue. Parmi les écrivains contemporains en langue bretonne, le romancier et nouvelliste Yann Gerven est l'un de ceux qui se jouent le plus habilement des dilemmes suivants : dialectes vs standard vs norme, emprunts français et internationaux vs néologismes, prise en compte des impératifs de l'oralité vs confort de lecture, etc. Il parvient à sublimer – à faire oublier ? – cette contradiction fondamentale, inhérente à toute œuvre contemporaine écrite en langue minoritaire : le lecteur est conscient que les situations, les vies dépeintes en breton ne sont pas, ou plus, vécues entièrement dans cette langue. Yann Gerven n'esquive pas le conflit linguistique mais il en tire profit, mêlant allègrement modernité et ruralité, adolescence et troisième âge, érudition décalée et understatement de l'humour breton, y compris dans l'irrévérence envers le mouvement culturel breton auquel il reconnaît appartenir. Entre récupération et subversion, son « bricolage littéraire » recycle les matériaux hétéroclites et évolutifs que lui offre la langue bretonne pré- et post-arrêt de la transmission familiale, pour produire un objet interculturel harmonieux. Outre son œuvre littéraire, lue, étudiée, rééditée, il publie dans diverses revues, sur un mode humoristique, des « notes linguistiques », chroniques concises sur le « bon usage du breton » à l'usage des nouveaux locuteurs : une autre forme de glottopolitique ?

Professeur des universités

Rennes 2 / PREFics EA 4246

philippe.blanchet@univ-rennes2.fr

Sociolinguistique, didactique et critique sociale : des raisons d’agir

Mots-clés : glottopolitique glottophobie engagement

Les sciences humaines et sociales ont été récemment interrogées frontalement par l’ouvrage du sociologue et politologue Philippe Corcuff « Où est passé la critique sociale ? » (La Découverte, 2011). Dans la perspective d’une sociolinguistique et d’une sociodidactique pensées comme nécessairement impliquées, cette communication proposera de ré-examiner le potentiel de contre-pouvoir de la recherche en sociolinguistique et sociodidactique. Ces recherches mettent en effet en lumière des dominations, des hégémonies, des ségrégations, des discriminations, des altérophobies, des glottophagies, des glottophobies, des diglossies, des inégalités et des injustices linguistiques, éducatives, et sociales (etc.). Quels sont alors le devoir éthique et les modalités possibles d’engagement des chercheurs pour les faire connaître, les dénoncer, les combattre, pour proposer d’autres modalités glottopolitiques et didactiques, pour participer à la construction d’un altermondialisme linguistique ? Elle proposera une analyse historique du courant d’une sociolinguistique et d’une didactique engagées, notamment attesté en France et dans l’espace francophone. Elle inscrira cette dynamique dans le cadre d’une épistémologie sociale des sciences humaines qui articule engagement et scientificité.

Blanchet, Ph., 2010, « Post-face en forme de coup de gueule : pour une didactique de l’hétérogénéité linguistique — contre l’idéologie de l’enseignement normatif et ses discriminations glottophobes, dans Feussi, V., Eyquem-Lebon, M., Moussirou-Mouyama, A. et Blanchet, Ph. (Dir.), 2010, Hétérogénéité sociolinguistique et didactique du français. Contextes francophones plurilingues, Cahiers de Linguistique n° 35/2, 2009 [2010], p. 165-183. en ligne sur : <http://www.prefics.org/credilif/travaux/PostfaceBlanchetRFSFeussi.pdf>

Blanchet, Ph., 2012 [2000], Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (réédition corrigée et complétée).

Blanchet, Ph. et Arditty, J., 2008, « La ‘mauvaise langue’ des ‘ghettos linguistiques’ : la glottophobie française, une xénophobie qui s’ignore » dans Asylons n° 3, revue en ligne : <http://terra.rezo.net/article748.html>.

- Bourdieu, P., 1998, *Contre-feux*, Paris, *Raisons d'agir*.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bulot T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique » dans *Agir ET penser - Les Rencontres De Bellepierre*, url : <http://www.lrdb.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007>, La Réunion, mis en ligne en mai 2008 / 7 pages au format pdf.
- Calvet, L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- Corcuff, Ph., 2011, *Où est passé la critique sociale ?*, Paris, La Découverte.
- Guespin L. et Marcellesi J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans *Langages* n°83, Paris, Larousse, p. 5-34.
- Marcellesi, J.-B., Bulot, T. et Blanchet, Ph., 2003, *Sociolinguistique (épistémologie, langues régionales, polynomie). Textes choisis de Jean-Baptiste Marcellesi précédés d'un entretien*, Paris, L'Harmattan.
- Morin, E., 1982, *Science avec conscience*, Paris, Fayard.

Fillol Véronique

MCF

U. Nouvelle-Calédonie (CNEP)

Salaün Marie

PU

U. Nantes (CREN)

marie.salaun@univ-nantes.fr

Entre instrumentalisation politique et impensé didactique : destin postcolonial des langues kanak comme langue d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie.

Mots-clés : Conflits linguistiques, glottopolitiques, représentations, idéologies, résistances, postcolonial, Nouvelle-Calédonie

Instituées « langues d'enseignement et de culture » par l'Accord de Nouméa (1998), les langues kanak peinent à trouver leur place à l'école. Le paradoxe de la situation néo-calédonienne actuelle est que la question de la place de ces langues est une question politique centrale depuis les « événements » des années 1980, mais reste dans le même temps un impensé didactique au sein d'une institution scolaire à forte tradition monolingue. Basée sur des enquêtes sur les représentations sociolinguistiques des parents d'élèves, des enseignants et de leur hiérarchie, ainsi que sur l'expérience d'une dizaine d'années de collaboration avec les institutions locales dans la mise en œuvre d'un enseignement des langues et culture kanak à l'école primaire, notre communication revisitera les stratégies déployées depuis l'émergence de la revendication nationaliste kanak à la fin des années 1970. Elle s'inspirera des catégories utilisées par A. Jaffe à propos de la langue corse pour caractériser les résistances aux idéologies linguistiques dominantes, montrant comment on peut parler d'une logique cyclique, qui voit alterner historiquement stratégie de renversement, radicale et de séparation. Le « choix » d'une stratégie plutôt qu'une autre, choix « qui défie l'alternative ordinaire de la liberté et de la contrainte » (P. Bourdieu) semble conditionné par des possibles toujours contextuellement situés, produits et symptômes de rapports de force et de lignes de fractures que la perspective du « destin commun » n'a pas fait disparaître.

En conclusion, nous évoquerons le devoir à la fois scientifique et civique du chercheur, ses différentes postures selon la proximité avec « son » terrain, et la question de « l'implication » dans un contexte de tensions politiques fortes.

Armand Françoise

Professeure

Combes Elodi

Thamin Nathalie

Université de Montréal

Canada (Québec)

francoise.armand@umontreal.ca

**Les enseignants québécois et les approches plurilingues :
« Mais je peux pas me mettre contre le vent non plus, parce que je suis qui,
moi, pour faire autrement »**

Mots-clés : plurilinguisme, écriture, texte identitaire, tensions discursives, politique d'aménagement linguistique

Année après année, les flux migratoires ont modifié le profil des écoles québécoises, en particulier dans la région du Grand Montréal où s'établissent la majorité des immigrants. Depuis l'adoption de la « loi 101 » (1977), leurs enfants sont scolarisés en français dans les écoles du Québec. Sur le terrain, dans un contexte de majorité fragile (McAndrew, 2010), la reconnaissance du bagage linguistique des élèves allophones issus de l'immigration est jugée par certains comme un manque de loyauté vis-à-vis de la défense du français et les enseignants sont susceptibles d'associer les langues maternelles à un problème (language-as-problem) et non à une richesse (Dagenais, 2008, de Courcy, 2008, Kenner, 2010, Le Nevez, Hélot et Ehrhart, 2010, Mary et Young, 2010) Dans le cadre d'une recherche-action en cours (Vaatz-Laroussi, Armand, Kanoute, Rachedi, Stoica, 2010-2013, FQRSC), visant à développer la motivation à écrire chez les élèves allophones nouvellement arrivés en classe d'accueil, l'équipe de recherche a mis en place, dans plusieurs classes à Montréal et en région, des activités portant sur l'écriture de textes en lien avec le vécu des élèves (histoire familiale), en collaboration avec la famille (avec le soutien d'organismes communautaires), et favorisant l'utilisation des langues d'origine des élèves. En 2011-2012, cette recherche-action a pris place dans trois classes d'accueil du secondaire à Montréal.

Des entrevues avec les enseignants et les élèves, des observations participantes ont permis de recueillir des données tout au long du projet.

Dans la présente communication, nous porterons notre attention sur les perceptions des trois enseignantes face à ce projet d'écriture et en particulier sur les avantages et les défis de l'utilisation des langues maternelles des élèves issus de l'immigration

La présentation de nos résultats, obtenus dans le contexte montréalais francophone, sera ensuite mise en relation avec une réflexion plus large sur la formation et l'accompagnement des enseignants qui œuvrent en milieu pluriethnique et plurilingue.

Maître de conférences

Grenoble II, Faculté de Droit, Centre de droit européen (CESICE)

France (Métropolitaine)

f.viangalli@gmail.com

Réintroduction d'une langue et contentieux juridique

Mots-clés : Co-officialité, Revitalisation, Droit, Droits fondamentaux, Statut juridique, Contentieux, Efficacité

Lorsqu'elles sont menées de façon efficace et cohérente, les politiques de revitalisation des langues minoritaires peuvent aboutir à d'excellents résultats. Les exemples sont nombreux pour le démontrer. Qu'il s'agisse de l'hébreu, du catalan, du basque, du gallois, ou du français du Québec, des résultats très satisfaisants ont pu être obtenus. Toutefois, dans ce domaine, et contrairement à ce qui apparaît de prime abord, l'accession de la langue à un statut juridique de co-officialité ne suffit pas en soi à garantir l'efficacité de sa réintroduction. Lorsque l'officialité de la langue est acquise, la revitalisation peut encore être contrariée par le contentieux juridique que son cours officiel peut engendrer. En effet, les adversaires de la langue, auparavant opposés au principe même de son officialisation, peuvent déplacer leur contestation, une fois l'officialité acquise, sur le terrain des droits fondamentaux, et ce, afin de poursuivre leur lutte dans les prétoires. Leur contestation consiste alors à opposer à la politique gouvernementale de revitalisation le droit au respect de la vie privée et familiale, tel qu'il est par exemple reconnu en Europe par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et l'article 7 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (CDFUE), pour invoquer le droit de pratiquer la seule langue familiale dominante dans le cadre scolaire, et, de ce fait, refuser le cours réel de la langue en voie de revitalisation. Dans une telle situation, les droits fondamentaux sont instrumentalisés, de façon coordonnée, par des opposants à la revitalisation, pour contrarier un projet linguistique collectif chaque fois que c'est possible, et, à terme, vicier subrepticement celui-ci de son sens. L'examen de la jurisprudence récente de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme d'une part, et des juridictions fédérées et fédérales au Canada d'autre part, révèle en effet que ce recours aux droits fondamentaux aux fins de contestation des politiques linguistiques est bien aujourd'hui une réalité. C'est à l'étude critique de ce processus de résistance juridique, par sa description et son analyse comparative, ainsi qu'à celle des réponses apportées en retour par les gouvernements nationaux et régionaux pour garantir l'efficacité réelle de leur programmes publics de réintroduction de la langue, que notre communication se propose de procéder.

Bibliographie sélective :

L. Solan, *Language and the Law*, Oxford University Press, 2012 - Sanford A. Schane & Roger W. Shuy, *Language and the Law*, Continuum Publishing, 2006 - H. Guillourel & G. Koubi, *Langues et droits*, Bruylant, 2000 - E. Jayme, *Langue et droit*, Bruylant, 2000 - R.L. Greene, J. McWhorter, *You are what you speak*, Grammar Grouches, *Language Laws, and the Politics of Identity*, Delacorte Press, 2011 - M. Martel & M. Paquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Boréal, 2010 - Lenore A. Grenoble & Lindsay J. Whaley, *Saving Languages*, Cambridge University Press, 2009 - J.W. Lapierre, *Le pouvoir politique et les langues : Babel et Léviathan*, PUF, 1988 - N. Chomsky, *Langue, linguistique, politique*, Flammarion, 1999 - J. Gerbault, *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*, L'Harmattan, 2007 - D. Baggioni, *Langues et Nations en Europe*, Payot, 1997 - L.J. Calvet, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Pluriel, 1999 - J. Fishman, *Reversing Language Shift ?* éd. *Multilingual Matters* (1991), *Can Threatened Languages Be Saved ?*, éd. *Multilingual Matters* (2000) - H. Guillourel & G. Koubi, *Langues et droits*, Bruylant, 2000 - E. Jayme, *Langue et droit*, Bruylant, 2000 - M. Martel & M. Paquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Boréal, 2010 - S. Glanert, *De la traductibilité de la langue*, Dalloz, 2011 - D. Hanf, K. Malacek & E. Muir, *Langues et construction européenne*, Lang, 2010

CTC / UMR LISA 6240

UMR LISA 6240

France (Métropolitaine)

sebastien.quenot@ct-corse.fr

La coofficialité du corse : motivations et méthode d'un processus politique

Mots-clés : Enquête sociolinguistique, langue corse, pratiques, représentations, politique linguistique

Depuis le statut particulier de 1992, la Collectivité Territoriale de Corse est chargée des questions linguistiques. Si elle a adopté son premier plan de développement en 1999, les mesures mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui ne montrent pas de véritables signes de reprise chez les jeunes générations. Jugeant le cadre juridique actuel trop contraignant voire discriminatoire à l'égard du corse et faisant obstacle à la réalisation des politiques publiques impulsées depuis 2007, l'Assemblée de Corse a voté en juillet 2011 en faveur du principe de coofficialité territoriale du corse et du français. Il s'en est suivi un an et demi de discussions devant aboutir à un vote pour lequel le plus large consensus possible est recherché.

L'objectif est de présenter les motivations de cette évolution, ainsi que la méthode retenue afin d'aboutir au plus large consensus sur cette question avant de saisir le gouvernement sur la révision de la Constitution. La coofficialité étant une mesure transversale à la fois dans le domaine de l'éducation, des médias, des services publics et du secteur privé, des questions corollaires quant à l'efficacité du système éducatif, le statut des fonctionnaires et des médias publics ont été posées au cours du débat.

Par exemple, au cours des réunions de concertation, la coofficialité est apparue comme une opportunité pour les uns en faveur d'un nouveau projet de société pour la Corse, et une menace réelle ou supposée pour d'autres corporations qui perçoivent cette mesure comme une remise en question de leur statut sans pour autant s'opposer publiquement au principe d'égalité entre les langues. En modifiant le rapport de force entre les langues en présence la coofficialité redistribue les opportunités de carrière selon un facteur nouveau : les compétences linguistiques, indiquant ainsi de manière insistante aux syndicats que la GRH du corps des enseignants était susceptible d'évoluer vers un management plus entrepreneurial et individualisé.

Doctorante

Université de Fribourg, Université de Lausanne

Suisse

emilienne.kobelt@unifr.ch

Quotas linguistiques à l'administration fédérale suisse : tension, résistance et rapports de pouvoir

Mots-clés : politique linguistique, quotas, administration fédérale, représentativité linguistique

L'administration fédérale suisse est plurilingue : d'après la Loi elle fonctionne dans les langues officielles de la Suisse, à savoir en allemand, en français et en italien. Les fonctionnaires y ont le droit de travailler dans ces trois langues, selon leur choix. En outre, tout citoyen peut s'adresser à l'administration dans l'une de ces langues et l'administration et peuvent recevoir une réponse dans la même langue. Finalement, les différents groupes linguistiques de la Suisse doivent être représentés de manière proportionnelle à leur présence dans le pays, dans toutes les unités et à tous les échelons hiérarchiques de l'administration. Depuis 2010 la représentativité linguistique est établie sous la forme de « valeurs cibles », des quotas que les départements fédéraux (ministères) sont censés atteindre. Ces nouvelles directives, et les enjeux liés à leur implémentation feront l'objet de ma communication qui cherche à comprendre les formes de résistances et de tensions que la politique des quotas linguistiques engendre au sein des institutions étatiques. En m'appuyant sur une recherche qualitative ethnographique auprès de recruteurs et sur les processus de recrutement à l'administration fédérale, et en m'ancrant théoriquement dans les travaux de sociolinguistique critique, j'analyserai les répercussions de la formulation de ces valeurs cible sur les mécanismes de sélection à l'emploi politique de recrutement. Mon but est de comprendre certaines résistances envers ces valeurs cibles et leur impact sur la manière dont l'appartenance linguistique et les compétences linguistiques dans les différentes langues officielles sont appréhendées. Cette analyse mettra en évidence la manière dont la politique des quotas linguistique ne constitue pas nécessairement un instrument qui permet de pallier à la distribution inégale des communautés linguistiques au sein de l'administration fédérale ni une démarche qui conduit à un rééquilibrage des rapports de pouvoir.

Verdegal Joan

Maître de conférences

Universitat Jaume I, Castelló

Espagne

verdegal@uji.es

Burdeus Maria Dolores

Le pouvoir de la traduction pour le redressement d'une langue identitaire ou adoptive.

Mots-clés : Traduction, redressement, langues identitaires, langues adoptives, catalan

L'Union européenne apporte un bagage linguistique extraordinaire (23 langues officielles, 3 alphabets, 60 langues minoritaires). Les enjeux d'intégration de toutes ces langues supposent des avantages mais aussi des inconvénients pour la communication, surtout pour les langues sans États (officielles ou pas), étant donné aussi une présence accrue des langues de nombreux immigrés. Nous partons d'un supposé préalable quant aux langues établi par l'Union européenne : tout européen serait encouragé à choisir librement une langue distinctive, différente de sa langue identitaire, et différente aussi de sa langue de communication internationale, cette troisième langue est appelée « langue personnelle adoptive ». En combinant le concept de langue identitaire et celui de langue personnelle adoptive, et à partir de l'expérience vécue pendant les dernières décennies par la société civile de la Communauté Valencienne (Espagne), où cohabitent le catalan et l'espagnol, nous essayons de montrer comment l'activité traduisante peut collaborer au redressement d'une langue régionale minorée, en même temps que d'autres démarches (l'enseignement et l'édition notamment). Suite à une présentation des politiques linguistiques de l'Union européenne en ce domaine (qui prônent à plusieurs reprises des actions plus systématiques et concrètes), nous considérons tout à fait réalisables certaines démarches qui ne devraient pas constituer de graves problèmes de budget pour les États membres ou les régions.

Parmi ces démarches, la traduction occupera une place de privilège pour le redressement des langues identitaires ou adoptives.

MCF

UMR CNRS 6240 LISA

jmgca@univ-corse.fr

Editer un bulletin scientifique bilingue : quelle(s) logique(s) de pouvoir ?

Mots clés : langue corse, traduction, DGLFLF, édition bilingue

Depuis 2002, l'Observatoire des pratiques linguistiques, cellule de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), s'est doté d'un bulletin quadri-annuel traitant une langue ou un groupe de langues parlé sur le territoire national (l'occitan, les langues de Guyane...) ou une problématique langagière (plurilinguisme et migration, langues en contact...). Intitulé « Langues et cité », ce bulletin se compose de courts articles synthétiques suivant une approche globalement sociolinguistique. Consacré à la langue corse, le vingt-deuxième numéro sera pour la première fois une publication bilingue, chaque contribution en français étant doublée du texte en corse. Fruit d'un partenariat entre la collectivité territoriale de Corse (CTC) et le ministère de la culture dont dépend la DGLFLF, cette édition bilingue est cependant moins le fait de la DGLFLF que du coordinateur du numéro, présentement le rédacteur de ces quelques lignes. Notre contribution se propose de retracer la genèse de cette publication avec, pour fil directeur, les enjeux de pouvoir sous-jacents à l'usage de la langue régionale dans ce projet. A l'heure où la demande de co-officialité du corse est l'objet d'un vif débat politico-linguistique dans l'île, on notera le pari (le risque ?) pris par DGLFLF d'avoir accepté une parution bilingue en co-édition avec la CTC. Pour certains élus et services de la CTC, la co-officialité constitue en effet un point d'achoppement fort avec un Etat parfois jugé trop dominateur et, par principe, opposé à toute co-officialité linguistique. Hors les rapports entre instances nationale et régionale, nous verrons que le numéro bilingue est loin de faire l'unanimité du côté insulaire, y compris chez certains contributeurs corsophones du bulletin. Dans un contexte où est souvent affirmée la volonté de déconstruire les rapports inégalitaires entre langues nationale et locale, ce constat ne laisse pas de surprendre.

Se profilent ici des questions d'ordre diglossique également porteuses de logiques de pouvoir et de domination, dont, par exemple, l'idée que la traduction n'est peut-être pas le meilleur moyen d'objectiver la frontière entre corse et français ou d'équilibrer leurs relations.

Maitre de conférences

Université de Sassari /Dipartimento di Scienze Umanistiche e Sociali

Italie

ldevilla@uniss.it

« C'est pas ma France à moi... » : Identités plurielles et contre-culture dans le rap français

Mots-clés : rap, identité plurielle, contre-culture, alternances codiques, langue des jeunes, non standard

Depuis les années quatre-vingt, la banlieue est systématiquement associée à la marginalité et à l'exclusion. C'est aujourd'hui un espace varié dans lequel les nationalités et par conséquent les ethnies y sont très diversifiées. Des identités plurielles s'y construisent et cherchent à s'exprimer dans la société française. La musique rap fait explicitement référence à ce contexte à travers la mise en scène ou l'évocation des réalités et pratiques quotidiennes liées à la vie de la rue, du quartier, de la cité, dont les rappeurs témoignent, auxquelles ils prennent part et/ou sur lesquelles ils s'interrogent : « je suis le quartier, J'rappe à proximité », chante Alonzo (2010), rappeur marseillais d'origine jamaïcaine. Malgré le fait que les habitants de ces quartiers défavorisés et pluriethniques aient perdu de nombreuses références à leur pays d'origine, il n'en demeure pas moins qu'ils ne se considèrent pas tout à fait français. Dans cette communication, nous allons montrer que les chansons rap véhiculent ces problèmes identitaires, devenant des vecteurs d'identités plurielles. En tant qu'événements de communication (Hymes 1972), les textes de rap mettent en circulation l'historicité des rappeurs - issus, pour la plupart, de l'immigration - et leurs représentations d'eux-mêmes et de leurs groupes d'appartenance. En particulier, nous allons focaliser notre attention sur la présence de langues d'immigration, notamment de l'arabe, mais aussi de langues régionales (l'occitan), ainsi que de variétés de contact émergentes. Outre que par le recours massif aux emprunts, la langue du rap se caractérise aussi par le fait d'être devenue l'une des expressions les plus significatives d'une forme « non standard » du français, que l'on dénomme, avec des termes peu satisfaisants, « langue des jeunes », « langue des cités » ou encore « langue des banlieues » (cf. Boyer 1997 et 2001).

La présence de ce « parler vernaculaire » (Gadet 2007) dans les morceaux rap contribue, nous semble-t-il, à remettre en question la notion d'identité nationale, dont la langue standard représente l'élément unificateur (Jablonka 2009).

Doctorante

Lyon 2 / DDL

France (Métropolitaine)

benpivot@gmail.com

De « l'invention » d'une langue à sa promotion

Mots-clés : langue régionale non enseignée, politique linguistique, acteurs, enjeux

En 2009, le conseil régional de Rhône-Alpes a voté une délibération intitulée « reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes ». Depuis, divers dispositifs et actions sont menés par l'institution, qui visent la mise en exergue de l'existence de deux langues régionales sur le territoire (Costa & Bert, 2011), mais force est de constater qu'il s'agit essentiellement du traitement des « objets » langues et finalement peu des locuteurs. Je propose à partir d'une étude de cas, issue de ma recherche doctorale en cours, de voir comment le francoprovençal, langue « inventée » par des linguistes au 19^e siècle, est aujourd'hui au cœur d'une double démarche de reconnaissance, voire de promotion politique. En m'appuyant sur l'analyse des discours et un travail d'observation participante, je m'attacherai à exposer en quoi il y a inadéquation entre les demandes et attentes de l'institution régionale d'une part et des associations patoisantes d'autre part, et quels sont les enjeux implicites. Il est en effet difficile pour les associations de remplir les critères de qualité que la région impose, comme d'apparaître plus attractif qu'un groupe de personnes plutôt âgées davantage tourné vers la (re)production d'un (certain) folklore local que vers une transmission créatrice de nouveaux locuteurs. Comment s'inscrire alors dans autre chose que de la patrimonialisation ? Et au profit de qui ? Des locuteurs (qui intègreraient cette situation dans la dynamique d'un processus de résilience) ou des politiques (qui pourraient se démarquer dans le cadre de l'exercice avéré ou imaginé de leur pouvoir), se plaçant en champions de la défense des minorités linguistiques, ou se mesurant d'égal à égal avec les régions pionnières de cette bataille ? Costa, J. et Bert, M. (2011),

« De l'un et du divers. La région Rhône-Alpes et la mise en récit de ses langues », Mots. Les langages du politique. [En ligne] URL : <http://mots.revues.org/20489>

Doctorant / PRCE

Università di Corsica / UMR LISA

France (Métropolitaine)

nsorba@gmail.com

La polynomie ou la redistribution des pouvoirs

Mots-clés : polynomie, pouvoir, variation linguistique, minoration

Dans un processus de revitalisation linguistique, des problématiques communes entre les langues apparaissent. Parmi ces problématiques, la gestion de la variation linguistique fait partie des obstacles à franchir afin de permettre un éventuel dépassement de la minoration linguistique. Toute langue est liée au rapport de force (avec les autres langues et entre ses propres variétés linguistiques), au pouvoir (entre acteurs sociaux, politiques et scientifiques) et à la négociation (orientation glottopolitique) (1). Notre communication propose, à travers l'exemple du processus de revitalisation de la langue corse, de démontrer dans un premier temps, comment dans certains espaces langagiers, notamment l'école et les médias, le concept de polynomie a été particulièrement efficace pour régler les tensions liées à la variation linguistique. En d'autres termes, en proposant une norme plurielle (2) qui s'adapte, en acceptant l'ensemble des variétés de corse, aux réalités du terrain qui développe un esprit de tolérance chez les locuteurs, les sociolinguistes Corses ont permis de répondre à un problème qui engendrait une situation de non pouvoir, à travers l'impossibilité de normalisation. L'analyse de la situation linguistique actuelle de la Corse nous permettra, dans un second temps, de constater également le pouvoir limité de ce concept sociolinguistique dans des espaces langagiers précis (littérature avec le développement de la dialectopathie (3), élaboration de dictionnaire...). Enfin, après les nombreuses évolutions en termes de pratiques, représentations et politiques linguistiques (4), il nous semble également opportun d'évaluer si ce concept pragmatique, résultant d'une réflexion scientifique et développé aux prémisses d'une revitalisation apparue comme une réponse à un problème identitaire, est toujours aussi efficace une trentaine d'années après sa conception.

La langue étant un fait social, les mouvements sociétaux ont, évidemment, de grandes conséquences sur les représentations et les jugements épilinguistiques. La polynomie est un concept dont sa création s'appuie sur ces représentations et jugements.

Les dernières évolutions sociétales ont eu de nombreuses conséquences, notamment au niveau de la corsophonie. Le nombre de locuteurs corses ne cesse, effectivement, de diminuer.

C'est pourquoi, le concept de polynomie doit être éventuellement appréhendé de manière différente selon les époques, les contextes, les acteurs concernés par la langue corse et connaître une redistribution des pouvoirs.

Références bibliographique :

1. Jean-Louis CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette littératures collection Pluriel, 1999.
2. Jean-Marie COMITI, *Les Corses face à leur langue. De la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue*, Squadra di u Finusellu, 1992.
3. Jean-Marie COMITI, *La langue corse entre chien et loup*, L'Harmattan collection Espaces discursifs, 2005.
4. Romain COLONNA, *Transformations diglossiques. L'exemple corse*, Université de Corse, thèse de doctorat, 2011.

PR

Université St-Etienne

rispail.marielle@wanadoo.fr

Etre sociolinguiste et enseignant-e : quels enjeux ?

Mots-clés : Interventionnisme ; implication ; école ; posture sociolinguistique

Dans la lignée du colloque de Rennes 2007¹ « Intervenir, appliquer, s'impliquer » et du colloque « Langues et pouvoirs » co-organisé à St Etienne (2011), nous sommes partie d'une double interrogation : la classe peut-elle être un des lieux d'intervention de la sociolinguistique ? et donc d'implication du / de la chercheur-e ? (cf. *ouvrage L'Harmattan*). En d'autres termes, nous nous demandons si, en-dehors des contenus et questionnements sociolinguistiques à construire et transmettre, en-dehors des recherches à impulser, notre discipline ne pourrait pas avoir aussi des répercussions sur notre façon de travailler et sur notre fonction d'enseignant. On peut dire autrement que nous nous demandons quel espace de liberté, ou de contre pouvoir, peut ouvrir une « posture sociolinguistique » dans le contexte contraignant de l'institution universitaire.

Nous nous appuyons sur un recueil de données empiriques (prises de notes et observations sur une année, avec une promotion de M1 et de M2 à St Etienne) : construction d'activités, interactions entre étudiants, scénarii imprévus, travaux d'étudiants, interactions enseignants / enseignés. Il nous semble qu'une suite de pratiques langagières maîtrisées (dans le sens de non spontanées), de postures réflexives partagées, d'actes de langage analysés et explicités, inspirés par les résultats de nos travaux de recherche, pourrait peut-être participer à questionner l'institution dans laquelle nous travaillons, elle-même émanation d'un pouvoir social et politique qu'elle est en partie chargée de perpétuer. Nous passerons en revue, à partir d'exemples, quelques points-clés de ce pouvoir institué : les relations maitres / élèves, les conditions de travail, l'évaluation, la transmission des savoirs, les activités dites formatives, etc ... , et leur lisibilité langagière.

Nous espérons ainsi montrer que, dans l'organisation langagière et discursive universitaire, il est possible de créer des îlots de contre-pouvoir résistants, qui n'ont pas pour seul but de dénoncer ou de penser les fonctionnements des pouvoirs, mais aussi de rendre possibles et visibles des rapports sociaux différents.

¹ Cf. Pierozak Isabelle, Eloy, Jean-Michel, édés, 2009, *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, Paris, L'Harmattan, 299 p.

Maitre de conférences.

Université du Maine, France - EA 2661 CREN / InEdUM (Innovations en éducation)

France (Métropolitaine)

aude.bretegnier@univ-lemans.fr

« FLI » : l'intégration énoncée comme naturellement assimilationniste, un coup de force multiple

Mots-clés : Intégration, plurilinguisme, formation linguistique des migrants

L'actualité de la politique linguistique française est marquée par la publication récente du « Référentiel FLI – Français Langue d'Intégration » (2011). Ce document cadre présente les principes et les modalités de la mise en œuvre du dispositif de formation linguistique des adultes migrants en France, articulée à l'instauration d'un « Label FLI » à destination des organismes de formation inscrits dans ce champ. On est là dans l'idée d'une formation linguistique « à finalité intégrative », dans laquelle chaque étape est associée à un niveau de compétences, un degré d'intégration, et des droits légaux. Ainsi le niveau B1, fixé pour l'obtention de la nationalité, correspond-il au « niveau de l'assimilation ». En cohérence avec la politique d'unité / d'unification linguistique française, le texte, à statut institutionnel, affirme ainsi une conception assimilationniste du processus d'intégration, le français « devant pouvoir devenir la langue première » des « étrangers qui deviennent Français » (p.4). Mais le discours va au-delà, car l'intégration assimilationniste n'est pas ici présentée comme relevant d'une conception construite dans une histoire politique, mais d'un processus 'naturel', qui, « au-delà de positions idéologiques », « suit son cours », « s'est toujours réalisé » (p.8). Cette conception « naturellement » assimilationniste de l'intégration opère ainsi un coup de force multiple, qu'il s'agira d'analyser. Présentant une figure lisse, a-confliktuelle des processus linguistiques et identitaires à l'œuvre dans les parcours de migration-intégration, elle occulte notamment le rôle des politiques dans les processus de minorisation et d'assimilation linguistique : Si l'assimilation est « naturelle », il ne peut pas s'agir de la prescrire, mais simplement de l'accepter comme « allant de soi ». Il ne peut pas non plus s'agir de la discuter, sauf à nourrir des débats intellectuels-idéologiques déconnectés d'une « réalité » qui, de toute façon, s'opère en elle-même. Mais le texte pose aussi, indirectement, une question importante : Peut-on penser l'intégration autrement que comme assimilationniste ? Quelles sont les alternatives conceptuelles, et avec quel projet socio-politique ? Peut-on articuler plurilinguisme et intégration sans tomber dans le piège d'une logique communautariste ? Peut-on concevoir un espace social d'appartenance et d'identification à la fois hétérogène et unifié ?

Clerc Stéphanie

MCF HDR

Aix-Marseille Université et LPL UMR 7309

France (Métropolitaine)

stephanieclerc13@gmail.com

Claude Manchet

claudemanchet@orange.fr

Stratégies glottopolitiques en terrain scolaire

Mots-clés : glottophobie, implication, sociodidactique

Nous souhaitons rendre compte ici de stratégies que nous avons récemment adoptées pour faire sortir nos recherches de leurs sphères habituelles de diffusion (colloques, congrès, publications « classées »...) afin d'agir plus concrètement sur un terrain porteur à nos yeux de changements sociaux : l'École.

Ces stratégies sont nées de constats préoccupants : comment se peut-il que 30 ans après les travaux de G. Varro, d'A. Tabouret-Keller, de L. Dabène, de J. Cummins et de bien d'autres sociolinguistes et didacticiens (notamment ceux impliqués dans l'Éveil aux langues) on en soit encore, à l'École française :

- à interdire les langues minorisées (y compris dans les espaces « non strictement pédagogiques »), sous prétexte qu'elles constituent un handicap dans les processus d'appropriation de la langue de l'école ?

- à réprouber par un « ce n'est pas français » ou « cela ne se dit pas » des productions langagières que les élèves entendent dans leur environnement social ?

Suffit-il de produire des « résultats sociaux pertinents » (cf. texte de cadrage du colloque) pour que les acteurs glottopolitiques que sont les enseignants modifient leurs représentations et leurs pratiques ? La question urgente pour nous est : comment agir pour que les croyances soient remises en question sur la base des connaissances scientifiques afin que les postures glottophobes dans l'espace scolaire se transforment en postures hospitalières de la diversité linguistique, thématissant a minima les enjeux sociaux des manières de dire ? Comment amener les enseignants à relier leurs pratiques à leurs enjeux éthiques, sociaux et politiques ?

L'orientation que nous souhaitons défendre, qui ne nous est pas propre et qui n'est en soit pas nouvelle, risque pourtant d'être délaissée au regard des critères actuels d'évaluation de la recherche et des chercheur-e-s. La recherche n'est pas dans le « comment ? » mais plutôt dans le « quel (le) ? » (dans sa tendance descriptiviste / compréhensive) ou dans le « pourquoi ? » (dans sa version positiviste orientée vers les corrélations généralisables en dépit du caractère chaotique et complexe des phénomènes humains) et vise la production de modèles et de

théories pour donner à comprendre le monde. Nous reviendrons à ce propos sur le débat, suite à la publication de l'article de Ph. Blanchet pour l'AIRDF (septembre 2012), qui a conduit quelques chercheur-e-s du RFS à affirmer divers positionnements (complémentaires ou divergents) vis-à-vis de leurs conceptions du métier de chercheur et des liens entre sociolinguistique et didactique.

Notre position reconfigure les représentations du métier de chercheur et emprunte une voie peut-être sans issue du point de vue institutionnel. Mais n'est-ce pas là le prix à payer pour donner du sens à une mission de service public ?

A défaut de pouvoir être partout et dans tout, quelles priorités nouvelles pour les chercheurs face aux figements – et peut-être par endroits à l'intensification – de la glottophobie ?

Index

A

Abdellaoui Aomar	50
Aissaoui Sabrina	109
Ait Yala Camila	70
Alén Garabato Carmen	88
Alexandra Jaffe	29, 34
Alexandre Duchêne	46
Alfonso Del Percio	41
Ali-Bencherif Mohammed Zakaria.....	102
Amary Sylvaine	68
Anciaux Frédéric	125, 127
Annette Boudreau	29, 47
Arezki Abdenour	50
Arfa née Khamassi Mongia.....	138
Armand Françoise	171
Assoumou Jules	144

B

Barontini Alexandrine	132
Becetti Abdelali	104
Bektache Mourad	146
Bennafa Samira	120
Ben Rejeb Inès	78
Bernard Barbeau Geneviève	164
Bichurina Natalia	158
Blanchard Jean-François	111
Blanchet Philippe	168
Bouziri Raja	55, 143
Boyer Henri	82
Bretegnier Aude	184
Burdeus Maria Dolores	177

C

Champagnac Kathia	125
Chateauvert Julie	103
Chenoufi-Ghaleb Raja	159
Chiarini Silvia	161
Chibane Rachid	147
Claude Manchet	185
Clerc Stéphanie	185
Combes Elodie	171
Comiti Jean-Marie	136
Cortier Claude	143

D

Debono Marc	92, 93
Delage Vanessa	135
de Robillard Didier	93
Devilla Lorenzo	179
Diab Durantou Salam	150

E

Eloy Jean-Michel	84
Etrillard Aude	90
Etter Barbla	152

F

Fagyal Zsuzsanna	165
Feussi Valentin	100
Fillol Véronique	170
Fiordelisi Letizia	153
Forlot Gilles - Martin Fanny	118

G

Galal Ahmed	116
Garin Virginia	126
Garnier Bruno	142
Géa Jean-Michel	178
Georges Lüd	47

Gérin-Lajoie Diane	79
Giaufret Anna	107
Gonzalez Marc	154
Goudet Laura-Gabrielle	74
Graux Elisabeth	117

H

Hakim Chiraz	121
Hambye Philippe	133
Hambye Philippe	134

I

Isabelle Violette	41
Iwauchi Kayoko	76

J

Jablonka Frank	86
Jacques Thiers	27
James Costa	29
Janne Bleeg Jensen	34
Jeannot-Fourcaud Béatrice	125, 127
Joshi Madhura	75

K

Kadi Latifa	91
Kobelt Emilienne	177

L

Lambert Patricia	128
Lamoureux Sylvie	38
Leconte Fabienne	166
Leroy Marie	124
Levasseur Catherine	149
Lorenzi Nolwenn	65
Louis-Jean Calvet	28

M

Mabrour Abdelouahed	91
Mahdi Ahmed	56
Mahieddine Azzeddine	139
Maillard Nadja	130
Marielle Rispail	183
Marin Brigitte	77
Martina Zimmermann	41
Martin Fanny	163
Mathieu Cecile	163
Mathis Noëlle	66
Matthey Marinette	86
Megan Cotnam-Kappel	34
Meksem Zahir	145
Messaoudi Leila	54
Mgharfaoui Khalil	139
Mi-Cha Flubacher	41
Mick Carola	112
Miguel Addisu Véronique	105
Mireille McLaughlin	29
Moal Stefan	167
Monica Heller	29,41
Morvan Malo	108
Moussouri Evangelia	71
Mugnier Saskia	99
Munoz Ludivynn	155

N

Nathalie Bélanger	38
Ndibnu Messina Ethé Julia	63

O

Ofelia Garcia	27
Ottavi Pascal	58
Ouabdelmoumen Nadia	57

P

Patricia Lamarre	29
Paulin Pascale	160
Pelletier Aurore	64
Phyllis Dalley	38
Pivot Benedicte	180
Planchenault Gaelle	110

Q

Quenot Sébastien	175
------------------------	-----

R

Razafimandimbimanana Elatiana	96
Ribeiro Camila	69
Robert Blackwood	34
Rodin Isabelle	157
Rolf Kaluweit	34
Romainville Anne-Sophie	134

S

Saint-Martin Cécile	106
Salaün Marie	117, 170
Shirely Yeung	41
Sini Chérif	114
Sorba Nicolas	181
Stoumen Denis	98

T

Talamoni Jean-Guy	141
Tamas Christian	151
Thamin Nathalie	171
Tirvassen Rada	81
Totozani Marine	131
Trovato Loredana	59

U

Urbain Emilie	141
---------------------	-----

V

Vandeputte-Tavo Leslie	113
Verdegal Joan	177
Vernaudon Jacques	117
Vernet Samuel	115
Viangalli François	173
Vincent Nadine	73
Volle Rose-Marie	80

Y

Yahiaoui Kheira	61
-----------------------	----

Z

Zerva Maria	94
-------------------	----

